



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas-Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le N° 1 franc

BCV
COMPTE SALAIRE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

METZ

Le silo infernal



METZ (AP). - Les opérations de sauvetage se poursuivaient toujours hier sur le site du silo céréalier de Metz, dont sept des dix cellules ont été soufflées lundi en début d'après-midi par une explosion, probablement due à un « coup de poussière ».

Un quatrième corps a été découvert au milieu de l'après-midi d'hier, mais sous les tonnes de béton, d'orge, de malt, huit ouvriers étaient encore enfouis.

32

Le rôle du père est aujourd'hui suspect. Les féminismes exaltés le vilipendent, les idéologies égalitaires le dénoncent, mon prédicateur même décrit le paternalisme comme la manifestation abusive d'une volonté de puissance débridée. Etre père ne serait plus aujourd'hui détenir un pouvoir mais être le serviteur de toute la maison.

C'est un fait que peu de gens osent encore se dire chef. Même s'ils le sont, ils

Du paternalisme

aiment à se dire serviteurs. C'est bien; c'est humble; ça remet en place certaines notions. Mais le service de certains serviteurs est un service d'autorité. Le chef de famille ne saurait rendre à ses enfants de meilleur service que de les commander, les contrôler et s'il le faut les châtier! Cette tâche requiert beaucoup d'attention, de patience et d'amour. Ceux qui l'assument tous les jours savent bien qu'il n'est pas d'éducation sans force, compréhensive mais parfois contraignante; ceux qui l'oublient en paient amèrement le prix.

Au reste, le père qu'on relègue volontiers aux oubliettes de la considération n'est jamais ignoré quand il s'agit d'assumer les obligations matérielles que personne ne lui ôte.

La dernière pièce d'Anouilh met en scène un écrivain que toute sa famille prend de haut, ridiculise et méprise mais aux crochets duquel tout le monde subsiste en tout bon appétit.

N'est-ce pas le rôle qu'on entend réserver à Celui qui, après s'être révélé dans sa Trinité, voulut qu'on l'appelât notre Père?

Rembarre

CNS-Piscine de Sion « Nageons ensemble »!

15

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

EN MARGE DE L'ACTUALITÉ

L'investissement découragé

« Il faut investir... »

Tous les experts, pour une fois, sont d'accord: sans investissements, pas de relance de l'économie. La crise actuelle ne sera peut-être pas résorbée par ce seul moyen de lutte. Mais, l'expérience le prouve, l'investissement commande la croissance, le progrès, la productivité. On peut donc en attendre un mieux dans l'immédiat et, à plus long terme, une reprise de l'expansion.

Le remède étant connu, il suffit donc de l'utiliser. Ce n'est pas aussi simple.

Ces dernières années, les marges bénéficiaires des entreprises ont été réduites sous la pression de la concurrence, du fait de prélèvements fiscaux importants. En 1980, les entreprises suisses ont versé au fisc, à titre d'impôt direct, 3,850 milliards de francs, contre 4,560 milliards de francs de dividendes versés (taux moyen 3 à 4%). Les charges sociales en augmentation ont aussi contribué à la réduction des marges bénéficiaires.

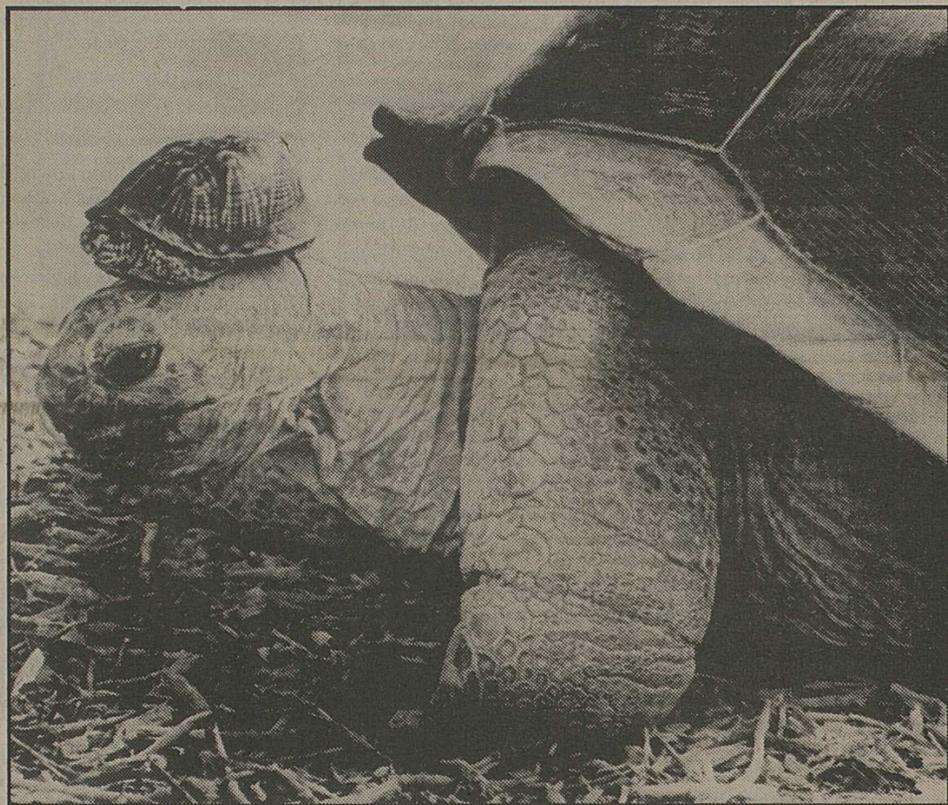
Dans ces conditions, l'autofinancement devient difficile, ce qui provoque un recours aux emprunts dont les charges grèvent les prix de revient. Les

déficits budgétaires des collectivités publiques ne laissent pas espérer des allègements fiscaux. Bien au contraire. Et il est vain de prévoir un relâchement de la concurrence étrangère.

Des impôts dissuasifs, une conjoncture peu favorable, le discrédit jeté sur le profit (« Le profit, un mal nécessaire », ce slogan défaitiste tend à remplacer celui, positif, qui affirme que le profit « est un élément moteur de l'entreprise »), autant d'éléments qui peuvent décourager les bonnes volontés, provoquer le repli des investisseurs sur des valeurs dites sûres, au détriment des investissements industriels, du lancement de nouvelles activités productives qui comportent parfois de hauts risques mal rémunérés.

L'initiative, l'esprit d'entreprise résisteront-ils à ces attaques répétées? J'entendais, récemment, un dirigeant de l'économie valaisanne évoquer ce risque bien réel, à l'occasion du départ de jeunes compatriotes vers des pays favorisant les investissements au lieu de les décourager. La leçon mérite d'être retenue.

H.P.



LA GARAPAGE PASSE...

Image tortueuse qui, à Einstein, eût inspiré une théorie de la relativité; à Jean Rostand, de nouvelles conclusions sur la tératogénèse; à son père, Edmond, une tirade mémorable; à Monsieur de La Fontaine, une fable de plus, dont la moralité nous eût affirmé: ce sont toujours les petits qui casquent!

Bélino AP

Orgueilleuse ramure...

Des ors et des bronzes en une ultime incantation avant que vents et pluies - voire la neige - ne viennent dépouiller l'orgueilleuse ramure...

Photo Stutz

IMPORTATIONS DE VIN

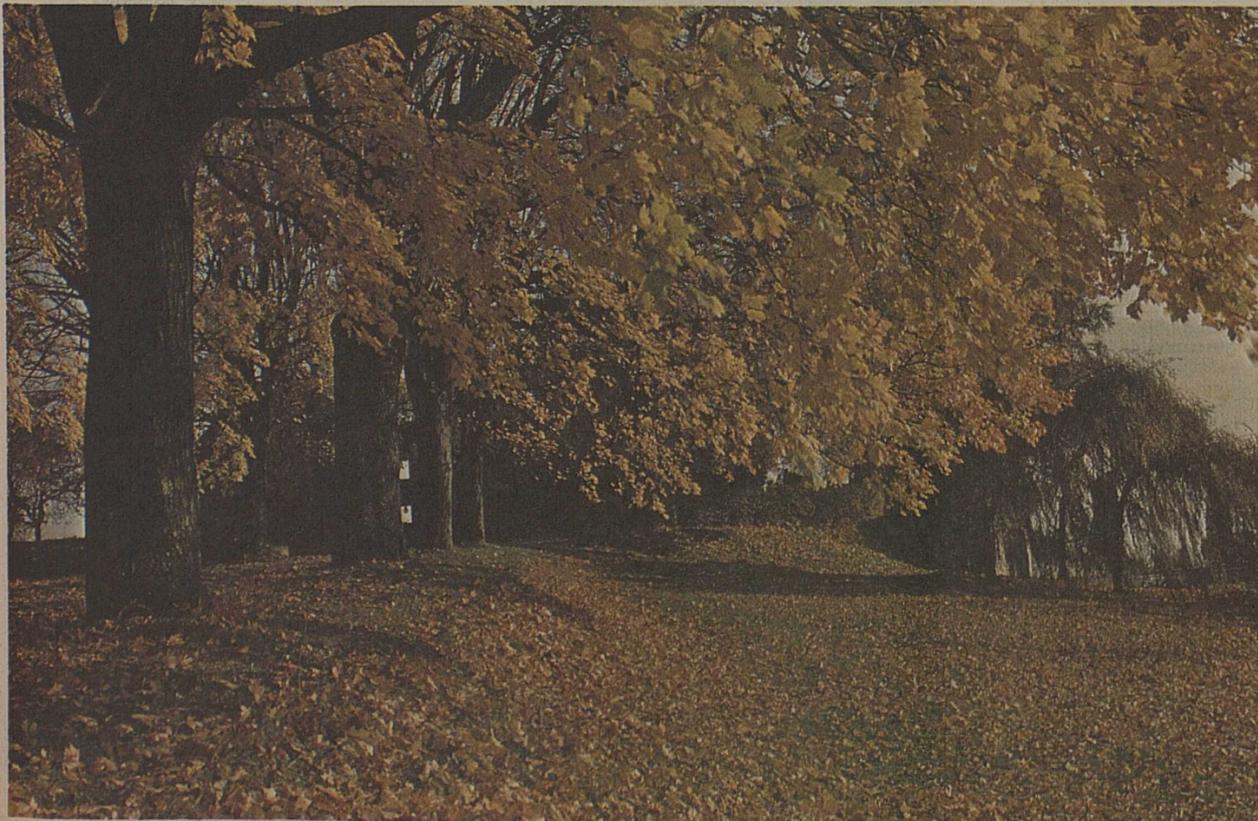
Denner accuse... M. Piot contre-attaque

20

XX^e Européade du folklore
Valaisans au comité international

24

Tél. 026/8 15 47.
HÔTEL
Aux Mille toiles
Café-restaurant-terrasse-dancing
Assiettes et spécialités
Grande piscine couverte et sauna ouvertes au public, salles pour banquets, (vis-à-vis de la télécabine) LES MARÉCOTTES
Rôtisserie-crêperie
LE DANFIEU
(entre Les Marécottes et Les Granges)
Grande terrasse panoramique
Minigolf-Jeu de quilles
Fermé le lundi et le mardi matin



Le rapport des forces entre l'Est et l'Ouest au début des années 80 Une situation incontestablement inquiétante

par le major EMG Dominique Brunner
tiré de la Revue militaire suisse N° 5, mai 1981

(Suite du NF de lundi)

Les nouvelles grosses fusées soviétiques

Ce qui importe, c'est que les Américains n'ont pas de capacité contre-force comparable. Ils pourraient également détruire un certain nombre de silos d'engins soviétiques, mais il ne s'agirait que d'une fraction des 1400 silos d'ICBM que les Soviétiques possèdent. Cette disparité tient aux caractéristiques des engins de l'un et de l'autre: les SS-17 soviétiques transportent 4 charges de 900 kilotonnes, les SS-18 8 charges de 2000 kilotonnes et les SS-19 6 charges de 550 kilotonnes — la bombe d'Hiroshima correspondait à quelque 20 kilotonnes². Du propre aveu des Soviétiques, plus de 600 engins de ces modèles sont en service. Cette disparité revêt une signification stratégique indéniable. L'URSS pourrait, avec tout juste un quart des fusées qu'elle détient, anéantir préventivement deux tiers ou plus des fusées américaines. A une menace américaine de représailles contre notamment les villes soviétiques, elle pourrait opposer la menace d'une troisième frappe qui infligerait à la population américaine des pertes intolérables. Bien qu'à vues humaines ce scénario n'ait pratiquement aucune chance d'être mis à exécution, et on ne peut évidemment que s'en réjouir, l'avantage pris par les Soviétiques limite le champ d'action des Etats-Unis en matière nucléaire. S'attaquer à leurs œuvres vives demeure et demeurera pour les Soviétiques une affaire beaucoup trop risquée: ils risquent d'y perdre leurs villes et leur industrie. Mais, inversement, le recours à l'escalade comporte pour les Américains de gros risques et de bien plus gros risques qu'il y a dix ou quinze ans. Et c'est là que l'Europe entre en jeu.

Il y va des intérêts des alliés des Etats-Unis

En effet, si les Américains n'avaient pas d'alliés, notamment européens, s'ils pouvaient se contenter de défendre leur continent, les avantages que les Soviétiques ont désormais n'auraient guère de portée pratique. De 1945 à un passé récent, l'URSS était, en matière d'armes nucléaires à grande portée, bien plus nettement inférieure aux Etats-Unis que ceux-ci ne le sont aujourd'hui. Mais les Etats-Unis ont des raisons, tant morales qu'économiques, de défendre l'Europe et de l'empêcher de basculer dans le camp soviétique, et ils ont des raisons semblables de prévenir la mainmise des Soviétiques sur le Moyen-Orient avec ses réserves de pétrole, tout comme sur les parties de l'Afrique dont le sol recèle des minéraux et métaux indispensables. Or, la sécurité de l'Europe en particulier a, depuis les années cinquante, reposé en dernière analyse sur l'aptitude des forces américaines à riposter à une attaque classique de grande envergure, dirigée notamment contre le cœur de l'Europe, la République fédérale, par l'emploi du feu nucléaire.

Au cours des années cinquante, à l'époque de l'Administration Eisenhower et des maîtres à penser de cette stratégie, John Foster Dulles et l'amiral Radford, les forces classiques — peu étoffées — de l'Alliance atlantique assumaient la fonction de sonnette d'alarme devant déclencher l'action de l'aviation stratégique américaine contre le territoire de l'Union soviétique en cas d'agression soviétique en Europe.

Sous le régime de la doctrine de la «Flexible Response» ou riposte graduée, due au général Maxwell D. Taylor et adoptée par le Gouvernement Kennedy, l'accent était mis, comme le nom l'indique, sur une réplique adaptée au caractère de la menace, mais tout en sauvegardant l'option nucléaire, élargie par la présence en Europe d'une panoplie d'armes nucléaires à courte portée et, en outre, par la supériorité stratégique américaine qui devait s'accroître au cours des années soixante. En 1965, les Etats-Unis pouvaient, en effet, engager contre le territoire soviétique 1400 engins balistiques dotés de charges nucléaires et plus de 600 bombardiers modernes, tandis que les Soviétiques n'avaient que 330 engins, qualitativement nettement inférieurs, et moins de 200 bombardiers.

Dans la mesure où, dès la fin des années 60, le niveau nucléaire stratégique se stabilisait en raison des programmes d'armement lancés en URSS au lendemain de la chute de Khrouchtchev, le potentiel nucléaire à courte portée stationné en Europe gagnait en importance. Les armes tactiques seraient engagées, laissant entendre le secrétaire à la Défense sous l'Administration Ford, M. Rumsfeld, pour souligner la menace d'escalade en cas d'attaque soviétique de grande envergure dans l'espoir d'inciter ainsi l'agresseur à arrêter les opérations.

Nouvelle signification du potentiel soviétique à portée moyenne

Si les avantages soviétiques au niveau nucléaire supérieur dont il a été question doivent inciter les Etats-Unis à beaucoup de retenue quant au déclenchement du feu nucléaire dans le cadre de la défense de l'Europe, le potentiel nucléaire soviétique à portée moyenne, les armes que l'on a, depuis peu, baptisées d'eurostratégiques, prend une importance nouvelle. La supériorité que l'URSS a toujours détenue dans ce domaine de l'armement ne prêtait guère à conséquence tant qu'elle servait avant tout à compenser l'infériorité de ce pays au niveau des armes intercontinentales. Maintenant, elle peut être exploitée par les Soviétiques en ce sens qu'elle pourrait leur permettre de dissuader l'OTAN ou, plus exactement, les Etats-Unis d'utiliser des armes nucléaires tactiques contre des forces soviétiques lancées à l'assaut de l'Europe, et, à plus forte raison, contre des bases de tout genre et les communications dans la profondeur du dispositif adverse, en Europe de l'Est et sur la frange occidentale de l'URSS. C'est donc à paralyser le potentiel nucléaire occidental à courte portée que vise aujourd'hui l'énorme panoplie nucléaire soviétique à portée moyenne qui est en pleine modernisation.

Il faut insister sur cette supériorité soviétique, vu la confusion qui règne en Europe à ce sujet. Les «Forward Based Systems» américains, dont certains font grand cas, ne constituent nullement l'équivalent des engins et bombardiers soviétiques tombant sous la définition de «Long Range Theatre Nuclear Forces» (LRTNF). Il s'agit, en effet, de quelque 170 F-111 américains, bombardiers légers qui ont un rayon d'action de 1800 km. A cela s'ajoutent 56 bombardiers britanniques Vulcan avec un rayon d'action de 2000 km. Ces plus de 200 avions font face à quelque 900 vecteurs soviétiques, dont une centaine d'engins SS-20 dotés de charges multiples, avec un rayon d'action de 4400 km, plus de 40 bombardiers Backfire avec un rayon d'action de 4200 km et plus de 400 rampes de lancement pour engins SS-4 et SS-5 ainsi que quelque 300 bombardiers Tu-16 dont le rayon se situe autour de 3000 km.

C'est cette situation alarmante, notamment du fait des modifications intervenues au niveau supérieur, qui est à l'origine de la décision prise par les organes de l'OTAN, fin 1979, de mettre en place en Europe entre 1983 et 1989 464 «Ground Launched Cruise Missiles» (GLCM) et 108 engins Pershing II.

Résumons-nous: la supériorité sectorielle que l'URSS a acquise en matière d'armes nucléaires intercontinentales n'affecte pas directement la sécurité du continent nord-américain, les Etats-Unis restant capables de réduire en cendres une grande partie des villes soviétiques en deuxième frappe. Mais elle entrave gravement la liberté d'action des Etats-Unis quant à l'emploi d'armes nucléaires à courte portée ou à vocation tactique pour prévenir ou arrêter une attaque soviétique de grande envergure, notamment en Europe. La liberté d'action des Soviétiques se trouve élargie par leur potentiel d'engins et d'avions à portée moyenne pouvant être engagé contre des objectifs de tout genre en Europe. Enfin, sur le plan des armes nucléaires tactiques à proprement parler, les efforts soviétiques, par exemple l'introduction des engins SS-21, SS-22 et SS-23, tendent à supprimer les avantages que l'OTAN a eus pendant plus de 20 ans.

Conséquences de la modification du rapport des forces au niveau nucléaire

Ces observations conduisent à deux sortes de conclusions avant tout. D'abord, les nouvelles données stratégiques expliquent l'emploi ouvert de la force par les Soviétiques en dehors de leur sphère d'influence traditionnelle, l'Europe. L'enracinement de la puissance soviétique en Arabie et en Afrique au moyen d'un corps expéditionnaire cubain qui s'appuie sur une infrastructure soviétique tout comme l'invasion de l'Afghanistan n'eussent pas été concevables dans les conditions stratégiques qui prévalaient il y a dix ou quinze ans. Ensuite, la neutralisation, pour le moins dans une mesure considérable, du potentiel nucléaire occidental confère une importance essentielle aux forces classiques. Du point de vue de la théorie, la guerre redevient possible même dans des zones essentielles comme l'Europe.

Or, au niveau classique, le camp soviétique a de tout temps disposé d'une supériorité marquée. Tant que la dissuasion nucléaire américaine

s'exerçait indubitablement au profit de l'Europe, on pouvait négliger ce fait. Ils n'oseraient pas, et ils n'ont pas osé. Désormais, il importe, en revanche, d'être en mesure de livrer bataille en Europe, d'arrêter la poussée d'une masse de chars soutenus par une puissante artillerie, une aviation moderne et une nuée d'hélicoptères de combat. Et comme la prévention de la guerre reste l'objectif prioritaire, l'adversaire potentiel doit comprendre que l'on est en mesure et que l'on a la volonté de lui infliger des pertes telles qu'il ne lui serait pas possible d'atteindre en temps voulu ses objectifs stratégiques.

Réaction encourageante des Etats-Unis

L'OTAN est conscient de ces nécessités. En matière de doctrine d'engagement, d'organisation des forces, de disposition de celles-ci, de puissance de feu et d'entretien des moyens techniques, des progrès notables ont été accomplis au cours des dernières années, notamment sous l'impulsion de l'ancien Supreme Allied Commander Europe, le général Haig, actuellement ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis. Un accroissement des dépenses militaires de l'ordre de 3% par an a été décidé et des mesures concrètes ont été prises qui sont en train d'améliorer la capacité de résistance de l'OTAN, notamment en Allemagne: une masse d'engins antichars filoguidés de provenance européenne ou américaine est en voie d'introduction; il en va de même pour de nouveaux chars comme le Léopard II ou le XM-1 qui sont égaux ou éventuellement supérieurs aux derniers modèles soviétiques, le T-64 et T-72; de nouveaux avions comme le A-10 et le F-15 américains ou le Tornado européen améliorent les possibilités d'intervention tant en combat aérien qu'en attaque au sol; on s'approche du but fixé par l'Administration Carter de pouvoir acheminer vers l'Europe en dix jours plus de cinq divisions additionnelles.

Certains Européens mériteraient d'être payés par l'ennemi

Mais, puisque l'on tend avant tout à empêcher la guerre, le rétablissement d'une dissuasion efficace et, de ce fait, nucléaire s'impose en priorité. Là, il y a lieu d'espérer. Car les Etats-Unis se sont ressaisis. Un raz de marée politique a porté au pouvoir un homme qui veut restaurer la puissance américaine, le président Reagan. La nouvelle Administration vient d'annoncer une augmentation des dépenses militaires de l'ordre de 30 milliards de dollars pour les 18 mois à venir, donc jusqu'à la fin de l'année fiscale 1982. D'ici quelques années, les Américains auront vraisemblablement su remédier aux défauts de leur cuirasse. Alors qu'il faudrait s'en réjouir, une vague de critiques s'élève en Europe, visant à faire de la mouche salvadorienne un éléphant vietnamien. Elle est le fait de gens qui n'ont rien appris — et tout oublié, de gens qui mériteraient, pour citer Fox, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne au XVIII^e siècle, d'être payés par l'ennemi.

D.B.

² Les possibilités des Américains vont s'améliorer avec l'introduction du système de rentrée Mk 12a qui comportera 3 charges de 350 kilotonnes dans 300 Minuteman III.

NÉVROSE

La psychiatrie définit la névrose comme une affection nerveuse se manifestant par des obsessions ou des phobies liées à la vie intérieure de l'homme sans pourtant altérer sa personnalité. Nous avons l'habitude d'appliquer cette notion à la vie psychique; Maurice Clavel a eu le grand mérite de l'étendre à sa vie spirituelle.

Il n'est de loin pas arbitraire de penser en effet que les chrétiens vivent leur religion dans une ambiance souvent névrotique. L'une de leurs obsessions d'aujourd'hui n'est autre que la phobie de la tradition, opposée sans raison aucune à la vie et à la vertu d'espérance. Au cours d'une homélie dominicale à l'église Sainte-Catherine, le curé de Sierre, au milieu de considérations et d'un commentaire avisé de l'Evangile du jour sur le thème de la gloire et la croix, déclara: «Notre référence n'est pas le passé». Paroles étranges et surprenantes de la part d'un homme qui allait, quelques minutes plus tard, prononcer la formule rituelle de la consécration: «Faites ceci en mémoire de moi».

Certes, la messe est plus qu'un mémorial puisqu'elle réactualise le sacrifice du Christ. Si l'on veut opposer la tradition et la vie, c'est à cet égard la Cène protestante qui devrait susciter nos critiques et nos réserves, car c'est elle qui fige la tradition dans un passé mort, de même que le slogan «sola scriptura» méconnaît le fait que les Evangiles eux-mêmes étaient déjà le fruit de la tradition vivante de l'Eglise.

Néanmoins, le mystère eucharistique n'aurait aucun sens

dans l'histoire du salut sans référence explicite à des événements passés, qui sont des événements fondateurs. Pas seulement l'eucharistie, toute l'his-

Par
Michel
de Preux

toire du salut jusqu'aux promesses eschatologiques ne trouvent leur sens que par référence au passé: la chute originelle par la création de l'homme, l'incarnation par la chute originelle, la nouvelle alliance par l'ancienne alliance, enfin les promesses faites à l'Eglise par son fondateur et chef unique.

Les dogmes eux-mêmes ne sont que l'explication des croyances universelles et permanentes de l'humanité contre les nouveautés déviantes et éphémères. Ce qui donne sa force au dogme, c'est la fidélité des croyants à cette permanence et à cette universalité. Joseph de Maistre écrivait très justement: «Il n'y a pas de dogmes dans l'Eglise catholique, il n'y a pas même d'usage général appartenant à la haute discipline, qui n'ait ses racines dans les dernières profondeurs de la nature humaine, et par conséquent dans quelque opinion universelle plus ou moins altérée ça et là, mais commune cependant, dans son principe, à tous les peuples et à tous les temps.»¹

Cette référence constante à la tradition est d'autre part structurellement liée à la constitution même de l'Eglise: pas d'évêque sans succession apostolique ni de pape sans référence à l'apôtre Pierre et à son siège à Rome. Un autre prêtre valaisan me disait un jour que le pape pourrait résider partout ailleurs qu'à Rome, à Sion par exemple, et que ce changement ne causerait aucun préjudice à l'Eglise universelle. Erreur moderniste condamnée par le Syllabus de Pie IX sous la forme de la proposition XXXV:

«Rien n'empêche que, par un concile général ou par le fait de tous les peuples, le souverain pontificat soit transféré de l'évêque romain et de la ville de Rome à un autre évêque et à une autre ville.»

Le curé de Sierre releva dans cette même homélie que les chrétiens devaient s'efforcer de comprendre le monde qui les entoure, d'en reconnaître les aspects positifs et d'en accepter les enseignements inattendus. C'est tout à fait notre avis aussi. Mais s'il y a un domaine sur lequel aucune rencontre n'est possible, c'est bel et bien sur celui de la valeur de la tradition dans la vie. Là le divorce entre l'Eglise catholique et le monde moderne est complet, et total le malentendu entre une certaine pastorale et lui. Faire ce divorce, entretenir ce malentendu, c'est tout simplement refouler la vérité et, de ce fait, cultiver une névrose spirituelle.

Michel de Preux

¹ «Du pape» chap. 111, p. 316 de l'édition de 1960.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable:
André Luisier, directeur général.
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
Administration et rédaction: 1950 Sion,
rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52.
Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; Roland
Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs en chef
adjoints; Gérard Rudaz et Roger Germainier,
éditorialistes et analystes; Jean-Paul Riondel,
rédacteur de nuit; F.-Gérard Gessler, Michel
Pichon, Jean Pignat, Françoise Luisier, Antoinette
Gessler, Gérard Théodoloz, Gaspard Zwis-
sig, rédacteurs de jour; Fabienne Luisier et
Hervé Vallette, rédacteurs stagiaires; Jean-
Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris
et Christian Michellod, rédacteurs sportifs.
Service de publicité: Publicitas S.A., Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25,
téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille
du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution
jusqu'à 18 heures (en dehors des heures de
bureau ils peuvent être transmis directement à
la rédaction du journal au 027/23 30 51
jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page:
293 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annoncées de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces: 71 et le millimètre (colonne de
25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 2 fr. 89 le millimètre.
Gastronomie: 1 fr. 65 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 05 le millimètre (colonne
de 45 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur
abonnements d'espace.

37^e congrès des JDC du Valais romand à Saillon

Ou comment dialoguer avec les autorités politiques

SAILLON (gram). – La Fédération des jeunes démocrates-chrétiens du Valais romand – elle regroupe sept associations de district et 35 sections locales – tenait hier matin conférence de presse. But de l'exercice : présenter par le menu son 37^e congrès qui se déroule ce prochain week-end, à Saillon. Une manifestation avant tout politique, même si un créneau musical a été ménagé samedi soir (concert de la Fanfare des jeunes de la fédération) et dimanche avec un imposant cortège regroupant dix-neuf sociétés.

Président du comité d'organisation, M. Armand Oreiller a souligné que les échanges d'idées, le dialogue avec les ténors valaisans du parti, constituaient les raisons principales au rassemblement de Saillon.

Des questions...

Pour ce faire, les associations de district ainsi que les chrétiens-so-

ciaux valaisans ont choisi des thèmes traduisant les préoccupations actuelles des jeunes d.c. et qui nourriront les débats de dimanche. L'association de Monthey a opté pour le tourisme, Saint-Maurice pour la centralisation urbaine à l'intérieur du district; Martigny a porté son attention sur la position du jeune chrétien par rapport à la politique et Conthey sur l'organe

officiel du parti, le périodique *Valais Demain*; la fiscalité cantonale valaisanne a plus particulièrement retenu l'attention des Sédunois, l'énergie celle de la jeune garde d'Hérens. Quant aux chrétiens-sociaux et aux représentants sierrois, ils se sont respectivement penchés sur le Valais de demain et la politique avec un sous-titre: « Pour la connaître, il faudrait l'apprécier ».



Le bourg médiéval de Saillon, théâtre ce prochain week-end du 37^e Congrès des JDC du Valais romand.



Quelques-uns des membres du comité d'organisation durant la conférence de presse. De gauche à droite MM. Raoul Tornay, Jacques Crettaz, Armand Oreiller, Maurice-André Cheseaux et Raymond Luisier.

... Aux réponses

Pour répondre à ces préoccupations et relancer la discussion, une dizaine de personnalités interviendront : ce sont dans l'ordre MM. Raymond Deferr, président de Monthey; Vital Darbellay, conseiller national; Guy Genoud et Ber-

nard Bornet, conseillers d'Etat; Gilbert Debons, vice-président de Sion; Narcisse Seppey, président d'Héremence; Pierre de Chastonnay, enfin, président de Sierre.

A noter également l'allocation de M. Pierre Moren, président du PDC valaisan (samedi soir) de même que celles, dimanche, de MM. Marcellin Fumeaux, président de Saillon; Armand Oreiller, président du comité d'organisa-

tion; Marcel Gross, président d'honneur de la FJDCVR; Willy Broccard, président de la FJDCVR et Amédée Arlettaz, président du Grand Conseil.

Un mot encore pour préciser que le premier congrès des JDC du Valais romand s'est déroulé en 1935, à Vétroz. A l'époque, les participants avaient débattu de la révision de la Constitution fédérale.

HI-FI RADIO-TV PHOTO

Rack-Hi-Fi
«Sharp, système 10 HB»
2x47 Watts complet, avec haut-parleurs Garantie 1 an Service après vente

798.-

Coop **hobby-centre Monthey**

Notre mot fleché hebdomadaire

↓

Ci-contre le résultat de la semaine dernière. Seuls les noms des gagnants sont publiés. Rappelons qu'il faut répondre juste à quatre concours pour obtenir un prix.

↑

C	M	I	F
Z	E	E	O
P	L	E	O
C	H	I	P
B	L	E	O
O	S	P	E
T	R	I	A
A	C	I	E
C	I	L	L
H	L	N	D
D	I	R	E
F	I	N	V
E	R	G	O
N	O	R	I
U	S	N	E

AU PLUS HAUT POINT

© 1981 by SERON and S.A. Editions JEAN DUPUIS

LE GUËPIER

UNE AVENTURE DES PETITS HOMMES

SALUT A TOUS!
VOUS AVEZ PASSE UNE BONNE NUIT?... COMMENT SE PORTENT LES TOURTEREAUX?!

VOUS ME PARLIEZ D'UNE BIEN GAIS, CE MATIN?... QUE SIGNIFIE CETTE HILARITE BEATE ET NIAISE... VOUS VOUS PAYEZ MA FIOLE?!

LES AMOUREUX SE SONT DISPUTES CETTE NUIT, ET, DANS LE FED DE L'ACTION, L'UN DES DEUX A EU UN PETIT ACCIDENT...

"ACCIDENT"?... OÙ EST RACHEL?... QU'AVEZ-VOUS FAIT DE "MA" MARGAIE?!

ELLE A PRÉFÉRÉ FINIR SA NUIT SOUS LE LIT! ELLE A ÉTÉ TRÈS SAGE!

MAIS?! ELLE EST MORTE!?
AH?! TIENS DONC...

OUUUUUIN PAAH!

C'EST LE DUC, IL PLEURE?!?

LES GUËPES RIENT?! ELLE ONT EU PEUR...

DANS LE PARC, LES DEUX PETITS HOMMES VENAIENT, EUX AUSSI, DE SUBIR L'ATTAQUE DES GUËPES...

ELLES SONT PARTIES?!

OU! IL Y A EU CE GRAND CRI, ET PUIS LES GUËPES ONT DÉGUËPÉ!

... SAUF, BIEN ENTENDU, CELLES QUE NOUS AVONS TROUVÉES ET... OH...?

CÉLESTE, VIENS VOIR CELLE-CI?!

pin parasol	gaze	petit gâteau	ins-truites coquille	dans la Manche	roi de Germanie conjonction	se lâche de haut cap de Laconi
		8				
petites rigoles			1			
grandes quantités					éprouvent	7
chiens					mot de même donne le charbon	roi d'Israël
				12		
capitale atlantique					note au Piémont	5
interdit	ferrure vit toujours au vent			bras de Rhin belle fleur		
					magasin à libre service	gardé secret
						niche funéraire
15						
saint de juillet						s'occupent de leurs fils
mourut d'amour					3	
					à effet progressif	2
Etat arabe					en Croatie poisson de mer	mot de dédain
						4
					petit poids grand poids	fin d'infinitif
					6	
qualifie un dépôt de sable						9
						10
dans la Somme	roue à gorge plat				coule en Roumanie	symbole de métal
						lettre grecque
					aventurier anglais	
homme dévoué					lien	
peur						13
						crack
						16

aujourd'hui * * * * *

MADAME

Un menu

Museau de bœuf
vinaigrette
Côte de veau
Petits pois
Crème aux amandes
et au chocolat

Le plat du jour

Crème aux amandes et au chocolat

Pour quatre à six personnes: 125 g de chocolat, 3 œufs entiers, 3 cuillerées à soupe de sucre, 80 g de crème fraîche, 30 g d'amandes effilées et grillées.

Dans une petite casserole, mettez le chocolat coupé en morceaux. Ajoutez 5 cuillerées d'eau, couvrez la casserole. Posez sur feu très doux et laissez fondre pendant 5 minutes environ. Pendant ce temps, séparez les blancs des jaunes d'œufs. Travaillez ensemble les jaunes et le sucre jusqu'à ce que le mélange soit très mousses. Ajoutez ensuite la crème fraîche. Quand le chocolat est fondu, retirez la casserole du feu, ajoutez dans la casserole la préparation aux œufs. Mélangez, remettez sur feu doux en tournant sans arrêt jusqu'à ce que la crème épaississe. Incorporez enfin les blancs d'œufs battus en neige. Versez dans une coupe. Tenez au réfrigérateur. Saupoudrez d'amandes grillées juste au moment de servir.

Des recettes

La sauce ravigote. — Elle se prépare en ajoutant à une vinaigrette à la moutarde des fines herbes, des échalotes, des oignons hachés et des câpres.

La sauce grêliche. — Elle comporte deux jaunes d'œufs durs, des fines herbes et des cornichons passés à la moulinette auxquels on ajoute le vinaigre, le sel, le poivre, puis l'huile peu à peu, et enfin les blancs d'œufs durs coupés en petits morceaux. La sauce grêliche, qui accompagne aussi bien salades, viandes ou poissons froids, peut remplacer la mayonnaise pour les personnes qui ne la supportent pas.

Trucs pratiques

Il y a des textiles qui ne supportent pas l'eau de Javel

Cherchons nos biens nous-mêmes, autrement nous ne les trouverons pas.

Epictète

et si vous souhaitez cependant enlever une tache de sang sur l'un de ces vêtements, il vous faut faire une pâte épaisse avec de l'amidon et de l'eau. Étalez-la juste sur la surface de la tache et laissez bien sécher. Retirez ensuite la croûte de l'amidon en frottant.

Si sur un tissu clair vous avez relevé une tache sombre occasionnée par du tabac, il est possible de réparer ce petit malheur en lavant à l'eau tiède très savonneuse la partie tachée, puis passez à l'eau alcoolisée, puis rincez à l'eau tiède.

Votre santé

On dit qu'un régime amaigrissant spectaculaire peut être catastrophique pour la vue.

Il faut l'envisager en deux volets. Si l'on maigrit de manière brutale et spectaculaire et que l'on se fatigue ainsi, on peut révéler une myopie ou une hypermétropie latente. Si l'on se fait maigrir considérablement à la frontière de l'âge de la presbytie, on fait une avancée aiguë dans la presbytie parce que l'on est fatigué. Le deuxième volet du problème est que si, pour maigrir, on utilise certains médicaments toxiques pour l'œil, on peut avoir des complications oculaires. Un moment, les femmes prenaient même un médicament qui provoquait des cataractes! Les diurétiques pris inconsidérément peuvent donner des œdèmes de la rétine.

Pour lutter contre la transpiration excessive: un truc... frottez le pied au savon et prenez un bain d'eau tiède adoucie d'une pignonnée de sel marin.

Pour avoir des jambes légères: des frictions légères à l'aide d'une huile à base de plantes et de citron. Ce dernier agit efficacement sur la circulation sanguine grâce à la vitamine PP qu'il contient. Cette huile s'applique en légers massages de la cheville vers la cuisse (jambes surélevées afin de faciliter la circulation du retour).

mémento

SIERRE

Médecin de garde. — Tél. 111

Pharmacie de service. — Cina, 55 64 40.

Hôpital d'arrondissement. — Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 h. à 19 h. 30. En privé, de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. — Heures des visites: en privé de 10 h. à 20 h.; en commune de 13 h. à 16 h. et de 19 h. à 20 h.; en pédiatrie, de 15 h. à 17 h.; en maternité de 12 h. à 14 h., de 15 h. à 16 h. et de 19 h. à 20 h.

Centre médico-social régional. — Hôtel de ville, allée ouest, tél. 55 51 51. Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnach. Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social. Services spécialisés (peuvent être atteints au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM); Service psychosocial; Ligue valaisanne contre les toxicomanies; Office cantonal des mineurs; Ligue valaisanne contre le rhumatisme; Caritas Valais; Service médico-pédagogique, Erziehungsberatung, tél. 57 11 71.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Centre médico-social régional, hôtel de ville, tél. 027/55 51 51.

Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, tél. 55 20 72.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. — Appelez le numéro 111.

Service ambulance. — Pour Sierre, La Souste, Vissoie, Granges, Loèche-les-Bains et Loèche-Ville: tél. 55 17 17, si non-réponse tél. 57 11 51.

Auto-secours pour pannes et accidents des gargistes valaisans. — 24 heures sur 24. Garage siérois, tél. jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. — 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.

Grâce samaritains. — Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. — Jean Amos, tél. 55 10 18. Eggs et Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41.

Groupe AA. — Chippis, tél. 55 78 81.

Bibliothèque. — Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. — Mardi et vendredi, de 14 h. à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 h et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2e étage.

Centre de loisirs et culture Aslec. — Av. du Marché 6-8, tél. 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h. 45 à 12 h. 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h. à 18 h., ainsi que le soir selon horaires particuliers des activités. Centre de coordination et d'information téléphonique socio-culturelle 24 heures sur 24 au N° 55 66 00 (Programme des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, troisième âge.

Bibliothèque Aslec. — Ouverture: mardi, 19 à 21 h.; mercredi 17 à 19 h.; jeudi 17 h. 15 à 19 h.; vendredi 17 à 19 h.; samedi 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. — Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 h. ou 4 h. suivant la saison, tél. 55 18 26.

Taxi Saint-Léonard. — Service jour et nuit, tél. 31 12 69.

Montana. — Dancing Le Mazot, ouvert tous les soirs de 21 h. à 3 h. A l'année, orchestre variés. Tél. 027/41 30 79.

CPM, centre de préparation au mariage. — Tél. 55 12 10. Rencontre avec un couple tous les derniers vendredis du mois dès 20 heures à la tourelle de l'hôtel de ville, entrée ouest, 2e étage.

Pro Senectute. — Rue Notre-Dame-des-Mairis 15, tél. 027/55 26 28. Permanence: lundi de 14 h. 30 à 16 h. 30 et sur rendez-vous.

Association des taxis siérois, gare de Sierre, 55 63 63 (jour et nuit).

Bibliothèque du Haut-Plateau, Crans. — Ouverte les lundi et mercredi de 15 à 19 h.; le samedi de 14 à 17 h.

SION

Médecin de garde. — Le 111 renseignera.

Pharmacie de service. — Jours ouvrables, 8 h. à 12 h et 13 h. 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h. à 12 h. et 15 h. à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxé de 5 francs.

Lu 18 et ma 19: de Quay, 22 10 16; me 20 et je 21: du Nord, 22 47 37; ve 22: Machoud, 22 12 34.

Service dentaire d'urgence. — Tél. 111.

Service vétérinaire d'urgence. — Tél. 111. Hôpital régional. — Téléphone 21 11 71. Heures de visites, tous les jours de 13 à 16 h. et de 18 h. à 19 h. 30. Pour les urgences: permanence médicale assurée par tous les services.

Ambulance. — Police municipale de Sion, tél. 21 21 91.

Permanence Association des parents de Sion et environs. — L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 13 13.

Auto-secours sédunois, dépannage accidents. — 24 heures sur 24, ☎ 23 19 19.

Auto-secours des gargistes valaisans, dépannages mécaniques: 24 heures sur 24 — (du vendredi à 18 h. au vendredi suivant à 18 h.) Vuistiner, Granges, 58 12 58.

Service de dépannage du 0,9%. — Téléphone 22 38 59.

Dépannage installations frigorifiques. — Val-Frigo-Technic, Martigny: 026/2 57 77; Sion: 027/23 16 02; Monthey: 025/7 72 72.

Pompes funèbres. — Barras SA, téléphone 22 12 17; Max Perruchoud, téléphone 58 22 70; Vauffray 22 28 30.

Gardiens. — Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au raz-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion. — Centre médico-social subrégional Agettes, Salins, Veyronnaz, av. de la Gare 21, 22 86 88/21 21 91. Soins: — A domicile, soins au dispensaire médical, ouvert l'après-midi de 14 à 16 heures. Consultations pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et à l'enfant », — 23 30 96. Renseignements et inscriptions l'après-midi du lundi au vendredi de 14 à 18 heures. Assistantes sociales. —

Service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, 22 86 88. Service d'aides familiales. — Appel le matin de 8 à 12 heures, 22 86 81.

Crèche, garderie d'enfants. — Ouverte de 7 h. à 18 h. 30, av. de la Gare 21.

Centre de planning familial. — Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Ouvert le vendredi de 16 h. 30 à 17 h. 30. Tél. 23 46 48. Permanence téléphonique entre 11 h. 30 et 12 h. 30 au 22 71 80 et 38 20 80.

Centre de consultation conjugale. — Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Tél. 22 92 44.

Groupe A.A. — Réunion le mardi à 20 h. 30, Saint-Guérin 3, au-dessus du parking.

Croix d'or. — Centre d'accueil, bâtiment du service social, chaque vendredi 20 h.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Centre médico-social régional, rue St Guérin 5, tél. 027/23 29 13.

Bibliothèque municipale. — Ouverte mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h. 30 à 19 h. Haute-Nendaz. — Dancing Lapin-Vert: ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 h., sauf le lundi.

Taxis de Sion. — Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon. — Ouverture tous les soirs de 22 h. à 3 h. ou 4 h. suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing-discothèque La Matze. — Ouvert jusqu'à 3 h. Dimanche dès 16 h.: disco dansant, tél. 22 40 42.

Musée des costumes. — Vivarium: route de Sierre, Uvrier: ouvert tous les jours, sauf les dimanches et lundis, de 13 à 18 heures.

Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, tél. 22 11 58. Mme G. Fumeaux, avenue Pralotin 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Cosmometteur-information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.

Bibliothèque des jeunes. — Lundi, mercredi et vendredi: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h.

Pro Senectute. — Rue des Tonnelliers 7, tél. 027/22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.

SPIMA, Service permanent d'informations sur les manifestations artistiques, tél. 22 63 26.

Baby-sitters. — Tél. 22 38 20 et 22 96 63 heures des repas et 22 42 03 matin.

Châteaufort-Cornthey. — Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée.

Nendaz-Station. — Dancing Le Negresco ouvert tous les soirs de 22 h. 00 à 3 h. 00.

Association valaisanne femmes, rencontres, travail. — Bureau ouvert le mardi de 14 à 18 heures, documentation à disposition. Entretiens avec notre conseillère en orientation professionnelle. Rue de la Porte-Neuve N° 20, 1er étage, tél. 22 10 18.

SRT-Valais. — Tél. 027/22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Le secrétariat, rue de la Tour 14, est ouvert le mercredi de 16 à 18 heures.

A l'écoute (la main tendue). — Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Tél. au N° 111.

Médecin de garde. — Tél. au N° 111.

Hôpital. — Heures des visites chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 h.

Service médico-social subrégional. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, tél. 2 11 41. Permanence au centre du lundi au vendredi de 14 à 15 h.

Ambulance officielle. — Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, tél. 026 2 43 54/2 43 53.

Pompes funèbres. — Ed. Bocatay, téléphone 2 22 95. Gilbert Paggiotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.

ACS. — E. Bourgeois, dépannage (jour et nuit) 026/8 22 22.

Service dépannage. — R. Granges, carrosserie du Simplon, 2 26 55 ou 2 34 63 ou 2 60 01.

Centre de planning familial. — Avenue de la Gare 38, tél. 2 66 80.

Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures.

A.A. — Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55, 5 44 61 et 8 42 70.

Groupes alcooliques anonymes « Octodura ». — Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30, SOS, tél. 2 49 83 et 5 46 84.

Bibliothèque municipale. — Mardi de 15 à 17 h., mercredi de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi de 15 h. à 18 h. 30, samedi de 15 à 17 h.

Centre femmes Martigny. — Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque. Tél. 026/2 51 42.

Pro Senectute. — Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone 026/2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.

Fondation Pierre-Glanadon. — Musée archéologique, musée de l'automobile. Exposition Jean-Claude Morend, du 9 octobre au 21 novembre. Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 13 h. 30 à 18 h.

Repas à domicile et bénévolat: tél. 026/2 25 44. Lundi, mercredi et vendredi, de 8 h. à 9 h. 30. Jusqu'à la fin de l'année, projection, tous les dimanches à 17 heures, du spectacle audio-visuel « Martigny, ville d'accueil, ville de passage ».

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.

Médecin de garde. — En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Ambulance. — Tél. 025/71 62 62 et 026/2 24 13.

Service dentaire d'urgence. — Pour le week-end et les jours de fête, tél. 111.

Taxiphone. — Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.

Dépannage jour et nuit. — Garage et carrosserie Pierre Addicks, tél. 65 13 90.

Service médico-social du district. — Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Gardiens d'enfants. — Du lundi au vendredi de 13 h. 30 à 18 heures dans une classe d'école primaire.

Pompes funèbres. — Albert Dirac, téléphone 65 12 19. François Dirac, 65 15 14.

Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, 65 23 39. Exercices: deuxième mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Bibliothèque cantonale. — Ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 à 18 h.; mercredi et samedi de 14 à 17 h.

ODIS. — Ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 à 18 h.; mercredi de 14 à 17 heures.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Carraux, 71 21 06. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de service est ouverte de 9 h. 30 à 12 h. et de 17 h. à 19 h.

Médecin. — Service médical jeudis après-midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.

Centre médico-social. — Place Centrale 3, tél. 71 69 71.

Samaritains. — Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. — Tél. 71 62 62.

Hôpital. — (025) 70 61 11; heures des visites, tous les jours: chambres communes 13 h. 30 à 15 h. 30, 18 h. à 19 h.; chambres privées 13 h. 30 à 19 h.

Service dentaire d'urgence. — Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Villa des Iles, avenue de France 37, tél. 025/71 77 71.

Pompes funèbres. — Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize-Etoiles. — Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le dimanche.

Taxis de Monthey. — Service permanent, station place Centrale, téléphone 71 14 84 et 71 41 41.

Taxiphone. — Service jour et nuit, ☎ 71 17 17.

Dépannage. — Jour et nuit: ☎ 71 43 37.

Bar Le Corso. — Ouvert jusqu'à 24 h.

Alcooliques anonymes. — Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30, Roger, tél. 71 18 32.

Pro Senectute. — Avenue du Simplon 8, tél. 025/71 59 39. Permanence: mardi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous. Bénévolat: repas chauds à domicile - Tél. 71 39 29, 71 28 53 ou 70 61 61.

Dancing discothèque Dillan. — Téléphone 025/71 62 91. Ouvert tous les soirs de 22 heures à 3 heures.

Centre fitness du Chablais. — Téléphone 025/71 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. Ouvert de 8 à 21 h.

CIRENAC. — Planning familial, consultations conjugales - Place Centrale 3, Monthey - Tél. 71 66 11.

BEX
Médecin et pharmacie de service. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

Pharmacie Centrale. — 63 16 24 (sur ordonnance).

Hôpital de Bex. — Tél. 63 12 12.

Police. — Tél. 63 23 21 ou 117.

Service du feu. — Tél. numéro 118.

Taxiphone. — Service jour et nuit, ☎ 71 17 17.

Musée de Bex. — Rue du Signal, dimanche de 14 h. à 16 h. ou sur demande tél. 025/63 14 16.

AIGLE
Médecin et pharmacie de service. — Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

Police. Téléphone N° 117.

Ambulance. — 26 27 18.

Service du feu. — Téléphone N° 118.

VIÈGE
Pharmacie de service. — Burlet, 46 23 12.

Service dentaire d'urgence. — Pour le week-end et les jours de fête, tél. N° 111.

BRIGUE
Pharmacie de service. — Dorf Apotheke Naters, 23 41 44.

Alcooliques anonymes. — Mercredi dès 20 h. 15, Rohnesandstrasse 6, tél. 23 43 05, 23 43 21 et 23 42 46. Naters, tél. 23 80 42.

Service social pour les handicapés physiques et mentaux. — Spitalstrasse 1, tél. 028 23 35 26 / 23 83 73.

Dépôt de pompes funèbres. — André Lambrigger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. — Tél. 022

cinémas

SIERRE BOURG 027/55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - Pour adultes - 18 ans
L'ÎLE AUX PASSIONS
Film érotique

SIERRE CASINO 027/55 14 60

Provisoirement à la Sacoche
A la maison des jeunes
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dernier jour
Un film choc qu'il ne faut pas manquer
MISSING (Porté disparu)
de Costa-Gavras
avec Jack Lemmon et Sissy Spacek

MONTANA LE CASINO 027/41 27 64

Relâche

CRANS LE CRISTAL 027/41 11 12

Ce soir à 21 heures - 18 ans
LA CHASSE
de William Friedkin
avec Al Pacino dans un thriller extrêmement dur.

HTE-NENDAZ CINALPIN

Relâche

SION ARLEQUIN 027/22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST
Un film de Jean Yanne
avec Coluche, Michel Serrault et Mimi Coutelier
Le film que les Romains auraient voulu voir

SION CAPITOLE 027/22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
FITZCARRALDO
Un film de Werner Herzog
avec Klaus Kinski et Claudia Cardinale
Prix de la mise en scène au festival de Cannes 1982

SION LUX 027/22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
FRANCISCA
Un film portugais de Manuel de Oliveira, un cinéaste aussi important que Luchino Visconti

MARTIGNY CORSO 026/2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Deux heures de fou rire garanti!
LE CANCRE DU BAHUT
Si Pierino est retardé en classe, il ne l'est pas partout!

MARTIGNY ETOILE 026/2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
La grande sensation de l'année qui stupéfie le monde entier
MAD MAX II (Le défi)
Grand prix du Festival d'Avoriaz 1982

ST-MAURICE ZOOM 025/65 26 86

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
ABSENCE DE MALICE
de Sydney Pollack avec Paul Newman
Dès demain soir à 20 h. 30 - 18 ans
UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 2
avec Charles Bronson et Jill Ireland

MONTHEY MONTHEOLO 025/71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un des tout grands polars de l'année...
Burt Reynolds et Vittorio Gassman dans
L'ANTI-GANG
Dur... Violent... Spectaculaire...

MONTHEY PLAZA 025/71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Drôle... Coquin... Bourré de gags!
L'INFIRMIÈRE A LE BISTOURI FACILE
avec toute la joyeuse équipe des « bidasses »

BEX REX 025/63 21 77

Relâche
Dès demain - Dès 18 ans révolus
MAD MAX N° 1 - MATIÈRE HURLANTE
« Retour à la barbarie »



pour tonifier sans cesse son organisme et conserver aux tissus leur jeunesse, accordez-vous un sauna hebdomadaire.
C'est formidable!



...naturellement



Cynar - le bitter apéritif à base d'artichauts

télévision

tv Suisse romande

14.55 Point de mire
15.05 Vision 2
15.05 Escapades
15.50 Rock et belles oreilles



17.05 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
Une émission pour les enfants.
17.20 Ça roule pour vous
Emission de Laurence Siegrist et Françoise Gentet.
17.35 Molécules
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
La vie au quotidien
18.40 Journal romand
19.00 Le fils de l'horloger
28. Le nez recousu.
19.10 Le dernier mot
Jeu de lettres d'Armand Jammot présenté par Fabrice et arbitré par Jacques Capelovici.
19.30 Téléjournal
20.05 Destins:



Leni Riefenstahl
La carrière étonnante de la cinéaste la plus controversée de notre époque.
21.55 Téléjournal
22.10 Football
Coupe d'Europe: matches aller, 2e tour.

tv Deutsche Schweiz

17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Caroussel
18.35 Le héros
Un animal méconnu.
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal Sports
20.00 Telebühne
Au sujet de la pénurie de logements. Pièce de Max Schmid, avec Ruedi Walter, Wiltrud Tschudi et Inigo Gallo.
23.00 env. Téléjournal
23.10 env. Sports
Football: coupe d'Europe.
0.10 env. Téléjournal

tv Svizzera italiana

18.00 Les plus belles fables du monde
Le vieux pélican et les poissons.
18.05 Rock Line (1)
Directement d'Angleterre.
18.45 Téléjournal
18.50 MASH
Une belle journée remplie.
19.15 Rencontres
Miro, un jardinier.
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Arguments
21.35 Hommage à l'auteur
Les chansons de Gaetano Lama, avec F. Visentin et A. Mortari.
22.10 Téléjournal
22.20 Mercredi-sports
23.55 Téléjournal

France 1

12.00 Météo première
12.10 Juge box
Invitée: Sylvie Joly.
12.30 Atout cœur
Présenté par Patrick Sabatier.
13.00 TF1 actualités
13.35 Un métier pour demain
13.55 Mer-cre-die-moi-tout
13.55 Rémi. 14.25 Pour-quoi-comment. 14.30 Gilles en vague. 14.40 Variétés. 14.35 Tofsy. 14.45 L'atelier bleu. 14.50 Coups de cœur. 14.55 Aurore, Nicolas, Claire et les autres. 15.15 Contes fous, fous. 15.20 Le petit Cid.

15.50 Jouer le jeu de la santé
15.55 Les pieds au mur
16.00 Variétés. 16.05 Le ciel est à vous. 16.20 Hecle et Jeckle. 16.25 Inspecteur Puzzle, série. 17.00 Les mains magiciennes. 17.10 Les infos. 17.25 L'équipe. 17.50 De la friture dans les lunettes.
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.05 A la une
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
La cour des miracles, avec Roland Magdane.
20.00 TF1 actualités
20.30 Tirage du Loto
20.35 Navire en détresse
Téléfilm de Philip Leacock. Avec: Claude Akins, Patty Duke Astin, Frank Converse, George Hamilton, Susan Howard, William Daniels, etc.

ou
20.35 Reportage d'actualité
22.10 Festival de Pau
Récital Alexis Weissenberg.
22.55 TF1 actualités

Antenne 2

10.30 A2 Antiope
12.00 Midi Informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Journal de l'A2
13.30 Stade 2 midi
13.50 La vie des autres: Pomme à l'eau (8)
Feuilleton, avec: Jacques Morel, Erika Maaz, Héléne Vallier, etc.
14.00 Carnets de l'aventure
La montagne dans la mer.
14.30 Dessins animés
Wattoo-Wattoo. Goldorak.
15.05 Récré A2
Lippy le lion. Discopuce. Zeltron, Telectactica, Candy.
17.10 Platine 45
Avec: Sting, Leslie Jane, Rolling Stones, Marc Dixon, Peter Gabriel, Alain Bashung.
17.45 Terre des bêtes
Proposé et animé par Alain Bougrain-Dubourg.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal de l'A2
20.35 Venise en hiver (1)
Téléfilm en 2 parties de Jacques Doniol-Valcroze. Avec: Yolande Folliot, Claude Giraud, Adalberto Maria Merli, Véronique Silver, Pier-Francesco Aiello, Anita Bartolucci, etc.

22.10 Moi... je
Proposé par Bernard Bouthier.
23.00 Antenne 2 dernière

France 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'espace
La planète verte.
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cinéma 16:
La dame de cœur
Avec: Made Maurin, Pascale Rocard, Christophe Lambert, Richard Berry, Bernard Haller, etc.
22.05 Soir 3
22.35 Bleu outre-mer
23.30 Prélude à la nuit
Bartok.

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 13.15-13.30 Vidéotexte. 15.40 Vidéotexte. 16.10 Téléjournal. 16.15 Show folklorique. 17.00 Alpha 5. 17.25 Viens, regarde! 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Jeden Sonntag am Ball, pièce. 21.15 Les cobayes. 22.00 Le fait du jour. 23.30 Football. 24.00-0.05 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 13.15-13.30 Vidéotexte. 15.40 Vidéotexte. 16.00 Téléjournal. 16.05 Moritz. Flash d'informations. 16.35 L'île perdue, série. 17.00 Informations. 17.08 L'illustré Télé. 18.05 Raumschiff Enterprise, série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Téléjournal. 20.15 Magazine de la 2e chaîne. 21.00 Informations. 21.20 Loto. 21.25 Les rues de San Francisco, série. 22.10 Se comprendre et vivre ensemble. 22.15 Magazine religieux. 22.45 Textes et chansons. 23.15 70e anniversaire de Sir Georg Solti. 23.45 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekom. 19.00 La jeunesse. 19.50 Der Meistergänger, film. 21.20-22.05 L'assainissement à Sienne.

Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.35 Papa und ich, film. 11.20 Le Népal. 11.45 Arguments. 13.00 Informations. 17.00 Marionnettes. 17.30 Pinocchio. 18.00 Télé-ski. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Actualités. 20.15 Jessica, film. 21.55 Sports. Informations.

radio

RSR 1

Informations à toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30, et 22.30
Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00
Tél. (021) ou (022) 21 75 77
Promotion à 7.58, 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28
0.05-6.00 Relais de Couleur 3
6.00 Journal du matin
Informations et variétés
6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
6.30 Journal régional
6.35 Journal des sports
6.55 Minute œcuménique
6.58 et 7.58 SVP conseil

7.32 Le billet
8.10 Revue de la presse romande
8.38 Memento des spectacles et des concerts
8.40 Quoi de neuf en Suisse romande
9.05 Sauté-mouton
Une production de Janry Varnel
12.20 Tais-toi et mange
par Jean Charles
12.27 Communiqués
12.30 Journal de midi
Bulletin météorologique
Edition principale
12.45 env. Magazine d'actualités
13.30 Avec le temps
18.05 Journal du soir
18.15 Actualités régionales
18.25 Sports
19.00 Titres de l'actualité
19.05 env. Les dossiers de l'actualité
Plus revue de la presse suisse alémanique
20.02 Au clair de la lune par Jean Charles
22.30 Journal de nuit
22.40 Petit théâtre de nuit
Auteurs suisses
Hommage à Pete Lister de Jacques Probst
22.55 Blues in the night par Bruno Durring
0.05-6.00 Relais de Couleur 3

RSR 2

0.05-6.00 (s) Relais de Couleur 3
Promotion à 6.58, 7.58, 10.30, 12.58, 13.58, 18.48 et 22.28
6.00 Informations
6.05 (s) 6/9 avec vous
Un réveil en musique
7.00 Informations
8.00 Informations
8.58 Minute œcuménique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre par Véra Florence
L'invité du jour
9.10 La classe
Un jeu de Michel Dénériaz
9.20 Ici et maintenant.
Rubrique d'éducation permanente
9.30 Radio éducative
Pour les élèves de 6 à 10 ans
10.00 Portes ouvertes sur...
La formation professionnelle, par Gilbert Schwyder, Hôtellerie 2: la formation continue
10.30 (s) La musique et les jours
1. L'intégrale de Rachmaninov 2. Chantemusique.
12.00 (s) Table d'écoute
Les nouveautés du disque classique
12.40 Accordez nos violons
Les auditeurs s'expriment à l'antenne au N° 022/20 98 18
12.55 Les concerts du jour
13.00 Journal de 13 heures

13.30 (s) Alternances
14.00 La vie qui va...
15.00 Sulsse-musique
Production: Radio suisse romande
F. Schubert, H. Villa-Lobos, R. Gerber, J. Haydn, J. Ibert, W.A. Mozart
17.00 Informations
17.05 Empreintes
Le magazine des lettres, des arts et des sciences
Les livres
18.00 Jazz line
18.50 Per i lavoratori italiani
In Svizzera
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Portes ouvertes sur...
La formation professionnelle
Hôtellerie 2: la formation continue (seconde diffusion)
20.00 (s) Informations
20.02 (s) Le concert du mercredi
L'Orchestre de la Suisse romande
J. Sibelius, E. Grieg, R. Schumann
21.45 env. Les poètes du piano
Aujourd'hui: Julia Tamandjéva dans des pages de Tchikovski, Taneyev, Scriabine et Rachmaninov
22.30 Journal de nuit
22.40 (s) Musique en Suisse romande
J. Sibelius, E. Grieg, A. Ginastera, G. Enesco, Trebor, A. Agricola
24.00 Informations
0.05-6.00 (s) Relais de Couleur 3

Beromunster

Informations à 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30
Club de nuit
6.00 Bonjour
9.00 Agenda
11.15 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Musique légère
15.00 Notes et notices
16.05 Pour les aînés
17.00 Tandem
18.30 Sports
18.45 Actualités
19.30 Portrait d'interprète, Alfredo Klaus, ténor espagnol
20.30 Direct
21.30 Pour les consommateurs
22.05 Music-box
23.05 Das Schreckmümpfeli
24.00 Club de nuit

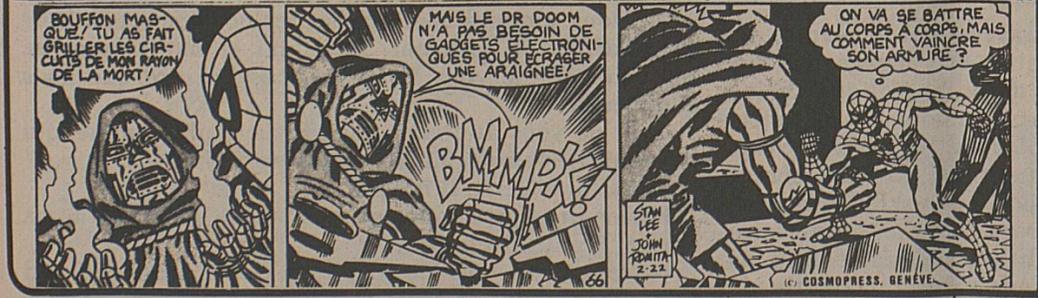
Monte Ceneri

Radio-nuit
6.00 Informations et musique
9.05 L'autre matin
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.05 Feuilleton
13.30 Itinéraire populaire
14.05 Radio 2-4
16.05 Il fiammiferato
17.30 Après-midi musical
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités spécial soir
20.00 Sport et musique
23.05 Radio-nuit

LES PIERRAFEU



L'HOMME-ARAIGNÉE



Les enquêtes de MARC ELAN par Peter Hoffman



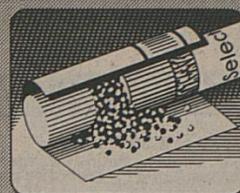
météo

Enfin un temps souriant!

Pour tout le pays: temps en majeure partie ensoleillé, juste quelques nuages passagers. 13 à 18 degrés cet après-midi. Zéro degré au-dessus de 3000 mètres.
Evolution pour jeudi et vendredi: assez ensoleillé, par moments nuageux. Stratus matinaux sur le Plateau.
A Sion hier: nuageux, belles éclaircies matinales, 15 degrés. A 13 heures: 12 (très nuageux) à Locarno, 13 (très nuageux) à Zurich et (peu nuageux) à Berne, 14 (très nuageux) à Bâle et Genève, 1 au Sântis, -5 (neige) à Moscou, 13 (pluie) à Milan, 15 (beau) à Paris, 17 (beau) à Lisbonne, 21 (peu nuageux) à Nice et (très nuageux) à Palma, 22 (très nuageux) à Las Palmas, 23 (beau) à Athènes, 24 (peu nuageux) à Rome et Palerme.
La pluie en septembre 1982: Locarno 341 mm, Magadino 308, Lugano 252, Hinterrhein 228, Sântis 154, Pilate 127, Glaris 126, Grand-Saint-Bernard 104, Coire 102, Saint-Gall 100, Lausanne, Altdorf et Lucerne 89.

Le choix... et le goût.

L'avant-garde



Le célèbre filtre Select à l'efficacité constamment éprouvée: terre filtrante naturelle (particules blanches) et charbon actif.



2 mg goudrons
0,2 mg nicotine



4 mg goudrons
0,4 mg nicotine



7 mg goudrons
0,6 mg nicotine

bep SEG 822

Le journal
de tous pour tous

Amis du NF, transmettez ce bulletin à une connaissance.

Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste, pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Bulletin d'abonnement

Le soussigné sousscrit un abonnement au NF, dès ce jour jusqu'au 31 décembre 1982, au prix de

22.-

- ★ Les plus belles images en couleurs du Valais
- ★ Tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- ★ La réflexion non la sensation
- ★ Le courage d'une expression indépendante

Nom:

Prénom: Fils (fille) de

Adresse exacte:

Date: Signature:

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Evelyn Anthony
nom de code:
JANUS
roman



Trévis

Une heure plus tard, ils traversaient le centre de Munich dans leur Opel de location et s'engageaient sur l'autoroute E 11 en direction de la magnifique chaîne montagneuse des Alpes bavaroises, dont les sommets enneigés scintillaient sous le soleil. La région était verte et boisée. Après avoir quitté l'autoroute, ils traversèrent plusieurs villages de livres d'images et s'arrêtèrent dans l'un d'eux, à un restaurant en bord de route, pour y faire un copieux déjeuner. A quatre heures de l'après-midi, ils arrivèrent dans le petit hameau situé à la sortie de Berchtesgaden. Franconi gara la voiture sur la petite place en face de l'église et ils descendirent au pas de promenade la rue aux pavés inégaux bordée de maisons en bois. Ils s'arrêtèrent à la quatrième sur la droite, échangèrent un regard et un sourire, puis frappèrent à la porte.

Une vieille femme leur ouvrit.
— Messieurs ?
C'était Kesler le porte-parole, car il parlait parfaitement l'allemand.

— Nous sommes venus présenter nos respects à Herr Schmidt, dit-il poliment. Mon ami et moi venons de Munich pour le voir. Voudriez-vous lui dire que nous sommes là ?

— Il ne vous attendait pas, dit la vieille femme, qui semblait hésiter devant son ton autoritaire.

— Je lui ai écrit. Il n'a pas reçu ma lettre ?

Kesler fit un pas en avant et la vieille femme le laissa entrer. Franconi suivit.

— Je suis sa cousine, expliqua-t-elle. C'est moi qui m'occupe de lui. Si vous voulez bien attendre dans le salon, je vais aller voir... Quel est votre nom, monsieur ?

— Fritsche. Colonel Hans Fritsche. Et j'ai amené avec moi le capitaine Emden. Comment va Herr Schmidt ? Il n'est pas malade, j'espère ?

— Non, non, répondit la vieille femme avec une agitation grandissante parce que Franconi avait réussi à passer devant elle et qu'elle ne voulait pas le bousculer. Il est plutôt bien.

A suivre...

Vendredi 22 octobre à 20 h. 30

- 20 viandes séchées (2 kg environ)
- 20 fromages à raclette valaisans
- 20 salamis
- 20 magnums de dôle

PRIX UNIQUE Fr. 30.- cartes illimitées

Série isolée Fr. 3.-

**MARTIGNY
SALLE COMMUNALE
ET CAFÉ CENTRAL**

LOTOS VICTUAILES

Organisation: Harmonie municipale de Martigny

Dimanche 24 octobre à 15 heures

Remarquable planche de lots et marchandises de toute première qualité

Abonnements:

- 1 carte Fr. 25.-
 - 2 cartes Fr. 40.-
 - 3 cartes Fr. 50.-
 - 4 cartes Fr. 60.-
- jouées par la même personne

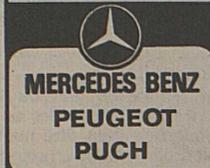
VÉHICULES AUTOMOBILES

AGENCE MERCEDES-BENZ



pois total 38 t.

pois total 3,5 t



- UTILITAIRES**
- 1 camion basculant 3 côtés type Magirus 232 AK tout-terrain, 1972
 - 1 jeep Puch 230 G, bâchée, 40 000 km
 - 1 camionnette Mercedes 306 Diesel, pont fixe, bâché, 5 m
 - 1 camionnette Mercedes-Benz, type 207, 45 000 km, 2550 kg PTC
 - 1 camionnette Mercedes-Benz, type 208, 45 000 km, 2550 kg PTC

GARAGE TRANSALPIN MARTIGNY, Tél. (026) 2 28 24

Occasion unique!

A vendre

voiture Suzuki Alto

de démonstration, mod. 82, bleu mét., 8000 km.

Agence Suzuki, Riddes
Tél. 027/86 23 22.

36-002866

A vendre urgent

Toyota Corolla 1600

liftback GSL état impeccable 60 000 km

Tél. 027/22 53 88.
36-033714

A vendre

Subaru 1800

4 WD, station-wagon, neuve

Tél. 027/86 31 25
86 34 07

36-002931

A vendre

Peugeot 504 Commercial

7 places, 1979, 26 000 km, pneus hiver, expertisée.

Fr. 388.- par mois.
Tél. 027/41 51 51.
36-000765

A vendre

Mazda 616

74, 90 000 km, expertisée, Fr. 2500.-

Fiat 132 2000

78, 85 000 km, expertisée, Fr. 5500.-

Tél. 027/22 33 56 le soir.
36-303277

Avantageux

jeep Lada Niva Luxe 4x4

neuve

BMW 315

neuve

Fiat 127 Luxe

neuve.

Véhicules cédés avec important rabais et facilités de paiement.
Tél. 025/81 15 16.
36-033660

A vendre

Renault 20 TL

aut., expertisée, année 1979

Fr. 5300.-

Garage R. Bersier Réverolle
Tél. 021/77 33 17

A vendre

jeep CJ6

mod. 71, 39 000 km avec treuil mécanique, lame à neige, le tout Fr. 10 000.-

Opel Blitz

mod. 69, pont fixe alu, Fr. 7000.-

tracteur Ariens

16 CV, équipé de fraiseuse à neige de 120 cm, lame à neige, chaîne conviendrait pour hôtel, collège, hôpital, Fr. 7000.-
Tél. 025/77 18 64.
36-002823

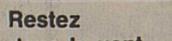
A vendre

VW GLS

1977, 49 000 km, avec 2 pneus neige, état de neuf montés sur jantes.

Tél. 025/71 61 57 (dans la matinée).

Restez dans le vent, lisez le



A vendre Camionnettes - Bus
TOYOTA - VW - FORD
Belles occasions expertisées et garanties.

Ed. Reynard - Véhicules utilitaires SIERRE - Tél. 027/55 46 91

A vendre

tracteur Massey Ferguson

avec cabine et lame à neige. Occasion.

Prix intéressant.
Tél. 027/36 20 50 heures des repas.
36-000686

Matra Talbot Rancho

50 000 km, état de neuf, nombreux accessoires.

Tél. 027/55 92 27.
36-033403



Restez en forme



Prendre des repas légers
tcs) Ne jamais partir à jeun. Au contraire, un petit déjeuner copieux est recommandé. Plutôt prendre cinq ou six repas très légers dans la journée que deux repas trop chargés. Et, bien sûr, pas d'alcool.



Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

- Nos prestations**
- Travaux sur marbre « Celette »
 - Peinture au four
 - Choix du procédé de peinture
 - Maxi qualité + mini prix
 - Travaux garantis 6 mois
 - Auto-secours 24 h./24
 - Voiture location Hertz

MARIAGES

Myriam

26 ans, une jeune personne célibataire fine et attachante, naturelle, spontanée et se sentant très seule, souhaiterait de tout cœur rencontrer un compagnon affectueux et sincère pour les bons et mauvais moments. De nature sportive, elle possède également de nombreux intérêts différents. La chance lui sourira-t-elle?
F 1126925 F63, Marital, avenue Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1000 Lausanne 12.
Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). Membre fondateur du SBP (Ass. prof. suisse pour l'entremise de part.). 44-013713

Ménagère 55 ans

veuve, sans enfants, sans attache, très bonne présentation, physique et allure jeunes, gaie, sensible, idéaliste, désirerait créer une entente conjugale en tous points harmonieuse. Un monsieur ayant du cœur et de l'esprit accepterait-il de partager ses peines et ses joies? Si nécessaire elle accepterait de changer de domicile.
F 1129055 F63, Marital, avenue Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1000 Lausanne 12.
Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). Membre fondateur du SBP (Ass. prof. suisse pour l'entremise de part.). 44-013713

Monsieur distingué de 43 ans

veuf, sans enfants, très bonne présentation, cultivé, prévenant et dynamique, souhaiterait créer des liens conjugaux durables. Il a une situation brillante, aime le sport, la littérature, la musique et les voyages. Une dame cultivée, éventuellement avec un enfant, désirerait-elle faire sa connaissance? Revenu élevé, fortune, épargnes, voiture.
E 1116545 M63, Marital, avenue Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1000 Lausanne 12.
Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). Membre fondateur du SBP (Ass. prof. suisse pour l'entremise de part.). 44-013713

C'est dans l'amour, la confiance et la fidélité qu'un

jeune célibataire de 33 ans

au physique agréable (187 cm), dont la situation matérielle est des plus saines, souhaite construire son bonheur. C'est un personnage cordial, pacifique et non compliqué dont les intérêts sont nombreux et variés. La femme de sa vie trouvera en lui un époux aimant et un camarade contre lequel s'appuyer une existence entière.
F 1126130 M63, Marital, avenue Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1000 Lausanne 12.
Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). Membre fondateur du SBP (Ass. prof. suisse pour l'entremise de part.). 44-013713

Raymond

un jeune célibataire de 25 ans, doué d'une vive intelligence, cultivé, ouvert et foncièrement honnête, souhaiterait fonder un foyer solide et durable avec une douce jeune femme. C'est un jeune homme dynamique et enthousiaste ayant beaucoup d'intérêts différents qui saura certainement rendre heureuse sa future épouse.
F 1132625 M63, Marital, avenue Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1000 Lausanne 12.
Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). Membre fondateur du SBP (Ass. prof. suisse pour l'entremise de part.). 44-013713

Barbara

non liée au domicile, est une ravissante jeune femme romantique de 39 ans, exerçant le métier d'interprète. Elle est d'une grande douceur, très humaine, intelligente et apprécie la simplicité et la sincérité. Lasse d'être seule, elle serait ravie de connaître enfin l'homme de sa vie, afin de fonder avec lui un foyer harmonieux. Elle est de nature sportive et s'intéresse à tout ce qui est beau et enrichissant.
F 1132139 F63, Marital, avenue Victor-Ruffy 2, c.p. 193, 1000 Lausanne 12.
Tél. 021/23 88 86 (lu-ve 8.00-19.30, sa 9.00-12.00). Membre fondateur du SBP (Ass. prof. suisse pour l'entremise de part.). 44-013713



En Suisse «Enfants du monde» Organisation humanitaire suisse

donne des cours de formation de chiens d'aveugles. Sensibilisation des enfants et adolescents aux problèmes des aveugles.

«Enfants du monde»
2bis, ch. Aug.-Vilbert ccp 12-415
1218 Grand-Saconnex Genève
Tél. 022/98 88 81

MARTIGNY Maladière 8

**BUREAUX de 114 m² environ, offerts à usages multiples, (administratif, technique, etc). Immeuble proche de la gare. Pour visiter: 026/2 26 64
Gérances P. Stoudmann-Soglim S.A. Maupas 2, Lausanne
Tél. 021/20 56 01.**

...pour vivre plus intensément ses loisirs!

Un cours de **BRIDGE** pour débutants

s'ouvre prochainement **les mardis à 19 heures à l'Ecole-Club de Sion**

Il ne reste que quelques places.

Pour vous renseigner ou vous inscrire, prenez contact avec notre secrétaire
Place de la Gare, Sion
Tél. 027/22 13 81

école-club migros

Actuellement conditions spéciales

à partir de Fr. 11'950.-

PEUGEOT 305

...parade de meubles

sur 12300 m².

Gertschen MEUBLES
Brig • Sion • Martigny

SION: GARAGE HEDIGER, BATASSÉ

- Sierre: Garage International, J. Triverio S.A.
- Champlan: Aymon Frères, garage de la Côte
- Montana: Garage du Nord, M. Bagnoud
- Vissoie: Garage International, J. Triverio S.A.

FRUITS ET LÉGUMES

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Dynamitage de pylônes, incendie criminel de dépôts, manifestations paysannes hystériques: tels sont les faits saillants d'une campagne valaisanne de fruits et légumes relatés par une presse avide de sensations. Dynamitage de pylônes, incendie criminel de dépôts, manifestations paysannes hystériques, tels sont donc les fils à l'aide desquels le grand public suisse reconstitue la trame d'une campagne valaisanne de fruits et légumes, mais telle n'est précisément pas la réalité, une réalité faite au contraire de durs labeurs quotidiens, de persévérance et d'abnégation débouchant sur une importante contribution à l'économie de notre pays et un apport indispensable à son autoapprovisionnement.

Le cadre qui nous est imparti ne nous permet malheureusement pas d'exposer cette réalité au grand jour, ni même d'en éclairer les contours essentiels. Notre ambition sera donc beaucoup plus modeste et se bornera à fournir quelques éléments devant permettre aux lecteurs soucieux de vérité et d'objectivité d'éviter les récifs les plus importants.

En Suisse

La production indigène de fruits a sensiblement régressé depuis la Seconde Guerre mondiale (de 876 000 en 1941-1950 à 564 000 tonnes en 1971-1980). Cette régression est due pour l'essentiel aux reculs enregistrés dans les secteurs pommes et poires. Les productions de cerises et d'abricots sont, quant à elles, demeurées à peu près constantes tandis que les productions de prunes et de pruneaux doublent.

Ce mouvement, régressif dans son ensemble, reflète les profonds changements qu'a subis le verger traditionnel. Ce développement global n'est cependant pas identique à la production même du marché. Celle des pommes de table par exemple subit, après avoir atteint une quantité record juste après la guerre (avec d'importantes exportations) pendant les périodes quinquennales suivantes, des fluctuations dues aux récoltes très peu constantes. On constate cependant une tendance à la recrudescence.

La participation de la production indigène à l'approvisionnement

de notre pays dans le secteur fruits est cependant demeurée remarquablement constante au cours des vingt années écoulées:

1961-1965	82%
1966-1970	82%
1971-1975	81%
1976-1980	82%

Des fluctuations annuelles ont évidemment été enregistrées et les résultats déterminés en fonction des variétés et espèces enregistrées d'importantes variations.

La constance de ces valeurs, au niveau global, s'explique par:

- une économie fruitière indigène très performante, capable de se maintenir sur les plans variétal, qualitatif et quantitatif à la pointe du développement international;
 - le système des trois phases qui assure une protection quantitative indispensable et relativement efficace;
 - les réactions positives des consommateurs à l'égard de l'assortiment et de la qualité des fruits.
- Grâce à un accroissement remarquable de la productivité (plus 73,4% entre 1939 et 1981) les maraîchers établis en Suisse assurent à notre pays un degré d'autoapprovisionnement en légumes d'environ 60%.

En Valais

Après avoir atteint la barre des 100 millions de kilos durant les années 1975-1980, la production valaisanne de fruits et légumes est tombée en 1981 à 84 millions de kilos. Ce recul est dû pour l'essentiel à une mauvaise récolte de pommes et à une récolte fort moyenne de poires Williams.

PRODUCTION VALAISANNE DE FRUITS ET LÉGUMES (en tonnes)

Année	Production
1941-1950 moyenne	23 218
1951-1960 moyenne	35 026
1961-1970 moyenne	67 087
1971	95 004
1972	89 233
1973	97 772
1974	62 602
1975	101 210
1976	91 378
1977	104 975
1978	101 961
1979	97 839
1980	94 845
1981	83 922

Le tableau reproduit ci-après démontre l'importance sectorielle de la production valaisanne des fruits et légumes.

Production valaisanne de FRUITS et LÉGUMES (en tonnes)

FRUITS	1977	1978	1979	1980	1981
Abricots	6'011	5'613	4'164	5'100	7'000
Cassis	120	112	80	70	30
Cerises	80	185	170	100	100
Fraises	424	403	400	550	600
Framboises	417	493	420	400	442
Poires	21'180	14'554	16'300	18'700	15'600
Pommes	35'448	42'384	43'500	38'420	23'080
Prunes et divers	234	381	350	300	320
Total fruits	63'914	64'125	65'384	63'640	47'172
LÉGUMES					
Asperges	143	171	150	180	200
Carottes d'été					1'750
Carottes de garde	20'055	16'709	15'000	14'000	18'000
Céleris	456	323	650	600	600
Choux-fleurs	3'793	3'805	3'200	3'600	3'000
Choux blancs					
Choux frisés					
Choux rouges	2'390	2'557	3'000	1'700	2'450
Oignons	5'536	6'465	3'000	4'000	3'550
Tomates	8'344	7'312	7'500	6'400	6'200
Divers*	344	494	400	725	1'000
Total légumes	41'061	37'836	32'900	31'205	36'750
Total production	104'975	101'961	98'284	94'845	83'922

*Betraves à salades, chicorées scaroles, concombres, courgettes, endives, laitues pommées, poireaux, raves et autres petits légumes.

Source: rapport 1981 de l'Union Valaisanne pour la vente des fruits et légumes

Prix de vente départ Valais = 90 centimes. A déduire: marge commerciale 14 ct., coût du plateau 11 ct., triage 7 ct., location des emballages 2 ct., transport du champ au dépôt 3 ct., soit 37 ct. au total.

Prix effectif reçu par le producteur: 90 ct. - 37 ct. = 53 centimes.

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine
 4½% Union de Banques Suisses 82/90 à 100% jusqu'au 21.10.82.
 4½% Centrale d'émissions des communes suisses, Berne 82/94 à 99½% jusqu'au 26.10.82.

Emission étrangère en francs suisses
 6¼% Banque française du commerce extérieur BFCE, Paris 82/92 à 100% jusqu'au 20.10.82. Province du Manitoba 82/92 jusqu'au 26.10.82.

Augmentation de capital
 Hôtels Seiler Zermatt S.A., délai de souscription du 7 au 20.10.82, émission de 13000 actions au porteur nouvelles au prix d'émission de 100 francs dans la proportion d'un titre nouveau pour trois anciens, valeur théorique du droit 80 francs.

Marchés suisses
 Bien soutenus durant les quatre premières séances de la semaine, les marchés des valeurs mobilières helvétiques ont fluctué irrégulièrement la veille du week-end. Une fois de plus, on constate l'importance du rôle joué par Wall Street sur nos bourses. Tant que ce marché est ferme, nos bourses se comportent bien alors que si la tendance devient maussade à New York, nos valeurs helvétiques voient leur cours évoluer irrégulièrement. Durant cette dernière semaine, les taux ont baissé chez nous sur le marché des capitaux. Les grandes banques ont, en effet, décidé d'abaisser les taux payés sur les obligations de caisse à partir du 12 octobre et des comptes à terme à partir du 11 octobre dernier. Actuellement, on obtient pour les obligations de caisse 4½% pour une durée de 3 ans et 4¼% de 4 à 8 ans. Ces titres sont émis au pair, soit à 100%, plus 1,5% de droit de timbre. En ce qui concerne les comptes à terme, on obtient pour un montant de 100000 francs au moins, 3% p.a. de 3 à 5 mois et 3½% par année de 6 à 12 mois. Il convient de ne pas oublier que l'impôt de 35% est retenu à la source sur ce genre de placement. Dans le détail de la cote, ce sont les valeurs des secteurs des bancaires, des financières et des assurances qui se sont le mieux comportées. Les industrielles, en revanche, ont fluctué dans des marges plus étroites. D'un week-end à l'autre, l'indice général de la Société de Banque Suisse a progressé de 3,5 points au niveau de 289,5. Aux changes, la semaine se termine sur la fermeté du cours de la devise américaine. La légère tendance à la hausse des taux payés sur l'euro-marché en ce qui concerne la devise américaine a profité à cette dernière qui était traitée à 2,1425 francs demandé et 2,1725 francs offert. Les autres monnaies se comportaient aussi bien et valaient à titre indicatif, 85,80 pour le DM, 78,70 le florin hollandais, 3,71 la livre, 30,60 le franc français et 0,815 le yen japonais.

lars l'once qui représente 30100 francs à 30350 francs pour un kilo, à titre indicatif.

Bourse de Tokyo
 Après avoir traversé une phase très positive une semaine auparavant, ce marché s'est consolidé durant ces dernières séances. Les «blue chips» des secteurs de l'instrumentation, de la haute technologie, de l'automobile et de la pharmacie ont même dû abandonner un peu de terrain.

Bourses allemandes
 Les marchés allemands se sont bien comportés durant les trois premières séances de la semaine. A partir de jeudi dernier et plus particulièrement de vendredi, la tendance a changé de direction et les valeurs germaniques ont abandonné passablement de terrain. La veille du week-end, les valeurs des secteurs des bancaires (Deutsche Bank), des électroniques et des automobiles (BMW, Mercedes, Siemens) et des chimiques (Bayer) se sont mises en évidence, dans le mauvais sens du terme malheureusement.

Bourse de Paris
 Irrégulier lundi, ce marché s'est amélioré au fil des séances, plus particulièrement jeudi. La veille du week-end, en revanche, en raison de la faiblesse de Wall Street, le marché parisien a légèrement reculé dans un marché actif. A noter le bon comportement de valeurs telles que les Air Liquide, Aquitaine, Carrefour, Cie Bancaire, Michelin et Skis Rossignol.

Bourse de New York
 Lundi dernier, l'indice Dow Jones franchissait aisément le cap des 1000 jouissant, de ce fait, les investisseurs américains. La baisse des taux aux Etats-Unis a naturellement favorisé ce bon développement des cours. Cependant, à ces niveaux élevés, des prises de bénéfice ont engendré un climat boursier irrégulier et l'indice en question a reperdu de l'altitude et termine la semaine au niveau de 993,10. Selon les experts américains, les taux ne devraient plus baisser dans un proche avenir. C'est la raison pour laquelle on peut s'attendre ces prochains temps à une évolution irrégulière de la bourse et à une nouvelle hausse du cours de la devise américaine.

Un avis autorisé: celui de M. Jean-Louis Vouillamoz

Les producteurs valaisans remplissent leur devoir «d'autoalimentation» de la Suisse, dans les proportions suivantes, comme le relève le secrétaire de la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes. 63-65 millions de kilos de fruits 32-35 millions de kilos de légumes destinés en priorité au marché des produits frais.

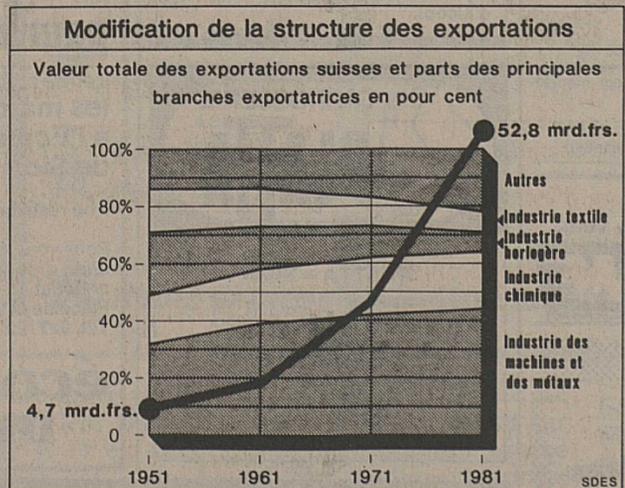
La notion du Valais «pays du soleil» est intimement liée à la précocité des produits de nos cultivateurs qui se trouvent ainsi souvent les premiers sur le «front du marché».

- 1. La pomme Gravenstein**
 Les producteurs valaisans ont accepté:
 a) les recommandations officielles et la date fixée par le service de contrôle de la Fruit Union Suisse pour le début de la cueillette, afin d'obtenir une maturité optimale
 b) la non-cotation du deuxième choix dans le cadre du concept national d'utilisation de la récolte 1982.
 Par contre, ils refusent les carences du système des trois phases qui réglemente l'importation en fonction des besoins du pays.
 L'importation peut être autorisée en fonction des besoins de la

phase; mais en aucun cas il ne peut y avoir de stockage dans une phase pour une autre. Cela est évident. Si le stock est déplacé dans les commerces de détail, l'esprit de la loi sur l'agriculture n'est plus respecté et les décisions deviennent inapplicables. D'où les graves pertes financières subies par les arboriculteurs valaisans en 1982. De son côté, le consommateur a payé pendant quelques semaines un franc de plus par kilo pour les pommes étrangères. Ce qui est regrettable.

- 2. La tomate**
 a) L'arrêt de cueillette (tomates stop) décidé par les producteurs du canton a montré la volonté de la base de prendre elle-même les décisions nécessaires à la maîtrise d'une situation passagèrement très difficile. Au niveau de la discipline, la réussite fut remarquable, 98% des cultivateurs ont respecté le mot d'ordre.
 b) Le prix de vente «départ Valais» de 90 centimes mérite quelques explications car il ne s'agit pas du prix que touche le producteur, mais du prix de vente du commerçant valaisan (expéditeur ou coopérative). La calculatrice pratique s'articule ainsi:

Recul important de l'horlogerie et du textile



(SDES). - Au cours des trois dernières décennies, la valeur des exportations suisses s'est multipliée par plus de 11, elle s'est accrue en moyenne de 8% par an. L'évolution ayant été très diversifiée dans les diverses branches d'exportation, la structure des exportations s'est nettement modifiée. Le grand perdant est l'industrie horlogère dont la part au total des exportations dépassait encore un cinquième au début des années cinquante. C'est depuis lors et non pas seulement depuis une dizaine d'années que la part de l'horlogerie n'a cessé de diminuer pour s'établir à moins de 7% au premier semestre de 1982. La branche du textile et de l'habillement a elle aussi vu sa part diminuer, dans des proportions toutefois moins dramati-

ques: il y a trente ans, elle représentait 15% du total des exportations, elle est ramenée aujourd'hui à 7%. En revanche, la part de l'industrie des machines et des métaux (sans l'horlogerie) s'est fortement accrue, passant de 32% en 1951 à 44% en 1981. L'industrie chimique a pris de l'importance jusqu'au début des années soixante; ensuite la part de ses exportations s'est stabilisée au niveau de un cinquième. Enfin, on est frappé par l'importance des autres branches d'exportation, parmi lesquelles l'industrie des denrées alimentaires, des boissons et tabacs est aussi en recul (1981: 3%). Cette évolution traduit une diversification croissante de l'offre en matière d'exportation, ce qui est positif, vu les difficultés que représentent les conditions d'écoulement.

Les comptes de la Confédération 1982 A nouveau meilleurs que prévus

(CPS). - Cette année encore, les comptes de la Confédération seront meilleurs que prévus. C'est le conseiller fédéral Willi Ritschard, chef du Département fédéral des finances qui a fait cette révélation dans une interview accordée à l'illustré suisse-allemandique Pro. Pour tout ministre des finances, il est agréable de pouvoir constater en fin d'année que les comptes de la nation ont pu être bouclés de manière plus favorable que prévu, a déclaré Willi Ritschard.

Personne n'a encore oublié le fameux milliard de l'an passé et voilà qu'une nouvelle du même genre se remet à circuler, cette fois-ci pour les comptes de la Confédération 1982. Le conseiller fédéral Willi Ritschard rejette cependant l'idée qu'on ait volontairement établi un budget trop élevé, afin de rappeler aux citoyens la gravité de la situation financière actuelle. En effet, selon le ministre des finances, le budget est établi sur des bases sérieuses et il n'existe pas la moindre intention de vouloir noircir les prévisions budgétaires.

Les explications se suivent et se ressemblent

Le conseiller fédéral Willi Ritschard a insisté sur le fait que l'administration fédérale des finances est obligée de soumettre le budget pour l'année suivante chaque fois à la fin du mois d'août de l'année en cours. Aussi, en août 1981, on ignorait tout au sujet de ce fameux milliard retrouvé. Quelques facteurs, a expliqué le ministre des finances, qui avaient contribué à augmenter les recettes supplémentaires à travers l'impôt anticipé. Ainsi, les comptes de la Confédération 1982 seront à nouveau meilleurs que prévus par le budget. Cependant, la différence ne sera pas aussi considérable que l'an passé, a estimé le conseiller fédéral.

Le danger de l'initiative contre les banques

Le conseiller fédéral Willi Ritschard s'est également exprimé au sujet de l'initiative contre les banques du Parti socialiste suisse. Au cours de l'entretien, il a expliqué que le Conseil fédéral dans son ensemble avait recommandé aux électeurs de rejeter cette initiative. Le plus grand danger, selon Willi Ritschard, est le sérieux assoupissement du secret bancaire, tel qu'il est envisagé par le texte de l'initiative. Finalement, les volontés de réformes dans ce domaine devraient, à son avis, être prises en considération par le Parlement dans la révision de la loi sur les banques.

Réserves d'or de la France Pas question de vendre

PARIS (ATS-Reuter). - La France utilisera tous les moyens pour défendre le franc et empêcher une nouvelle dévaluation, a déclaré mardi un porte-parole du Ministère français des finances. Toutefois, le directeur du trésor, M. Michel Camdessus, a affirmé que la France n'a aucune raison de vendre ses réserves d'or. Il a déclaré que personne n'a demandé à la France d'engager ses réserves d'or, alors que le Financial Times assure dans un titre en gros caractères qu'elle est disposée à le faire. Il a souligné avec force que la France ne transgressait pas le contrôle des changes, qui est d'ores et déjà rigoureux. M. Camdessus a déclaré que le système monétaire européen (SME) fonctionnait convenablement et que la France allait renouveler sa tentative du printemps dernier de renforcer le SME afin de lui permettre de faire face aux problèmes de l'heure. Cette tentative s'était heurtée à l'époque à l'opposition de la Bundesbank ouest-allemande.

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**



Vetropack - für Glas ein Begriff : unseren formschönen Glasbehältern begegnen Sie überall in der Lebensmittel-, Getränke- sowie Pharmabranche!

Für den Leiter unserer Verkaufsorganisation suchen wir eine erfahrene

Sekretärin

Als enge Mitarbeiterin des Verkaufsleiters erledigen Sie die anfallenden Sekretariatsarbeiten weitgehend selbständig. Der Aufgabenbereich umfasst im wesentlichen:

- Korrespondenz d + f + e
- Protokollführung
- Organisation von internen Sitzungen
- Terminüberwachung.

Wir erwarten von Ihnen eine solide kaufmännische Grundausbildung, einige Jahre Praxis sowie gute Kenntnisse der französischen und englischen Sprache.

Bitte senden Sie Ihre Bewerbungsunterlagen an Herrn M. Hess, Personalchef, oder telefonieren Sie uns zur Vereinbarung eines persönlichen Gespräches.

VETROPACK AG
8180 Bülach
Tel. 01/860 06 11

Vetropack AG, 8180 Bülach

On cherche pour le 1er novembre provisoirement

**un ouvrier
de la branche**

et

un manoeuvre

pour poser des tapis et des tapis en plastique.

Sous chiffre MA 32874 an Mengis Annoncen, Postfach, 3900 Brig.

On cherche un

**pâtissier
qualifié**

avec quelques années de pratique.

S'adresser à la boulangerie Robert Delacombaz Les Acacias 3960 Sierre Tél. 027/55 17 23.

36-033641



Messerli

société spécialisée dans le domaine de la reprographie cherche, pour la région Sion-Monthey, un

technicien

du service après vente, pour photocopieurs et machines à héliographe de haute technologie

Activité: exécution de travaux d'entretien et de réparation auprès de nos clients.

Qualifications: CFC de mécanicien électricien ou mécanicien avec de bonnes connaissances en électrotechnique, ainsi que de la langue allemande. L'expérience du service après vente ainsi que des notions en électronique seraient un avantage.

Aimeriez-vous en savoir plus quant à cette activité ainsi que nos conditions d'engagement modernes? Alors prenez contact avec M^{me} E. Dober pour une première information.

A. MESSERLI S.A.
8152 Glattbrugg, Sägereistrasse 29
Tél. 01/829 11 11. 159.275.756

SATOM Monthey
cherche

**un mécanicien
en mécanique générale**

- possédant quelques années de pratique dans le dépannage et l'entretien d'installations industrielles,
- l'employé sera également formé pour effectuer occasionnellement des remplacements dans le service de surveillance de l'usine (travail en équipe)
- des connaissances en électricité ou en thermique constituent un avantage.

Nous offrons:
- emploi stable à personne capable
- caisse de retraite de l'Etat
- prestations sociales avantageuses.

Faire offres écrites accompagnées de pièces habituelles à:

SATOM
Case postale 41
1870 Monthey 36-005861

82 236

regardez à deux sous près

bac douche sympathische Frische
200 ml **5.50** (2 pièces)

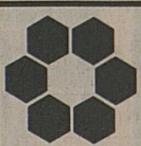
KAMILL Douche 250 ml **3.75** (CAMOMILLE DOUCHE)

fenjal CLASSIC 250 ml **11.95** (CREME BAD)

Schaumbad FA BAIN 900 ml **9.95**

Rexona SCHAUMBAD BAIN - MOUSSE 900 ml **6.75**

YMA Schaumbad MEERESFRISCHE 3000 ml **6.95** (BAIN MOUSSE pin, algue, ca-raïbes)



PLACETTE

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super. Fr. 1.29

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.

Passez chez nous, téléphonez-nous ou renvoyez-nous le coupon. Rien n'est plus facile.

Exemples; y compris assurance solde de dette:

- Fr. 3 000.-, 12 mois, Fr. 271.50/mois
- Fr. 6 000.-, 24 mois, Fr. 292.35/mois
- Fr. 10 000.-, 36 mois, Fr. 341.75/mois
- Fr. 14 000.-, 36 mois, Fr. 478.50/mois
- Fr. 20 000.-, 48 mois, Fr. 536.55/mois
- Fr. 25 000.-, 48 mois, Fr. 670.70/mois

Votre partenaire dans toutes les questions financières **BANQUE POPULAIRE SUISSE**

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie.)

Je désirerais un prêt comptant de Fr.

Prénom, nom

Rue, no

NPA, localité

Téléphone

Adresse: Banque Populaire Suisse, CAM, case postale, 3000 Berne 16.

Bureau de la place de Sion cherche

**gérances d'immeubles
comptabilité
travaux de bureau divers**

(salaires, paiements, etc.).

Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffre P 36-513292 à Publicitas, 1951 Sion.

Junge kaufmännische Angestellte
Muttersprache deutsch mit Kenntnissen in der französischen Sprache sucht

Stelle

(evtl. Salson) Im Büro oder im Verkauf.

Offerten sind zu richten unter Chiffre S 36-033613 Publicitas, 1951 Sion.

Partout:

ville, campagne, sous abri, en plein air

GROS A GAGNER

Elevage simple, facile, propre, chez soi, avec petite place. Augmentera rapidement vos revenus ou préparera et agrémentera votre retraite, suppléera à l'AVS, etc. ACHAT GARANTI de la production. Demandez VITE documentation ILLUSTRÉE GRATIS et sans engagement. TERRIX/NF - Le Pralet 1073 La Cliale-aux-Moines Lausanne

Völkl donne le ton



Un ski autorisé à porter le nom Völkl prestigieux doit faire valoir des qualités hors du commun... et être en avance sur son temps!

Modèles haut de gamme Explosiv R et Perfection A1: **construction caisson de torsion** Völkl (avec accord judicieux de la ligne de flexion, répartition de souplesse, ligne de côte, rigidité en torsion et suppression des vibrations) et **nouvel affûtage à la pierre Völkl.**

Explosiv R. Plus rapide. Plus accrocheur. Plus maniable. Plus stable. Un des meilleurs skis de slalom géant du monde. Pour compétiteurs et coureurs sportifs chevronnés. Existe également en version slalom. **569.-**

Perfection A1. Tenue de piste à toute épreuve. Prise de carres précise. Maniabilité extrême et réaction immédiate. **Ménagement des articulations** du fait de l'excellent amortissement des chocs. Un ski réussi pour connaisseurs! **469.-**

S Recommandé par l'Association suisse des magasins d'articles de sport et les commerçants spécialisés de Intersport, Zentrasport, Camaro-Sport et EVUS.

Völkl-Uvex Vertriebs AG, 6340 Baar

Völkl
skis sur mesure

FOIRE SUISSE DE LA MUSIQUE PALAIS DE BEAULIEU LAUSANNE, 22-24 OCT. 1982

Venez vivre la musique!

La foire professionnelle suisse des instruments de musique ouvre ses portes au public, du 22 au 24 octobre, à Lausanne, dans le cadre prestigieux du Palais de Beaulieu.

Des présentations d'instruments, des animations radiophoniques, une exposition de photos et des démonstrations de l'école suisse de jazz vous feront vivre la musique.

Heures d'ouverture au public:
vendredi 22: de 18 à 21 h.
samedi 23: de 10 à 21 h.
dimanche 24: de 10 à 18 h.

La 1ère Foire suisse des instruments de musique

Une grande foire professionnelle ouvre ses portes au public

Théâtre de Beaulieu
Lausanne
Samedi 23 octobre
20 h. 00

Concert "Multi-musiques"

- ENSEMBLE ROMAND D'INSTRUMENTS DE CUIVRE
Direction: André Besançon
- BASLER MADRIGALISTEN
Direction: Fritz Naef
- BERTRAND ROULET, pianiste
- JODLERCHOR: ZUR SAEGE, HERISAU
- FUSION - Jazz-rock

Cet unique concert sera enregistré en public par les radios suisse-romande, suisse alémanique et la télévision.

Prix unique des places: Fr. 20.-
Location: Théâtre municipal de Lausanne
Tél. 021/22 64 33

Bex - Pré-de-Foire
Samedi 23 octobre

Marché-concours d'automne

250 moutons,
40 chèvres.

Vente d'excellents sujets de montagne.
Cantine - Restauration
chaude dès 9 heures.

Syndicat du petit bétail
Bex et environs
36-033608

Machines à laver linge et vaisselle

Retour exposition - Comptoir
Cédées à bas prix
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Echange - Location - Vente
Réparation toutes marques
Magic Valais
Tél. 027/22 73 21
83-7506

Pépinières M.-C. Evéquo
1961 Erde - 1846 Chessel

A vendre

ABRICOTIERS

pommiers, poiriers, pruniers
Cerisiers différentes variétés

Tél. 027/36 19 79 ou
025/81 22 27
heures des repas.

36-33356

Envisagez-vous un achat? N'y renoncez pas! Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de

Mensualité désirée

env. Fr.

C 587

Nom Prénom

Rue/No domicile ici depuis nationalité NPA/Lieu

employeur domicile précédent né le état civil

salaires mensuel Fr. revenu conjoint Fr. depuis? loyer mensuel Fr.

nombre d'enfants mineurs signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Invitation à notre exposition d'automne
MAZDA



du mercredi 20 au dimanche 24 octobre de 9 à 20 heures

Attention!

Durant l'exposition, il sera vendu 6 Mazda 626 au prix sensationnel de Fr. ?????.-

A Sion
Couturier S.A.
Garage de Tourbillon
Avenue de Tourbillon 23-25
Tél. 027/22 20 77 - 22 27 08

A Saint-Séverin, Conthey
Garage
Jean-Bernard Carruzzo
Tél. 027/36 22 43

FOOTBALL: CE SOIR LES COUPES D'EUROPE

Servette et Zurich à l'Est

L'aventure suisse en coupe d'Europe va-t-elle se terminer à l'Est? Pour Servette et Zurich, la tâche s'annonce pour le moins difficile d'accéder aux huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA. Slask Wroclaw, leader du championnat de Pologne, et Ferencvaros, un des clubs hongrois les plus titrés, constituent des obstacles de taille. Souvent sans génie, les formations de l'Est sont néanmoins réputées par leur solidité affichée sur tous les terrains d'Europe.

Leader avec trois points d'avance sur Widzew Lodz, Slask Wroclaw n'a fêté qu'un seul titre de champion de Pologne, en 1977. L'équipe présente un ensemble très homogène. Trois joueurs ont été sélectionnés en équipe nationale. Le stopper Krol, 22 ans, qui a fêté sa première sélection récemment à Lisbonne, le gardien Kostrzewa et le demi Syblis. Au premier tour, les Polonais ont éliminé Dynamo Moscou (2-2 à Wroclaw et 1-0 en URSS).

Avant Belgique - Suisse, Paul Wolfsberg avait accompagné Grasshopper à Kiev. Après l'échec de Bruxelles, le coach de l'équipe suisse suivra les Servettes en Pologne, où Alain Geiger, Lucien Favre et Michel Decastel peuvent gagner leur titularisation pour le match de Rome contre l'Italie. A la peine samedi à Leytron en coupe, les Genevois sont conscients de la difficulté de leur tâche. Guy Mathez attend une réaction de son équipe. L'entraîneur servettien ne sait pas encore si Angelo Eila sera apte à tenir sa place. C'est le seul point d'interrogation pour Mathez quant à la composition de son équipe.

Toujours sans Zappa et avec un Ludi diminué, Zurich se déplace à Budapest sans ses meilleures armes défensives. Le club zurichois traverse une crise depuis des mois. Face à Ferencvaros, Daniel Jeandupeux mettra l'accent sur le danger que représente Nylasi. Dans un bon jour, le stratège de l'équipe de Hongrie peut forcer, à lui tout seul, la décision. En attaque, Poloskel a toutes les qualités d'un buteur.

Jeandupeux s'est rendu à deux reprises à Budapest pour observer Ferencvaros. Pour obtenir un bon résultat, le FC Zurich se doit de retrouver son football du printemps 1981 lorsqu'il survola le championnat. A Budapest, des hommes comme Maisen et Jerkovic, très décevants depuis la reprise, auront un rôle capital à jouer. Ce soir, les deux demis de Jeandupeux n'auront pas le droit à l'erreur.

En coupe des champions, où Dinamo Kiev, le «tombeur» de Grasshopper, est déjà qualifié pour les quarts

de finale en raison du forfait de Nentori Tirana, l'avantage du terrain devrait jouer en faveur des clubs qui reçoivent.

Ce devrait être le cas du Rapid de Vienne, du CSKA Sofia, du SV Hambourg. Mais le choc de ces huitièmes de finale aura lieu à Liège entre le Standard et la Juventus. Handicapés par les absences de Gerets et Millecamps, les Belges peuvent créer la surprise face à une «Juve» qui n'a pas encore trouvé sa vitesse de croisière.

Chez les vainqueurs de coupe, la situation est identique. Le Galatasaray Istanbul, Aberdeen, le Real Madrid, voire Swansea City semblent à même de l'emporter à domicile. Reste à savoir si ce succès éventuel comportera une marge de sécurité suffisante pour le retour à Vienne (Autriche), en Belgique (Waterschel), à Bu-

dapest (Ujpest) ou à Paris (Paris Saint-Germain).

Trois confrontations s'annoncent spectaculaires et indécises: Etolle Rouge Belgrade - Barcelone, AZ 67 Alkmaar - Inter Milan et surtout Tottenham - Bayern Munich. Chacun de ces six clubs dispose d'atouts collectifs et individuels pour s'assurer un avantage initial qu'il conviendra de confirmer deux semaines plus tard.

En coupe de l'UEFA, sept rencontres retiennent l'attention, sans que l'intérêt pour les autres soit mésestimé pour autant. Ce sont: Benfica - Lokeren, Hajduk Split - Bordeaux, Saint-Etienne - Bohemians Prague, mais surtout Glasgow Rangers - FC Cologne, Anderlecht - Porto, Napoli - Kaiserslautern et Valence - Banik Ostrava.

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Coupe des clubs champions

HUITIÈMES DE FINALE

Mercredi 20

Dinamo Bucarest (Rou) - Aston Villa (Ang)
Rapid Vienne (Aut) - Widzew Lodz (Pol)
Standard Liège (Be) - Juventus Turin (It)
Hambourg SV (RFA) - Olympiakos Pirée (Gr)
CSKA Sofia (Bul) - Sporting Lisbonne (Por)
Real Sociedad (Esp) - Celtic Glasgow (Ec)
Dinamo Kiev (URSS) - Nentori Tirana (Alb)
forfait des Albanais, Dinamo Kiev qualifié
HJK Helsinki (Fin) - Liverpool (Ang) 1-0 (1-0)

Coupe des vainqueurs de coupe

HUITIÈMES DE FINALE

Mercredi 20

Etoile Rouge Belgrade (You) - FC Barcelone (Esp)
Galatasaray Istanbul (Tur) - Austria Vienne (Aut)
Swansea City (Gal) - Paris Saint-Germain (Fr)
Tottenham Hotspurs (Ang) - Bayern Munich (RFA)
AZ 67 Alkmaar (Ho) - Internazionale Milan (It)
KB Copenhagen (Dan) - Waterschel (Be)
Aberdeen (Ec) - Lech Poznan (Pol)
Real Madrid (Esp) - Ujpest Dosza Budapest (Hon)

Coupe UEFA

SEIZIÈMES DE FINALE

Mercredi 20

Benfica Lisbonne (Por) - KSC Lokeren (Be)
Slask Wroclaw (Pol) - Servette (S)
Ferencvaros Budapest (Hon) - FC Zurich (S)
Paok Salonique (Gr) - Séville FC (Esp)
Spartak Moscou (URSS) - FC Haarlem (Ho)
Viking Stavanger (Nor) - Dundee United (Ec)
Glasgow Ranger (Ec) - FC Cologne (RFA)
Werder Brème (RFA) - IK Brage (Su)
Saint-Etienne (Fr) - Bohemians Prague (Tch)
Naples (It) - FC Kaiserslautern (RFA)
Valence (Esp) - Banik Ostrava (Tch)
RSC Anderlecht (Be) - FC Porto (Por)
AS Roma (It) - IFK Norrköping (Su)
Hajduk Split (You) - Girondins de Bordeaux (Fr)
Corvinul Hunedoara (Rou) - FK Sarajevo (You)

Jeudi 21

Shamrock Rovers (Eir) - Universitatea Craiova (Rou)

Sensation à Helsinki

Le triple champion d'Europe, Liverpool a subi une défaite par 0-1 (0-1) face au champion de Finlande HJK Helsinki au deuxième tour de la coupe d'Europe des clubs champions. Devant 5700 spectateurs et par une température de zéro degré, les Anglais n'ont jamais été vraiment dans le coup. Les Finnois ouvraient la marque deux minutes avant le repos grâce au Turc Atik Ismail et conservaient cet avantage jusqu'à la fin de la partie.

HJK Helsinki - Liverpool 1-0 (1-0). - Stade d'Helsinki. - 5700 spectateurs. - But: 43e Ismail 1-0.

Les Valaisans ce soir au stade d'Octodure

Le stade Octodure vivra, ce soir, à l'heure valaisanne. En effet, les sélections cantonales 3 et 4 y rencontreront celles de Fribourg. Coup d'envoi de ces deux matches; 18 heures. Venez donc prendre un bol d'air et d'enthousiasme autour de la pelouse martigneraise. Vous ne le regretterez pas.

Koni Imboden au FC Brigue

Le FC Brigue s'est intéressé à Koni Imboden (FC Rarogne) et un terrain d'entente a pu être trouvé entre les deux clubs. Encore quelques jours de patience et le FC Brigue trouvera en Koni Imboden un joueur du milieu du terrain qui va certainement apporter (aux côtés de Fabio Grossi et Anton Fux) beaucoup à son club. C'est ce que nous lui souhaitons très sincèrement.

La sélection suisse des moins de 16 ans

Pour le match de qualification du championnat d'Europe des «moins de 16 ans» contre la Hollande le 3 novembre à Wallisellen, le chef des sélections juniors de l'ASF, Gérard Froidevaux, a retenu les joueurs suivants:

Gardiens: Thomas Grüter (Emmenbrücke) et Daniel Steiner (Young Boys). - **Défenseurs:** Daniel Fäs (Zurich), André Hirschi (Young Boys), Markus John (Frick), Rolf Rösli (Concordia Bâle), Reto Rossi (Affoltern am Albis), Stefan Schlumpf (Wallisellen) et Othmar Schwaller (Granges). - **Attaquants et demis:** Reto Baumgartner (Wettingen), Hervé Lièvre (Porrentruy), Beat Ruch (Young Fellows), Beat Schenk (Young Boys), Markus Suter (Veltheim), Willy von Bergen (Reconvilier) et Guido Gastaldi (Grasshopper).

INCIDENT AU HC VIÈGE

Lors d'un entraînement du HC Viège, les deux joueurs Ottavio Soffredini et Armin Wyssen sont entrés extrêmement violemment en collision, Soffredini devant être conduit immédiatement à l'hôpital avec une grave blessure à l'oreille. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de cet incident qui, selon certaines sources officieuses, serait un règlement de comptes entre les deux joueurs. Le comité du HC Viège prendra les décisions qui s'imposent après avoir entendu les intéressés.

CYCLISME: AVANT LE TROPHÉE BARACCHI

La revanche de Gisiger

Battu par Hinault au Grand Prix des Nations, Daniel Gisiger possède une belle occasion de sauver sa saison dans le trophée Baracchi, qui se déroulera samedi. Associé au champion du monde Giuseppe Saronni, le Biennois, qui l'avait emporté l'an dernier avec Serge Demierre, dispose des meilleures cartes.

Le danger pour la paire Gisiger-Saronni viendra de Francesco Moser et de son coéquipier d'un jour, le Belge Jean-Luc Vandenbroucke, vainqueur de Blois-Chaville. Moser a triomphé déjà à trois reprises dans le Baracchi alors que Vandenbroucke l'emportait en 1980 avec son compatriote Fons De Wolf.

Quatre autres Suisses seront en lice dans ce contre la montre de 98,1 km entre Pontedera et Pise. Le Genevois Serge Demierre sera associé à

son coéquipier de Cilo, Gilbert Glaus. Pour sa dernière course internationale sous le maillot de Cilo, Jean-Mary Grezet sera au côté de l'italien Roberto Visentini et Urs Freuler fera équipe avec le spécialiste de poursuite, l'italien Maurizio Bidinost.

Les douze équipes inscrites au Baracchi:

Giuseppe Saronni-Daniel Gisiger (It-S), Francesco Moser-Jean-Luc Vandenbroucke (It-Be), Silvano Contini-Peder Pedesen (It-Dan), Roberto Visentini-Jean-Mary Grezet (It-S), Hennie Kuiper-Bert Oosterbosch (Ho), Urs Freuler-Maurizio Bidinost (S-It), Jacques Bossis-Stephen Roche (Fr-It), Serge Demierre-Gilbert Glaus (S), Theo De Roy-Ferdi Van den Haute (Ho-Be), Palmiro Masciarelli-Dante Morandi (It), Guido Bontempi-Bruno Leali (It), et Guido Boni-John Wilson (It-Aus).

CYCLISME

Freuler - Dill-Bundi battus à Dortmund

Pour leur deuxième épreuve de Six Jours courue en commun, les Suisses Urs Freuler et Robert Dill-Bundi se sont classés seconds à Dortmund, avec un tour de retard sur les vainqueurs, Danny Clark-Henry Rinklin (Aus-RFA). La paire helvétique, en tête durant deux jours, a dû s'avouer battue lors de l'ultime soirée. Le classement final: 1. Danny Clark - Henry Rinklin (Aus-RFA) 565 points; 2. à un tour: Urs Freuler - Robert Dill-Bundi (S) 498; 3. à deux tours: Wilfried Peffgen - Horst Schütz (RFA) 306; 4. Josef Kristien - Hans Hindelang (RFA) 348; 5. Udo Kempel - Gert Frank (RFA-Dan) 294; 6. Patrick Sercu - Maurizio Bidinost (Be-It) 218; 7. à quatre tours: René Pijnen - Ad Wijnands (Ho) 183; 8. à quatorze tours: Roman et Sigmund Hermann (Lie) 298.

BASKETBALL

Monsalve quitte Mestre

Moncho Monsalve, ancien entraîneur de Vevey et de l'équipe nationale, a cessé ses fonctions de l'équipe italienne de A1 Lebole Mestre. Monsalve n'avait pas un diplôme d'entraîneur reconnu par la ligue italienne et ne pouvait, ainsi, diriger le coaching de son équipe pendant les matches. Dans ces conditions, Monsalve a décidé de retourner, pour le moment, en Espagne.

A Bâle avec le Fan's Club du FC Sion

Le FC Sion joue à Bâle et le Fan's Club séduisois organise un car pour ce déplacement du samedi 23 octobre 1982.

Départ: gare CFF de Sion à 15 h. 30.
Inscriptions: tél. (027) 23 36 18.

Grève en Italie le 31 octobre

L'Association des footballeurs professionnels italiens a décidé une journée de grève pour les rencontres de première division prévues le 31 octobre, a annoncé à Milan, Me Sergio Campana, son président.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours No 42:
1 g. avec 13 p. 33 648 fr. 75
43 g. avec 12 p. 782 fr. 55
512 g. avec 11 p. 65 fr. 70
3951 g. avec 10 p. 8 fr. 50

TOTO-X

Liste des gagnants du concours No 42:
28 g. avec 5 Nos 1295.-
1 635 g. avec 4 Nos 16 fr. 65
18 168 g. avec 3 Nos 3.-
Le maximum de 6 Nos n'a pas été réussi, pas plus que 5 Nos avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 170 000 francs.

BOXE

SUR LES RINGS ÉTRANGERS

● **Un championnat du monde.** - Le Mexicain Freddie Castillo défendra pour la première fois son titre de champion du monde des poids mouches (version WBC) devant le Dominicain Eleoncio Mercedes, à l'«Olympic Auditorium» de Los Angeles, le samedi 6 novembre, ont annoncé les organisateurs.

● **Haley défend son titre contre l'italien Gimenez.** - L'Américain Leroy Haley mettra, pour la première fois, son titre de champion du monde des super-légers (version WBC) en jeu face à l'italien d'origine argentine Giovanni Giuseppe Gimenez, ce soir, au «Convention Center» de Cleveland, dans l'Ohio.

● **Un championnat d'Europe.** - Le Danois Hans-Henrik Palm, champion des mi-moyens, mettra son titre en jeu, le 5 novembre au KB Hallen de Copenhague, face au Gallois Colin Jones. La nouvelle a été annoncée officiellement par le promoteur danois Mogens Palle qui organisera la réunion.

● **Eusebio Pedroza abandonnerait la boxe.** - Le champion du monde des poids plume (version WBA), le Panaméen Eusebio Pedroza, a annoncé qu'il se retirerait de la boxe professionnelle après son combat contre l'Américain Rocky Loogridge, prévu en décembre prochain. Pedroza avait conservé son titre sur une décision de match nul face à son challenger, l'Américain Bernard Taylor, le 16 octobre dernier à Charlotte aux Etats-Unis.

HOCKEY SUR GLACE

Le premier Soviétique en NHL

Victor Nechaev est devenu samedi dernier, à Uniondale (Etat de New York), le premier Soviétique à participer à un match professionnel de la Ligue nord-américaine (NHL). Agé de 26 ans, Nechaev, marié à une Américaine et établi en Californie depuis un an, a été choisi par les «Kings» de Los Angeles, l'une des meilleures équipes de la NHL. Nechaev, qui joua pour la dernière fois en URSS en 1980-1981, serait-il mieux considéré aux Etats-Unis qu'en Union soviétique où il ne figurait pas parmi les joueurs de premier plan?

● **Ligue nationale B, groupe est, match en retard:** Grasshopper - Rapperswil- Jona 5-8 (1-2 2-1 2-5).

TENNIS

Günthardt battu à Tokyo

Dernier Suisse en lice dans le tournoi de Tokyo, comptant pour le Grand Prix et doté de 125 000 dollars, Markus Günthardt a été battu en deux sets, au deuxième tour, par l'Américain Martin Davis (3-6 3-6). Les résultats:

Simple messieurs, 1er tour: Jimmy Arias (EU) bat Cary Leeds (EU) 6-3 6-2; Dominique Bedel (Fr) bat Steve Meister (EU) 6-3 6-0; Rocky Royer (EU) bat Bill Cowan (Can) 7-6 7-6; Gianni Occhipinti (It) bat Zoltan Kuharsky (Hon) 7-6 7-5; Trey Waltke (EU) bat Hitoshi Shirato (Jap) 6-2 7-6. - **Deuxième tour:** Francisco Gonzalez (Pér) bat Robert Van't Hof (EU) 6-4 6-0; Andy Andrews (EU) bat Mike Brunberg (EU) 6-4 6-2; Brad Gilbert (EU) bat Eric Sherbeck (EU) 6-2 6-1; Martin Davis (EU) bat Markus Günthardt (S) 6-3 6-3; Bruce Kleege (EU) bat Andreas Maurer (RFA) 7-6 5-7 6-3; Toru Yonezawa (Jap) bat Morris Strode (EU) 6-3 7-6.

Positions au grand prix masculin

Après les tournois de la semaine dernière, les positions en tête du grand prix masculin étaient les suivantes:

1. Jimmy Connors (EU) 3355 points en 17 tournois; 2. Ivan Lendl (Tch) 2313-12; 3. Guillermo Vilas (Arg) 2285-13; 4. John McEnroe (EU) 1805-10; 5. Mats Wilander (Su) 1520-17; 6. Vitas Gerulaitis (EU) 1260-14; 7. José Higuera (Esp) 1186-14; 8. Yannick Noah (Fr) 1059-13; 9. Gene Mayer (EU) 1020-13; 10. José-Luis Clerc (Arg) 907-12.

Günthardt contre Amritraj

Au tournoi WCT d'Amsterdam, le Suisse Heinz Günthardt affrontera au premier tour l'Indien Vijay Amritraj. Le match vedette du premier tour sera sans conteste celui opposant Guillermo Vilas (Arg) à Wojtek Fibak (Pol).

● **Miljanic entraîneur de Valence?** - Le Yougoslave Miljan Miljanic sera, s'il l'accepte, le nouvel entraîneur de Valence, ont décidé les dirigeants de l'équipe espagnole, à la recherche depuis plus d'un an d'un entraîneur renommé.

● **BÂLE.** - **Match amical:** FC Bâle - VfB Stuttgart 2-0 (1-0). - **Buts:** 43e Zbinden 1-0, 50e Sutter 2-0. - 7500 spectateurs.

● **BOCHUM.** - **Match amical:** VfL Bochum - Neuchâtel Xamax 3-1 (0-1). - **Buts:** 15e Perret 0-1, 49e Pater 1-1, 57e Krella 2-1, 68e Pater 3-1. - 1000 spectateurs.

Offres absolument épatantes pour des voitures neuves Audi et VW!

Chez tous les 560 partenaires V.A.G.
pour Audi et VW en Suisse et FL.



Actuel en octobre chez nous:
Le tandem idéal pour traiter le linge:
AEG LAVAMAT PRINCESS 1003,
l'avantageuse machine à laver automatique d'élite
et l'économique séchoir
AEG LAVATHERM 450 electronic.

Roger Farinet
Electroménager
1907 Saxon

AEG Synonyme de qualité

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
d'éclairage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

Un carnet de dépôt 50%

Possibilités de retrait jusqu'à
fr. 20 000.- par mois sans préavis.

Obligations de caisse

- 4¼% Durée 3 ans
- 5% Durée 4 à 6 ans
- 5¼% Durée 7 à 8 ans

banque aufina

Institut affilié à
l'Union de Banques Suisses
1951 Sion, 2, rue du Scex, tél. 027/22 95 01

Voir plus loin... c'est acheter plus près!

famila



PAN! DANS LE MILLE

Fondue Gerber

800 g
4 port.

7.45
net

100 g
-931

seule-
ment

Mercure Goldenblack

café en grains
250 g

3.70
net

seule-
ment

Nutella

dans un verre à eau
200 g

2.25
net

seule-
ment

Chocoly

Oulevay

250 g

1.95
net

seule-
ment

Palmolive Baby Shampoo

200 ml

2.50
net

seule-
ment

Flup maintenant mousse contrôlée

870 g

2.90
net

100 g
-333

seule-
ment

REGINA

Ravioli
à la sauce tomate
870 g

2.65
seule-
ment

100 g
-305

Haricots cassoulet
880 g

1.90
seule-
ment

100 g
-216

Purée de pommes
880 g

1.95
seule-
ment

100 g
-222

pronto

Birchermüesli
prêt à servir
400 g

1.85
seule-
ment

100 g
-463

Prix bas, haute qualité - un plaisir!

plus près, sympathique, avantageux...

Affaires à saisir
Appareils en retour d'exposition
MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

Gros rabais
Facilités de paiement
Fr. 30.-
par mois

Occasions dès
Fr. 390.-

Réparations toutes marques sans frais de déplacement

Habitat services
Appareils ménagers
Sion
027/23 34 13

RÉALISEZ VOUS-MÊME VOS IDÉES DE TRICOT: AVEC PASSAP, DE LA LAINE ET LE FORM COMPUTER.



Machine à tricoter PASSAP

Instruction et service après vente efficaces

BOUTIQUE
Penelope

Mme Duc, rue des Remparts 13, Sion - ☎ 027/23 48 12
36-000759

Lutte: championnat suisse interclubs Martigny confirme - Conthey s'impose

C'est en terre saint-galloise, dans une ambiance extraordinaire, que le Sporting-Club de Martigny s'est refait une santé en tenant en échec son rival Kriessern, lors de la cinquième journée du championnat suisse interclubs de LNA. Cette rencontre a été suivie par une chambrée de plus de 300 personnes qui n'ont pas ménagé leur soutien aux lutteurs locaux.

Pour cette rencontre les Martignais s'alignaient dans la composition suivante: Ekrem Niziri, Jérôme Bori, Claude Putallaz, Yvan Regamey, Nicolas Lambiel, Raymond Bergerand, Henri Magistrini, Jimmy Martinetti, Philippe Bubloz et Etienne Martinetti.

L'absence du talentueux lutteur Armando Fernandez, pour raisons médicales, handicapa quelque peu les équipiers du Sporting que l'entraîneur Jimmy Martinetti avait motivés en conséquence, suite à la défaite le week-end passé contre Sense.

La rencontre commença très bien pour les Martignais puisque en 48 kg, le Yougoslave Niziri gagna son combat, puis tout se déroula selon le tableau de marche de l'entraîneur à l'exception du combat en plus de 100 kg où le vétéran Etienne Martinetti fut disqualifié de manière douteuse par l'arbitre Ernst Tanner, ce qui permit à Kriessern d'arracher sur le fil le match nul sur le score de 19-19.

Ce point de l'espoir gagné à Kriessern par le Sporting lui permet de rester dans le sillage de son rival saint-gallois.

Voici les résultats détaillés: Niederer Werner (K) - Niziri Ekrem (M) 0-4; Graf Jakob (K) - Bori Jérôme 4-0; Graf Ernest (K) - Putallaz Claude-Alain (M) 4-0; Ditesch Hugo (K) - Regamey Yvan (M) 3-1; Haldner Daniel (K) - Lambiel Nicolas (M) 3-0; Dietsche Marcel (K) - Bergerand Raymond (M) 0-4; Durot Willy (K) - Magistrini Henri (M) 1-3; Herrsche Lothar (K) - Martinetti Jimmy (M) 0-3; Dietsche Gottfried (K) - Bubloz Philippe (M) 0-4; Lüthi Hans (K) - Martinetti Etienne (M) 4-0.

Conthey - Vevey

En s'imposant contre la formation du Riviera Lutte Vevey, les lutteurs contheysans ont remporté leur quatrième victoire consécutive dans le championnat romand de première ligue.

Pour cette rencontre, Conthey alignait l'équipe suivante: Christophe Carruzo, Jean-Félix Putallaz, Jacques Winteregg, Stéphane Carruzo, Christian Evéquo, Stéphane Tornay, Gérard Germainier, Daniel Fontannaz et Vasil Patrascu.

C'est en obtenant 5 victoires dans les combats en style gréco-romain que les Contheysans obtiennent la victoire dans cette rencontre sur le score de 34,5 - 29.

Toute l'équipe est à féliciter pour son engagement total qui a permis à la formation contheysanne de continuer sa marche triomphale et conserver sa place de leader du groupe romand.

Ce championnat romand sera interrompu jusqu'au 20 novembre pour permettre le déroulement de quelques

compétitions individuelles. Cette pause permettra aux Contheysans de panser leurs blessures spécialement celle de l'entraîneur Patrascu qui fut victime d'une déchirure musculaire lors de cette partie.

Voici les résultats détaillés: 1. Carruzo Christophe (C) - Eros François (V) 4-0; Putallaz J.-Félix (C) - VA 4-0; Winteregg Jacques (C) - Moossa Alaa (V) 0-4; Carruzo Stéphane (C) - Ecoffey Norbert (V) 4-0; Evéquo Christian (C) - Buzek Yanus (V) 0-4; Tornay Stéphane (C) - Mosimann Marc-André (V) 4-0; Germainier Gérard (C) - Di Tria Michel (V) 0-4; Patrascu Vasil (C) - Gizza Naser (V) 3,5-0; Carruzo Christophe (C) - Eros François (V) 4-0; Putallaz J.-Félix (C) - VA 4-0; Winteregg Jacques (C) - Moossa Alaa (V) 0-4; Carruzo Stéphane (C) - Morier Daniel (V) 4-0; Evéquo Christian (C) - Buzek Yanus (V) 0-4; Tornay Stéphane (C) - Mosimann Marc-André (V) 3-1; Fontannaz Daniel (C) - Di Tria Michel (V) 0-4; Patrascu Vasil (C) - Gizza Naser (V) 0-4.

Résultats LNA: Kriessern - Martigny 19-19; Einsiedeln - Schattdorf 34-6; Sense - NTV Basel 28,5-10,5.

Première ligue romande: Conthey - Vevey 34,5-29; Genève-Ouest lémanique 64-0.

Classement après le premier tour, LNA: 1. Kriessern 5/9; 2. Sense 5/7; Martigny 5/7; 4. Einsiedeln 5/5; 5. NTV Basel 5/2; 6. Schattdorf 5/0.

Première ligue romande: 1. Conthey 4/8; 2. Genève 4/4; 3. Ouest lémanique 3/2; 4. Vevey 3/0.



Période du 11-16 octobre

2e LIGUE FÉMININE

Nendaz - Grimsuat	3-0
Ayent - Saint-Maurice	1-3
Savièse - Martigny 2	3-2
Martigny 1 - Sierre	3-1
Rarogne - Bramois	2-3

Casement

1. Nendaz	2 4
2. Martigny 1	2 4
3. Saint-Maurice	2 4
4. Ayent	2 2
5. Bramois	2 2
6. Savièse	2 2
7. Martigny 2	2 0
8. Rarogne	2 0
9. Sierre	2 0
10. Grimsuat	2 0

3e LIGUE FÉMININE

Chamoson - Massongex	F 0-3
Massongex - Verbier	3-0
Sion 2 - Brigue	0-3
Sion CP - Chamoson	2-3
Viège - Bramois 2	3-1
Gampel - Conthey	2-3

Classement

1. Massongex	2 4
2. Brigue	2 4
3. Conthey	2 2
4. Sion CP	2 2
5. Viège	1 2
6. Sion 2	2 2
7. Chamoson	2 2
8. Gampel	2 0
9. Bramois 2	2 0
10. Verbier	1 0

Le résultat du match Verbier - Viège ne nous est pas encore parvenu.

4e LIGUE FÉMININE

Loèche - Grimsuat	3-2
Martigny 3 - Savièse 2	3-0
Leytron - Fully 2	renv. au 19.11
Fully 2 - Conthey	3-0
Papillon - Sion 3	renv. au 19.10

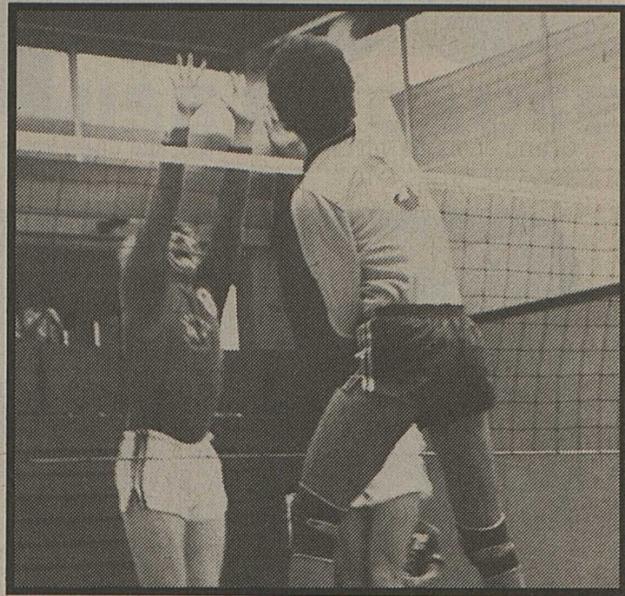
JUNIORS FÉM.

Brigue - Fully	3-1
Martigny - Sion	3-0
Ayent - Savièse	3-1
Nendaz - Verbier	F 3-0
Bramois - Chamoson	3-2

Classement

1. Martigny	2 4
2. Nendaz	2 4
3. Brigue	2 4
4. Fully	2 2
5. Bramois	2 2
6. Sion	2 2
7. Ayent	2 2
8. Chamoson	2 2

Association cantonale valaisanne de volleyball Résultats et classements



Malgré son stage à l'école de recrue, Joël Balet (3) fut l'un des meilleurs Sédunois, samedi à Lausanne. Photo Demont

Classement

1. Chalais	2 4
2. Sedunum	1 2
3. Fully J	2 2
4. Sion J	2 0
5. Savièse J	2 0

2e LIGUE MASCULINE

Sierre - Sion 2	3-1
Naters 1 - Ayent	3-1
Fully 1 - Fully 2	3-0

Classement

1. Fully 1	1 2
2. Naters 1	1 2
3. Sierre	2 2
4. Ayent	2 2
5. Fully 2	2 2
6. Sion 2	2 0

3e LIGUE MASCULINE

Sion 3 - Viège	3-1
Grimisuat - Naters 2	0-3
Martigny 1 - Savièse 1	3-0

Classement

1. Sion 3	2 4
2. Martigny 1	2 4
3. Naters 2	2 2
4. Grimisuat	2 2
5. Viège	2 0
6. Savièse	2 0

4e LIGUE MASCULINE

Chalais - Sion J	3-1
Savièse J - Fully J	0-3

ATHLÉTISME

Critérium des as à l'Ancien-Stand

Ce prochain samedi, à 16 heures, le Centre athlétique de Sion tente une première: le critérium des as. Cette course par élimination regroupera les meilleurs coureurs du canton qui auront répondu à l'invitation du club de la capitale.

Voici la liste des athlètes intéressés par cette épreuve originale:

1500 m: 1. Pierre Délèze, CA Sion, 3'34"85; 2. Stéphane Schweickhardt, CABVM, 3'54"84; 3. Alfons Studer, TV Naters, 3'57"55; 4. Kurt Berchtold, TV Naters, 4'01"62; 5. Diego Studer, TV Naters, 4'06"10; 6. Bruno Crettenand, CA Sion, 4'07"52; 7. Dominique Solioz, CABVM, 4'08"53; 8. Olivier Ménétrez, Uvrier, 4'09"38; 9. Bernard Brigue, CA Sierre, 4'13"47; 10. Philippe Clivaz, CA Sion, 4'15"42; 11. André Clavien, CA Sierre, 4'15"83; 12. Pascal Bonvin, Flanthey, 4'17"06.

5000 m: 1. Pierre Délèze, CA Sion, 13'28"77; 2. Stéphane

Schweickhardt, CABVM, 14'44"99; 3. Blaise Schull, CA Sion, 14'46"06; 4. Michel Délèze, CA Sion, 15'12"; 5. Kurt Berchtold, TV Naters, 15'31"55; 6. Alex Berchtold, TV Naters, 15'37"02; 7. Dominique Solioz, CABVM, 15'53"77; 8. J.-P. Terretaz, CABVM, 15'55"82; 9. François Melly, CA Sierre, 16'00"13; 10. Laurent Darbellay, CABVM, 16'05"; 11. Ami Moulin, CA Sion, 16'08"85; 12. Pascal Bonvin, Flanthey, 16'10"11.

1000 m: 1. Blaise Schull, CA Sion, 30'30"88; 2. Stéphane Schweickhardt, CABVM, 30'58"25; 3. Norbert Moulin, Vollèges, 31'24"95; 4. Paul Vetter, Sierre, 32'02"18; 5. Nicolas Clivaz, Chermignon, 32'58"15; 6. Amédée Riithner, Monthey, 33'06"84; 7. René Rappaz, Saint-Maurice, 33'33"15; 8. Laurent Darbellay, CABVM, 33'41"01; 9. J.-P. Terretaz, CABVM, 33'52"08; 10. Ami Moulin, CA Sion, 34'13"82; 11. Bernard Crottag, CA Sierre, 34'39"58; 12. Michel Dorsaz, CABVM, 34'42"28.

Marathon: 1. Michel Seppey, Mâche, 2 h. 24'47"20; 2. Ulysse Perren, Bluche, 2 h. 28'47"60; 3. Michel Délèze, CA Sion, 2 h. 29'58"50; 4. Philippe Theytaz, Anniviers, 2 h. 37'29"70; 5. P.-A. Farquet, Saint-Maurice, 2 h. 38'48"40; 6. Amédée Riithner, Monthey, 2 h. 40'20"30; 7. François Fellay, CA Sion, 2 h. 42'30"30; 8. Octave Bellon, Troistorrens, 2 h. 46'25"; 9. Anton Abgottspon, Viège, 2 h. 48'27"50; 10. Bernard Crottag, CA Sierre, 2 h. 49'19"40; 11. Nicolas Clivaz, Chermignon, 2 h. 52'14"80; 12. J.-C. Willomet, Saint-Maurice, 2 h. 52'39"50.

Si des athlètes ont été oubliés dans ce tableau, qu'ils veulent bien aviser immédiatement Augustin Genoud, Granois-Savièse, (tél. 22 17 67).

Jean-Luc Bidault court «A travers Aigle»

La 9e édition de la course pédestre A travers Aigle a lieu samedi 23 octobre, à partir de 14 h. 50, moment réservé au départ de la première catégorie des poussins garçons et filles. Le délai d'inscription n'est pas passé et les organisateurs enregistrent chaque jour la participation de nouveaux athlètes, tant dans la catégorie des as que celle dite populaire.

Un Allemand, Werner Grommisch (RFA), Jean-Pierre Berset, Peter Basler, Pierre-André Grobet, Freddy Griner (champion suisse 10 000 m) ont fait parvenir leur inscription au Club athlétique d'Aigle.

L'acteur bien connu, adepte de la course à pied et qui a tourné un film sur la course Morat-Fribourg, Jean-Luc Bidault, sera présent samedi à Aigle et participera à l'une des courses dont les départs seront donnés par Sylvio Giobellino, le champion du monde de bob à quatre.

Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027 / 22 39 02
Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027 / 22 95 85
Gérard Joris
Téléphone privé 027 / 88 11 21
Christian Michellod
Téléphone privé 026 / 2 62 46

PREMIÈRE LIGUE

Triple défaite valaisanne Lausanne - Sion (fém.) 3-0 (15-12, 15-7, 15-11)

Les filles de Sion entament le premier set de leur championnat avec résolution. Elles sont mobiles, défendent parfaitement leur zone et relèvent la plupart des balles lausannoises. Et comme l'attaque est la meilleure des défenses, les Sédunoises parviennent à glaner leurs points en alternant *smashes* et feintes. Alors qu'elles ont mené jusqu'à 12-8, voilà que la peur de gagner semble paralyser les joueuses. Du coup, elles perdent confiance et mobilité. Lausanne s'empare du service et marque sept points successifs (15-12).

Au deuxième set, Sion est mené d'emblée 7-0. Les joueuses baissent les bras. Croient-elles qu'en perdant une bataille elles ont perdu la guerre? Il semble que oui. Les Sédunoises attendent que la balle leur tombe sur les bras, oublient d'attaquer et lobent bien trop facilement le bloc adverse. Par moment, elles offrent un jeu plus mobile aux spectateurs et marquent quelques points. Mais, ces quelques soubresauts ne permettent pas à Sion d'atteindre la victoire, loin de là. Lausanne remporte le set 15-7.

Sion se réveille au troisième set, mieux vaut tard que jamais. Les joueuses reprennent confiance, bougent, attaquent et mènent 7-2. Mais voilà que le scénario de la première manche se répète. Lausanne grignote petit à petit le retard accumulé en début de partie, alors que Sion se fixe définitivement à 11 points.

Le manque de mobilité, de combativité et de confiance en soi ont soufflé une victoire qui était pourtant à la portée de Sion.

Lausanne - Sion (masc.) 3-1 (15-13, 15-1, 14-16, 15-9)

Face à une équipe lausannoise totalement transformée par rapport à la formation qui perdit deux fois contre Sion pendant le tour de promotion (il ne reste que trois anciens joueurs), les Sédunois ont avant tout subi une défaite morale. Le manque de combativité, l'absence de cohésion au sein de l'équipe sont à l'origine de la mauvaise exhibition des joueurs de la capitale.

Manquant de confiance face à cette équipe transformée, les attaquants sédunois ont feinté à tour de bras alors que la force de cette formation réside justement dans sa puissance d'attaque.

Après un premier set relativement équilibré, Sion sombra dans la médiocrité et se fit corriger 15-1 dans le deuxième. Un sursaut de vitalité ou peut-être d'orgueil permit aux Valaisans de remonter la pente dans le troisième jeu. Mené 14-7 et après six balles de match pour Lausanne, Sion réussit à remporter ce troisième set et à ébranler la confiance des Lausannois.

Sur leur lancée, les Sédunois menèrent dès le début de la quatrième manche (7-5). Puis, les bras ballants, ils assistèrent à la remontée de Lausanne qui, après avoir repris l'avantage (10-7), termina ce quatrième set par 15-9.

Fully - Gatt (fém.) 0-3

Première ligue féminine. - Résultats: Chênais - Meyrin 0-3; Lausanne VBC - Sion 3-0; Lausanne UC - Montreux 0-3; Fully - Gatt 0-3; Düdingen - Yverdon 3-0. **Première ligue masculine:** Nyon - Ecublens 0-3; Chênais - Meyrin 3-2; Veyrier - Montreux 3-1; Lausanne - Sion 3-1; Sense - Yverdon 3-1.

Le football dans le Chablais Deuxième ligue

Lutry - Aigle ayant été renvoyé à des jours meilleurs et le match Unistars-Espagnols Lausanne arrêté (bagarres), une seule formation du Chablais, Bex, a rempli son contrat. D'ailleurs une bonne opération en partageant l'enjeu (3-3) avec Folgore en deuxième position au classement général de cette subdivision.

Les résultats de cette catégorie: Saint-Légier - Racing 2-1; Beaumont - Moudon renvoyé; Unistars - Espagnols Lausanne arrêté; Payerne - CS La Tour-de-Peilz 6-1; Folgore - Bex 3-3; Lutry - Aigle renvoyé.

CLASSEMENT

1. Payerne	8 8 0 0 30-4 16
2. Folgore	9 6 1 2 27-15 13
3. Racing	9 5 0 4 21-17 10
4. Lutry	7 3 2 2 20-14 8
5. La Tour	8 4 0 4 16-16 8
6. Espag.	8 3 2 3 15-17 8
7. Unistars	8 3 2 3 12-17 8
8. Moudon	8 3 0 5 19-15 6
9. Aigle	8 2 2 4 11-16 6
10. Saint-Légier	8 3 0 5 10-17 6
11. Bex	9 2 1 6 13-33 5
12. Beaum.	8 2 0 6 10-21 4

Troisième ligue

Ollon et Polisportiva Vevey, n'occupent qu'un classement peu en rapport avec leurs prétentions. Ces deux équipes ne purent se départager (2-2) mais le mérite en revient à Ollon qui, mené par 2-0 est parvenu à combler son retard. Nul également entre Roche et Espagnols-Montreux (1-1) ce qui ne veut pas dire que Roche est hors de tout soucis.

Les résultats de ce groupe: Lutry 2 - Villeneuve renvoyé; Polisportiva Vevey - Ollon 2-2; Fully - Rapid Montreux 2 2-2; Puidoux Chexbres - Montreux 2 2-2; Roche - Espagnols-Montreux 1-1; CS La Tour-de-Peilz 2 - Vignoble 0-2.

CLASSEMENT

1. Villen.	7 7 0 0 22-8 14
2. Montr.	2 8 5 1 2 24-14 11
3. Vignoble	8 5 1 2 12-7 11
4. Pully	7 4 1 2 14-11 9
5. Espag.	8 3 2 3 14-16 8
6. Rapid	8 3 1 4 10-16 7
7. Puidoux	8 3 1 4 15-17 7
8. Lutry 2	7 3 0 4 22-16 6
9. Polisp.	8 1 4 3 15-15 6
10. Roche	8 2 4 3 19-23 6
11. Ollon	9 2 1 6 14-29 5
12. La Tour 2	8 1 2 5 11-20 4

PARACHUTISME A SION Une 2e place pour le Valais

Durant le dernier week-end se sont disputés à Sion, pour la deuxième fois, les championnats suisses de relatif à 4 et 8 hommes de formations. Plus de huitante parachutistes y ont pris part, et grâce aux bonnes conditions, aucun accident n'est venu perturber ces épreuves qui furent organisées à la perfection par M. Mayor et son équipe de Sion.

Le Valais s'est fort bien comporté puisque dans l'épreuve à 4, il s'attribue la deuxième place, alors que dans la compétition à 8, il décroche une médaille de bronze. Une équipe mixte Valais-Genève, avec deux paras féminins, Christine Berner et Monique Salamin, s'est classée 8e, en formation 4.

Les formations valaisannes étaient composées de Daniel

Berner, Stéphane Thévenaz, Michel Desmeules et Jean-Gaël Pahud, pour le 4, alors qu'en formation 8, s'étaient joints Claude Roby, Annette Mamy, Robert Mirzan et Joseph Manotta. Dans l'ensemble, ce fut une excellente performance des paras valaisans.

Voici les principaux résultats:
● **Championnat suisse relatif à 4:** 1. Blue Magic, 26 p.; 2. Valais I, 17; 3. Eclipse I, 16; 3. PSC II, 16; 5. Four M, 11; 5. Eclipse II, 11; 5. SPT I, 11; 8. Valais-Genève, 10; 9. Flying Circus II, 10; 8. Sittertal, 10; 8. SPT II, 10; 12. Flying Circus I, 9; 12. Les autres, 9; 14. Bearwings, 7; 14. Illusions, 7; 16. Hedis Guys, 4.
● **Championnat suisse relatif à 8:** 1. PSC I, 19 p.; 2. Eclipse, 11; 3. Valais, 9; 4. Flying Circus, 6; 5. PSC II, 5; 6. SPT, 3.

Coop City

actualité tv
Notre offre publicitaire télévisée

Grand choix de verrerie et de vaisselle dans votre grand magasin Coop



Série de verres en cristal «CHARISMA»

Vaisselle en porcelaine blanche «NORA» avec bordures rouges. Résiste au lave-vaisselle

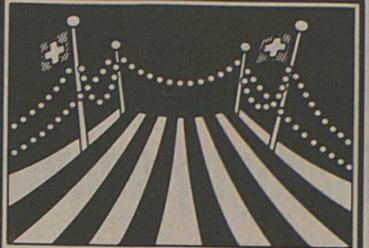
Verre à vin rouge	9.90	Verre à champagne	9.90	Tasse avec soucoupe	6.90	Sucrier	8.90
Verre à vin blanc	8.90	Verre à bière	12.90	Pot à crème	6.90	Assiette à dessert	5.90
Verre à liqueur	7.90	Verre à cognac	8.90	Cafetière	27.90	Tasse à moka	5.90
						Pot à lait	22.90



Coop City

1950 Sion
Place du Midi

1 h parking gratuit
dès fr. 20.- d'achat
Grands Magasins d'Actualité



KNIE

1982 - L'ambiance-cirque

Sion

Les Potences

22 - 24 octobre

vendredi à 20 h.
samedi à 15 h. et à 20 h.
dimanche à 14 h. 30 et 18 h.

Location:

Grands magasins Kuchler-Pellet S.A., Galeries du Midi, Sion

A la caisse du cirque:

vendredi 22 oct., 13 h. 30 à 20 h. 30
samedi 23 oct., 10 h. à 20 h. 30
dimanche 24 oct. de 10 h. à 18 h.

Tél. 027/23 10 07

dès le 22 octobre sans interruption de 9 à 23 h.

Zoo vendredi 14 h. - 19 h. 30

samedi 9 h. à 19 h. 30
dimanche 9 h. - 17 h. 30

Vendredi 22 octobre, première avec le concours de la fanfare La Laurentia, qui donnera un concert au cirque de 19 à 20 heures

Sierre

Plaine Bellevue

25 et 26 octobre

lundi à 20 h.
mardi à 15 h. et 20 h.

Location: Librairie-Papeterie

Amacker, avenue du Général-Guisan 6, Sierre

A la caisse du cirque:

lundi 25 oct., 14 h. à 20 h. 30
mardi 26 oct., 10 h. à 20 h.

Tél. 027/55 46 68

dès le 25 octobre sans interruption de 9 à 23 h.

Zoo lundi 14 h. à 19 h. 30

mardi 9 h. à 17 h. 30

Cirque bien chauffé

Le Zoo Knie des jeunes a Rapperswil: 20 ans!

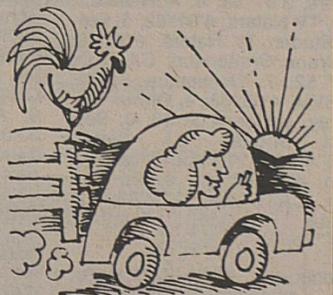
Perdu, 7 octobre

jeune chien

courant, tacheté noir et blanc, moucheté noir et blanc. Région Miex-Torgon.

Tél. 022/59 17 66 - 59 13 27.

Restez en forme

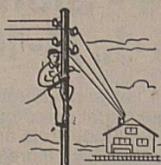


Partir bien reposé

tcs) Pas à la sortie du travail ou après trois à quatre heures de sommeil seulement.

Si

vous avez besoin de personnel...



insérez une annonce dans le

NF

Fourrures sensationnelles au prix de gros

M. R. Petit présente sa collection 1982-1983

Hôtel de la Gare, SI Place-de-la-Gare S.A., 1950 Sion - Tél. 027/23 21 28, du 18 au 23 octobre, lundi à vendredi de 9 h. 30 à 18 h. 30, samedi de 9 h. 30 à 17 heures.

500 manteaux et jaquettes - modèles exclusifs - pour chaque porte-monnaie

Pour femmes et hommes, un des plus grands choix de Suisse dans toutes les grandeurs, de Canada et New York. Zibeline, lynx, chat-lynx, vison, toutes les couleurs, renard, toutes les couleurs, castor, astrakan, rat musqué, marmotte, loup, opossum, vison chinois et pattes vison et pelisse.

Fourrures Jeannine, Bahnhofstrasse 39, 8001 Zurich, «Huguenin», 1er étage, entrée par le restaurant, ☎ 01/211 45 46
Badenerstrasse 248, 8004 Zurich, ☎ 01/241 80 20



Quelqu'un pour qui le sens de la solidarité n'est pas un vain mot, 24 heures sur 24

143



LA MAIN TENDUE

Pour Valais - Chablais, vous pouvez appeler le 143, aussi bien du réseau 025, que 026, 027 et 028

LE DIFFÉREND C.N.S.-PISCINE DE SION EXISTE TOUJOURS! Nageons ensemble, oui, mais...

LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION MISE EN CAUSE

Le 19 février 1982, le jour de l'ouverture officielle de la piscine couverte olympique de Sion, l'on titrait: «Un pavé dans l'eau», en signalant le différend entre le club de natation de Sion et la direction de l'exploitation. A ce jour, il existe toujours, soit près de neuf mois avant l'ouverture officielle qui est prévue pour samedi 23 octobre prochain. Néanmoins, il serait faux de dire que notre article n'a pas retenu l'attention des autorités. Il aura eu pour effet, la constitution d'une commission, présidée par Me Antoine Zen-Ruffinen, conseiller communal, ainsi qu'un abondant échange de correspondance entre les deux parties intéressées. Une correspondance, il faut le préciser, rédigée souvent sous le coup de la colère et en termes virulents. A quelques jours de l'ouverture de cette splendide réalisation, le différend n'a pas trouvé de solution, puisque le CNS a décidé dernièrement de poursuivre l'activité de son école de natation dans la piscine de l'école des Dames-Blanches, à l'avenue de la Gare. Mais comment en est-on arrivé à ce dialogue de sourds et quel est ce différend? Peut-on concevoir que les autorités sionnoises se refusent à accepter le club de natation de la capitale? C'est presque impensable, et pourtant les faits prouvent que le CNS n'est pas pris comme un vrai partenaire à la piscine couverte de Sion. A notre avis, lorsqu'on possède un tel

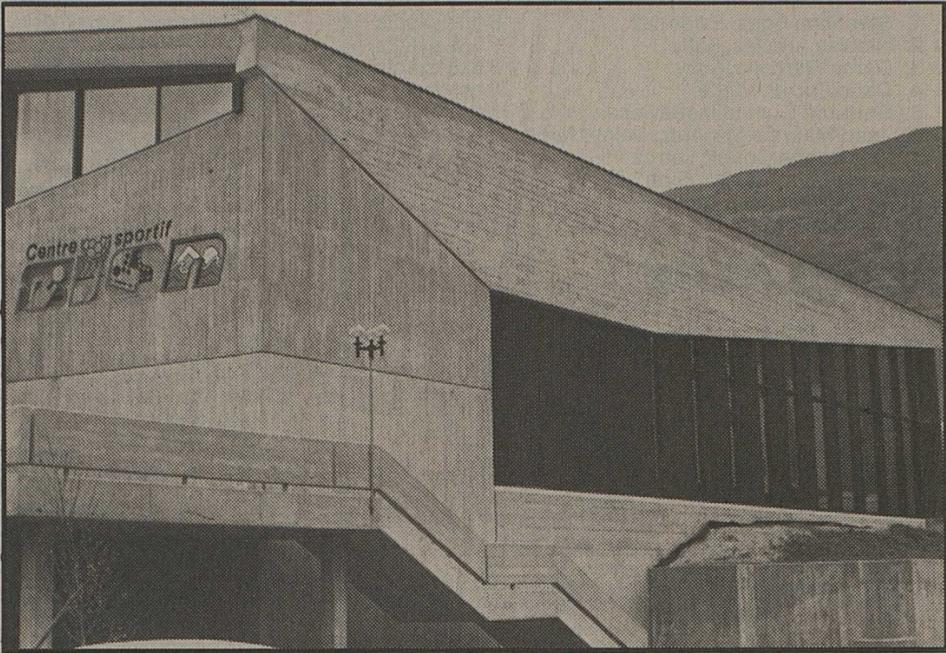
instrument de travail, certainement une des plus belles réalisations de Suisse, il est inconcevable de mettre de côté un club de natation qui pourrait être la «locomotive» de cette exploitation.

Toutes les piscines couvertes de Suisse, à Genève, Lausanne, Zurich, Bâle, Vevey sont animées par le club de natation de l'endroit. En sera-t-il autrement à Sion, à la suite d'un conflit de personnes? Afin d'éclaircir cette situation pénible qui, en définitive, prive notre jeunesse d'une intéressante activité

PAR JEAN-PIERRE BÄHLER

sportive, nous avons voulu connaître les différentes versions, en nous adressant à M. Roger Walker, président du CNS et à Me Antoine Zen-Ruffinen, président de la commission ad hoc de la piscine; cette dernière est d'ailleurs formée de MM. J. Pitteloud, architecte communal, secrétaire, J. Cagna, H. Meier, architectes, K. Maurer, conseiller communal et président de la commission des sports, N. Pannatier, chef responsable de l'exploitation. On peut donc constater que le CNS n'y est pas représenté.

Pour être complet, dans notre enquête, nous avons également demandé l'avis de M. Pannatier et de J. Spahr, président cantonal de la fédération.



commerçant, Michel Dubuis, industriel, Roger Pralong, ingénieur ETS; hors commission, Jacques Pitteloud, architecte et Paul Glassey, secrétaire.

Le point de vue du président cantonal

Il était important également d'avoir le point de vue de M. Jean Spahr, président cantonal de la natation. «Je suis partiellement au courant de cette situation déplorable à Sion, mais je puis affirmer que personne de l'exploitation n'a pris contact avec moi et je le regrette. Pour ma part, il est inconcevable que l'exploitation d'une piscine, telle que celle de Sion, au rayonnement non seulement sionnois, mais valaisan et même romand sans la collaboration du club de la cité. Ce dernier doit être considéré comme le moteur de cette discipline et par là-même apporter la motivation à l'essor de la natation en Valais. J'espère qu'en haut lieu, on saura aplanir ce différend et tirer les conclusions qui s'imposent. Personnellement, je serais heureux en tant que président cantonal d'apporter mon expérience afin de trouver une solution commune, car en définitive, dans de tels conflits, c'est toujours la jeunesse qui fait les frais.»

La voix du responsable de l'exploitation

Après nonante minutes d'entretiens avec M. Narcisse Pannatier, chef de l'exploitation, nous devons confirmer qu'effectivement les relations CNS-piscine sont arrivées au point de rupture en raison d'un état d'esprit négatif entre les personnes diri-

gées. Nous n'entrerons pas dans le détail des points déjà abordés plus haut, et qui concordent absolument avec les propos des autres personnes interrogées, même si notre point de vue diffère sur le problème des critères d'utilisation des bassins (qui, précisons-le, sont décidés par les instances politiques de la municipalité). Nous constatons que le CNS n'est pas écarté, et que toutes les possibilités lui sont offertes. Par contre, il manque ce dialogue entre dirigeants, de la bonne volonté et un brin de compréhension pour en faire «un mariage d'amour». M. Pannatier en est très conscient il se sent le bouc émissaire dans cette affaire, alors qu'il ne l'a jamais souhaité. «Je suis pris à partie, mais mon mandat consiste à mettre en place une réglementation, une discipline et à l'appliquer à tous. Je puis affirmer que toutes les possibilités sont offertes au CNS et je suis convaincu que le club doit et peut jouer un rôle important dans notre exploitation. Ce qui manque et doit changer, c'est l'état d'esprit de certains membres dirigeants du club. En apportant ces quelques modifications, je suis ouvert au dialogue pour une collaboration franche et sincère.»

Alors, nageons ensemble...

Après avoir exposé les différents points de vue, notre rôle d'informateur n'est pas de prendre parti pour l'une ou l'autre des parties, mais nous estimons, en connaissance de cause, que l'espoir subsiste de trouver une

solution au problème. Si nos autorités désirent favoriser, une certaine renommée touristique et économique de Sion avec cette magnifique piscine, il faut empocher le problème par le bon bout et ne pas laisser se dégrader une situation, qui en définitive, ne profite à personne. Alors, Messieurs, nageons ensemble, mais pas à contre-courant!

Peb

Assemblée générale 1982 du CNS

Madame, Monsieur, Nous avons le plaisir de vous convoquer en assemblée générale 1982, le jeudi 21 octobre 1982, à 20 heures précises, au café du Midi, (place du Midi 29).

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal des assemblées du 17 novembre 1981 et du 8 mars 1982;
2. Admissions, démissions;
3. Rapport du président;
4. Rapport des commissions techniques;
5. Rapport du caissier;
6. Rapport des vérificateurs de comptes et adoption des comptes;
7. Présentation du programme d'activité 1983;
8. Présentation du budget 1983 et adoption;
9. Fixation des cotisations 1983;
10. Communications du comité;
11. Nominations: du président, des commissions techniques (natation - waterpolo - sauvetage - école de natation); des autres membres du comité (5);
12. Divers.

Les jeunes membres au-dessous de 16 ans seront représentés par leurs parents.

L'Américain Haines reste en poste

La Fédération de natation des Etats-Unis a annoncé la désignation de Georges Haynes pour les Jeux de 1984, à Los Angeles. Mark Schubert, qui espérait ce poste après avoir été le coach de l'équipe aux championnats du monde de Guayaquil, ne sera que l'un des nombreux assistants de Haines, patron de la natation américaine olympique depuis les Jeux de 1964.

Assemblée unique SFG-ASGF Position des Valaisannes

A la suite du communiqué de presse transmis par le canal de Sport Informations et publié par le NF du lundi 18 octobre 1982, au sujet de l'assemblée des délégués SFG et ASGF, l'Association valaisanne de gymnastique féminine (AVGF) apporte quelques précisions au sujet de sa position.

Comme le rapport de la commission de planification ne présentait pas une étude complète, surtout sur certains points importants et qu'il offrait trois possibilités de vote: le oui, le non ou le renvoi, deux associations féminines ont fait une proposition à l'ASGF: Zurich de-

mande le renvoi et le Valais (AVGF) le renvoi limité à une année, basé sur deux points: - les principes fondamentaux ne sont pas suffisamment précis notamment dans l'organigramme, le rôle du comité directeur avec la composition dudit comité et la définition des membres qui y arrivent; - le domaine financier présente une étude insuffisante. Il faut y établir un plan financier et prévoir une fourchette de cotisations.

La proposition AVGF, soutenue par Zurich qui a retiré la sienne, a été refusée par 16 associations sur 24. Le

vote qui a suivi n'offrait alors plus que deux possibilités: accepter ou rejeter le rapport et le résultat a été de 115 oui et 76 non (manque la majorité des deux tiers) et 18 associations pour contre 6.

Conclusions: il ressort de cette position que l'AVGF n'a pas combattu l'association unique mais demandé une étude plus poussée. La décision prise au niveau des instances fédérales SFG et ASGF n'aura aucune répercussion sur les relations cantonales masculines et féminines valaisannes où la collaboration est toujours aussi souhaitée et recherchée par les deux associations.

Le point de vue du CS

Si l'on parcourt les différents rapports d'activités du CNS, avant son assemblée générale, prévue pour ce jeudi 21 octobre, une ligne de force se dégage, celle des relations déplorable avec la direction de l'exploitation de la piscine. Cette dernière est nommément mise en cause. Le président en charge ne ménage pas ses mots, lisez plutôt: «Les relations avec l'exploitation, de tendues qu'elles étaient auparavant, sont devenues très vite un obstacle quasi infranchissable au bon déroulement, fonctionnement de notre société.» Le rapport de waterpolo de M. J.-R. Bühlmann précise: «J'aimerais aussi souligner les énormes difficultés que nous avons rencontrées auprès de l'exploitation de la piscine.» Celui de l'école de natation de Pierre Bruchez ajoute: «Je conclus en regrettant le sabotage systématique de certains secteurs du Cercle des nageurs par la direction de la piscine couverte.» En réponse à de telles accusations, nous avons demandé le point de vue du président Roger Walker:

«Nous ne pouvons plus continuer de cette manière. On considère notre club comme une quantité négligeable. C'est malheureux pour notre jeunesse, mais les faits sont là. Lors de la formation de la commission ad hoc, nous avons été conviés à une séance le 24 mai, pour formuler nos demandes d'utilisation des bassins. Nous avons dû confirmer notre requête par écrit (lettre du 29 mars), une réponse nous est parvenue le 23 juin, avec les modifications de la commission, sans que nous

ayons le droit de discuter. Nous avons reconsidéré le problème dans son ensemble avec notre comité, en formulant de nouvelles propositions en date du 20 juillet. Mais cette dernière lettre est restée dans le tiroir des oubliettes jusqu'à ce jour.

«Que pensez-vous faire maintenant, si vous ne pouvez pas assurer une activité valable en faveur de la jeunesse sionnoise?»

«Il n'y a pas plusieurs solutions. Jeudi prochain, nous allons expliquer à notre assemblée les faits et nos membres décideront de la marche à suivre et de l'avenir de la société. Pour moi, il s'agit d'un conflit de compétence entre la direction de l'exploitation et notre club. Le CNS ne demande pas l'aumône, mais j'estime qu'il doit être traité au même titre que le FC Sion à Tourbillon, que le HC Sion, le club des patineurs et les curlers à la patinoire, donc en vrai partenaire pour le bien de la communauté.»

La voix du président de la commission

Me Antoine Zen-Ruffinen a bien voulu nous accorder quelques instants afin de donner son point de vue sur cette situation délicate. «Je suis fort peiné de ce différend. J'ignorais les accusations formulées contre le chef de l'exploitation. C'est vrai, les relations avec le CNS sont tendues, mais j'ai la conviction qu'il s'agit en fait d'un conflit de personnes. Jamais, dans notre commission nous n'avons eu l'idée d'écarter le club de natation de la piscine, mais nous devons faire respecter un règlement qui a été approuvé par le conseil communal. Nous avons établi des priorités pour l'utili-

sation des bassins et le CNS, avec les autres sociétés sportives, vient en cinquième position. Notre commission a pour mission de mettre en place les structures et la planification de l'exploitation. Notre commission n'est pas un organe de contrôle, et je préciserai que son mandat expire lors de l'inauguration officielle, ce samedi 23 octobre. Donc, il n'y aura plus d'interlocuteur entre les autorités et le chef d'exploitation. Mais au vu des circonstances actuelles, je peux vous rassurer que je veillerai pour qu'il y ait une continuité avec par exemple la formation d'un comité de gérance, où toutes les parties seraient représentées. Il faut absolument que nous trouvions un terrain d'entente, et je pense qu'avec un peu de bonne volonté de chaque côté, on doit trouver une solution.»

Nous avons quitté Me Zen Ruffinen avec l'espoir que les deux parties se retrouvent pour une rencontre amicale, entre gens intelligents, en souhaitant qu'il ressorte de la discussion, une solution de collaboration. C'est possible, nous en sommes convaincus. Par contre, nous nous étonnons des priorités de l'utilisation de la piscine où le CNS arrive en cinquième position, alors qu'il devrait être sinon en tête, mais au moins parmi les premiers afin de jouer le rôle de moteur de la natation à Sion. Ce qui démontre que nos autortés ont placé «le char avant le cheval». Que la priorité soit donnée à la population et aux écoles, d'accord, mais le club peut et doit jouer le rôle de détonateur de la motivation à la natation. Le CNS possède toute la structure voulue, (il est le seul club du Valais à avoir treize moniteurs diplômés, avec brevets 1 et 2). De plus, il fut durant de nombreuses années, le plus actif et le plus représentatif de la natation valaisanne. Quant à la dissolution de la commission ad hoc, nous suggérons à nos autortés d'étudier le problème, de confier la mission de gérance à la commission des sports, qui serait l'interlocuteur idéal avec la municipalité et les utilisateurs sportifs, à la seule condition que le club de natation ainsi qu'un représentant des maîtres de sports (avec brevet) soient acceptés à part entière dans ce groupe de travail. Cela permettrait un dialogue entre politiques et sportifs, professionnels de la branche. Et surtout, nous en sommes persuadés, cela permettrait d'éviter de tels frotements entre les utilisateurs et l'exploitation. Relevons pour mémoire, qu'actuellement la commission des sports est présidée par M. Louis Maurer conseiller communal avec Mme Juliette Mathys, vice-présidente, ménagère, MM. Alain Deslarzes,

SKI

Groupement des clubs de ski du Bas-Valais Test physique alpins et nordiques

Les OJ et juniors du groupement sont convoqués pour le test physique qui aura lieu le dimanche 24 octobre à 8 heures au bâtiment scolaire du CO à Leytron.

Alpins: (présence obligatoire).

Filles: Allaman Sarah, Caillet-Bois Sylvia, Fellay Janique, Sorman Jasmina, Mayoraz Isabelle, Gillioz Christine, Grognoz Marie-Laure, Favre Catherine, Claret Aline, Ecoeur Carole, Martinet Janique, Guigoz Marlyse, Monnet Françoise, Berthoud Géraldine, Wisard Véronique, Allaman Sabine, Perraudin Sabine, Dubosson Carole.

Garçons: Michellod Cédric, Es-Borrot Luc, Cappi Stéphane, Granger Jean-Marc, Barbi David, Koeller Ruedi, Perraudin Léonard, Darbellay Yves, Besson Jean-Marc, Duc Jean-Michel, Bressoud Serge, Krummenacher Blaise, Lattion Pierre-Alain, Cosat Roberto, Ingignoll Eric, Caillet-Bois Patrick, Dinatale Grégoire, Fellay Marc, Fatlo Edouard.

Les OJ de l'équipe valaisanne sont invités à participer à ce test physique ainsi que tous les juniors du groupement.

Nordiques: présence obligatoire de tous les compétiteurs filles et garçons (OJ et juniors).

Equipement: tenue de gymnastique et deux paires de pantoufles.

Le chef des nordiques du BV

P. Favre

Le chef OJ du BV

J.-F. Lattion

PRONOS

10 HEUREUX SUR 167!

- 1. Stéphane Eggs, Evionnaz 8 tips exacts
2. Nicolas Arlettaz, Fully 8 tips exacts
3. Darcy Warpelin, Fully 8 tips exacts
4. Dario Furrer, Viège 8 tips exacts
5. Bertrand Dumoulin, Savièse 8 tips exacts
6. Jean-Maurice Mayoraz, Saint-Martin 8 tips exacts
7. Christophe Cotter, Vétroz 8 tips exacts
8. Anne-Marie Mayor, Sion 8 tips exacts
9. Roger Comina, Bramois 7 tips exacts
10. Roland Perruchoud, Granges 7 tips exacts

SUPERPRONO

- 25 points: Gaby Bétrisey, Goppenstein
23 points: Marc Savioz, Botyre
18 points: Raphaël Mailler, Fully
17 points: Pierre-Léon Rey, Sion
16 points: Bertrand Dumoulin, Savièse
15 points: Christophe Cotter, Vétroz
10 points: Nicolas Mathys, Champlan
9 points: Laurent Perruchoud, Chalais
8 points: Gérard Savioz, Pèry
6 points: François Dorsaz, Fully

CONCOURS N° 10

- 1. Ayent - Steg
2. Bagnes - Conthey
3. Brig - Leytron 2
4. Fully - Viège
5. Hérémerence - Grimisuat
6. Savièse - USCM
7. Grône - Saint-Léonard
8. Lens - Varen
9. Bramois - Nendaz
10. Riddes - Vouvy
11. Saint-Maurice - La Combe
12. Saxon - Vétroz

Question subsidiaire obligatoire: combien de buts seront marqués lors de ces douze matches?

MASSONGEX - SAINT-MAURICE 3-2 (1-2)

Des cadeaux sans emballage

Massongex: Jacquemettaz; Duchoud; G. Gollut, J.-J. Gollut, Barman; V. Gollut, Daves, Baillifard; Ziziano, Dupuis, Martig. Entraîneur-joueur: Robert Colomb.
Saint-Maurice: Maret; Gallay; Cheseaux, Berra, Della Santa; C. Castagna, Vouillamoz, Baud; Dozot, Béchon, Zoppi. Entraîneur-joueur: René Béchon.
Buts: 11e Béchon 0-1; 15e Dupuis 1-1; 40e Dozot 1-2; 52e Colomb 2-2; 65e Ziziano 3-2.
Notes: stade Saint-Jean. 158 spectateurs. Arbitre: M. Jean-Claude Craviolini de Sierre (excellent).
Changements: 46e Colomb pour Baillifard; 65e V. Castagna pour C. Castagna; 70e Ruppen pour Barman.
Faits spéciaux: 57e tête de Béchon sur la transversale; 84e coup franc de Gallay qui frise la transversale.
Corners: 6-9 (1-5).



Della Santa (à gauche) observe. L'attaquant Ziziano (11) hypnotise la balle. Mais son désir est freiné par le gardien saint-mauriardi Maret. Jeu d'aujourd'hui et de mains. (Photo Bussien)

Comme écrivait un confrère vaudois, «Il y a des siècles où ça va mal». Le Saint-Maurice version 1982-1983 traverse ainsi un long désert temporel dont le sable se compose d'heures et de semaines. Dimanche après-midi, sous un ciel gris et bas, «Nano» Béchon a pourtant dû croire que l'armée d'hirondelles curieusement présentes annonçait le printemps de sa troupe.

Ce match de la peur avait cependant bien commencé pour les visiteurs. A la 10e minute, une succession de têtes se conclut par celle, «victorieuse», de Béchon lui-même. Trois cents secondes plus tard, première bête: Claude Castagnola figole au milieu du terrain, se fait souffler la balle par Ziziano qui lance parfaitement Dupuis. Ce dernier, seul face au solitaire Maret, égalise imparablement. On repart de zéro. Ou presque. La partie, équilibrée, n'est ni envoutante ni ennuyeuse. Correcte même, pour un derby, qui plus est, de fond de classement. A cinq minutes de la pause, l'espoir renaît. Dozot profite d'un renvoi de Jacquemettaz pour apporter à ses équipiers un thé sucré sur le plateau de la mi-temps.

DEUX COUACS POUR UNE HUITIÈME DÉFAITE...

Seconde période. Celle des «grosses». Des cadeaux que Massongex, pour une fois opportuniste, n'eut même pas besoin de déballer. 52e minute: Colomb, transformé en joueur, expédie une balle en avant et en cloche depuis le rond central. Seul dans son rectangle, le portier saint-mauriardi s'avance pour cueillir ce cuir

perdu. Une trajectoire mal calculée et c'est le couac. Haut les mains, le ballon lui glisse entre les gants. Comme du sable. 2 à 2. Rageant.

65e minute: Colomb, encore lui, déborde jusqu'à la ligne de fond et centre. La défense cafoille et s'effole. Au milieu, Ziziano dit bonjour de la tête. 3-2. Merci beaucoup.

Mais pour que Massongex puisse fêter son premier succès de la saison, ces erreurs d'arrière-garde ne suffisent pas. Aux avant-postes, la poisse et la maladresse s'unirent main dans la main. 50e: Dozot,

A ras la motte Par Ch. Michellod

seul devant Jacquemettaz, tire deux mètres à l'extérieur (ça ne compte pas double...). 57e: Béchon chauffe la transversale. 84e: Gallay recharge du bois. 91e: Zoppi centre et Dozot rate une montagne. J'en versez plus, la coupe est pleine.

«Maladresse? Non, c'est tous les dimanches la même chose!» lance Béchon. De quoi mousser, c'est vrai. Comme ces oiseaux surpris par le froid, Saint-Maurice a ainsi encore retardé sa migration vers le sauvetage. L'hirondelle ne fait donc pas toujours le printemps...

3e LIGUE

LA JOURNÉE EN CHIFFRES

Buts marqués: 46. Moyenne: 3,85. A l'extérieur: 20. Victoires à domicile: 7. A l'extérieur: 3. Matches nuls: 2.

GROUPE 1

Table with 2 columns: Team and Score. Chalais - Salesch 1-2, Granges - Lens 1-5, Lalden - St. Niklaus 4-0, Leuk-Susten - St-Léonard 1-0, Naters - Grône 3-0, Varen - Visp 2-1.

GROUPE 2

Table with 2 columns: Team and Score. Bramois - Saxon 4-2, Chamoson - Martigny 2 2-4, La Combe - Riddes 2-1, Massongex - St-Maurice 3-2, ES Nendaz - St-Gingolph 1-1, Vouvy - Vétroz 2-2.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Lalden 8 5 3 0 22- 8 13, 2. Salgesch 9 5 3 1 14- 6 13, 3. Naters 9 6 1 2 17-10 13, 4. Leuk-S. 9 4 3 2 18-16 11, 5. Varen 9 4 3 2 20-18 11, 6. St-Léonard 8 3 2 3 12-13 8, 7. Visp 2 9 2 3 4 8-10 7, 8. Chalais 9 2 3 4 14-17 7, 9. Lens 9 3 1 5 19-22 7, 10. Grône 9 0 7 2 11-17 7, 11. St. Niklaus 9 2 1 6 16-23 5, 12. Granges 9 0 4 5 12-23 4.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Vétroz 9 5 3 1 24-19 13, 2. St-Gingolph 9 3 6 0 17-11 12, 3. La Combe 9 5 1 3 24-16 11, 4. ES Nendaz 9 3 5 1 15-10 11, 5. Bramois 9 5 1 3 19-15 11, 6. Martigny 2 9 4 3 2 21-17 11, 7. Riddes 9 5 1 3 17-16 11, 8. Vouvy 9 3 4 2 14-14 10, 9. Saxon 9 4 0 5 29-23 8, 10. Massongex 9 1 3 5 12-22 5, 11. Chamoson 9 1 1 7 13-28 3, 12. St-Maurice 9 1 0 8 14-28 2.

DIMANCHE PROCHAIN

Grône - Saint-Léonard, Lens - Varen, Naters - Granges, St. Niklaus - Chalais, Salgesch - L.-Susten, Visp 2 - Lalden.

DIMANCHE PROCHAIN

Bramois - Nendaz, Martigny 2 - Massongex, Riddes - Vouvy, St-Gingolph - Chamoson, St-Maurice - La Combe, Saxon - Vétroz.



OBJECTIF... 4e LIGUE

Campagne pour le fair play...

Y'en a marre du cancer!

Un match ultra-correct. Comme souvent, heureusement, Soudain, il s'emballe comme un cheval fou. Un joueur bousculé ou «fauché» ou «gifié» selon les versions. Un frère qui se prend pour un justicier et qui voit rouge. Psychiquement et matériellement. Un carton de la même couleur et le geste non maîtrisé. La gaffe, la perte de contrôle et un nouvel «assassinat du sport» avec l'arbitre comme victime.

Non. Cela ne s'est pas passé à Bex. Oui, cela s'est déroulé chez nous. Sur un terrain de la capitale même. Lors du match Sion 3 - US ASV, dimanche dernier. Rencontre arrêtée, plainte déposée contre ce «joueur» de la formation sédunoise, etc. On commence à connaître la triste litanie... Et on en a marre de devoir relever annuellement de tels actes à cent milliards d'années de l'actuelle campagne pour le fair-play. Pourtant, la conscience nous oblige à le faire. On aime trop le football pour passer sous silence les premiers symptômes de son cancer. Ch. Michellod

CHIPPIS - SIERRE 2. - Le temps suspend son vol, le gardien local le sien et la balle sa course. Melly et la solitude du gardien, un dimanche matin d'automne. Sublime instantané où le maître d'œuvre (photo Leonard) et le maître tir (but de Blatter) s'effacent pour le plaisir des yeux.

Jeu de cache-cache avec le Tribunal fédéral

Du nouveau au sujet du scandale des vins

Une fois déjà, le Tribunal fédéral était saisi du statut du vin introduit par la Confédération: le 28 juin 1974, le Tribunal fédéral avait à se prononcer sur la question de savoir si le statut du vin de l'époque correspondait à la loi sur l'agriculture.

Lors de cette procédure, la DENNER AG avait introduit une requête auprès du Tribunal fédéral visant à abolir le contingentement aux importations de vin rouge parce que déjà à l'époque il lui semblait être contraire à la loi. S'il y avait des réserves à cause de la production nationale de vin rouge, telle l'argumentation de la DENNER AG, on pourrait intervenir de manière plus suave mais toujours suffisante au moyen d'une obligation de prendre en même temps des vins de production nationale ou par le prélèvement de suppléments de douanes.

Tir de barrage de la part du Département fédéral de l'économie publique

Le Département fédéral de l'économie publique – qui, à l'époque, se trouvait encore sous un autre conseiller fédéral – écrivit comme suite à cela au Tribunal fédéral ce qui suit:

«Selon l'opinion de la requérante (donc de la DENNER AG), lors d'une libération des importations de vin, le but visé, à savoir la protection des ventes de vin rouge de production nationale à des prix adéquats, peut être atteint par des mesures moins rigoureuses telles que le système de prise en charge, comme on l'appelle, ou, en fin de compte, le prélèvement de suppléments fiscaux. On ne peut absolument pas suivre cette argumentation.

a) les tarifs de douane et d'éventuels suppléments de douane sont régis par les conventions du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) passées par de nombreux Etats. Ceci est applicable également aux taxes sur les vins et les jus de raisin prévues par l'article 46 de la loi sur l'agriculture. Une augmentation autonome de ces taxes en remplacement du contingentement n'est pas possible. Si cela s'avère nécessaire, un rapport relatif à cette question peut être donné par la Division du commerce.»

Le Tribunal fédéral donne dans le panneau

Le Tribunal fédéral s'est laissé prendre par cette argumentation. A l'époque, il avait encore cru que ce que le Département fédéral de l'économie publique avait écrit dans un exposé officiel était exact. De telle manière, le Tribunal fédéral dans son jugement du 24 juin 1974, a retenu littéralement:

«Les montants des tarifs douaniers et des éventuels suppléments de douane sont fixés par des conventions dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Il n'entre par conséquent pas en ligne de compte de prélever des suppléments de douane comme prévus à l'article 23, premier alinéa, lettre b de la loi sur l'agriculture, en vue de protéger la production nationale de vin.»

Le mensonge était manifeste

Mais bientôt il devint patent que certains fonctionnaires du Département fédéral de l'économie publique avaient menti au Tribunal fédéral: le 4 octobre 1976, un peu plus de deux ans après le jugement du Tribunal fédéral, le Conseil fédéral, en se fondant précisément sur cet article 23 de la loi agricole, décréta une «ordonnance concernant un supplément de tarif douanier à appliquer aux importations de vin rouge en bouteilles». Cette ordonnance grevait le vin rouge en bouteilles, en plus du tarif douanier ordinaire, d'une taxe supplémentaire de 1 fr. 30 par bouteille de 7 dl. Entre-temps, et jusqu'à présent, cet accord international sur les tarifs douaniers et le commerce n'a pas été modifié. Des fonctionnaires du Département fédéral de l'économie publique ont donc simplement menti au Tribunal fédéral!

Demande d'une nouvelle prolongation du décret illégal

Selon les informations qui nous sont parvenues, l'ordonnance concernant le supplément de douane à payer sur l'importation de vin rouge en bouteilles serait reconduit pendant deux ans encore, avec une petite modification, il est vrai, mais à ce qu'on entend, contrairement à l'opinion de la Division du commerce. Ainsi le veut le gros fermier vaudois et directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, Jean-Claude Piot. En aucune circonstance, les gros revenus des grands marchands de vins vaudois ne doivent être réduits, ni ceux de tous les autres pri-

vilégiés qui, grâce aux contingents fédéraux, touchent ces revenus sans travailler et aux frais des consommateurs et des paysans de la nation.

Le Conseil fédéral devrait prendre des mesures rigoureuses

Aussi peu que le Tribunal fédéral peut à l'avenir se fier à ce que certains fonctionnaires de l'Administration fédérale ne lui mentent pas, aussi peu le Conseil fédéral peut faire confiance aux fonctionnaires supérieurs de l'Office fédéral de l'agriculture **qu'en matière de vins, le vin qu'ils lui versent n'est pas trouble.** Voici pourquoi il est grand temps que le Conseil fédéral lui-même prenne des mesures draconiennes. Cela ne sera possible que si chacun des sept messieurs regarde de ses propres yeux le dossier qui se trouvera mercredi sur la table de la salle de réunions du Conseil fédéral et étudie son contenu avec soin.

Nous autres, en revanche, nous aimerions savoir – également au nom des trente juges fédéraux à Lausanne – si l'Administration fédérale tient à maintenir ses fausses indications quant aux accords du GATT encore plus longtemps. Nous attendons une prise de position à ce sujet.

Le prophète de malheur, M. Piot

Le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, Jean-Claude Piot, grand agriculteur vaudois, a déclaré samedi passé au sujet de nos reproches, qu'il a qualifiés d'ailleurs de tentatives d'intimidation, que DENNER ne visait qu'à obtenir un plus grand contingent de vin rouge. Piot laissa également percer l'avis que cette politique était au détriment des viticulteurs. Et puis, vu la grande récolte de vin qu'on a rentrée cette année dans notre pays, on ne pouvait pas simplement ouvrir les frontières aux vins étrangers.

Ce sont là des cris au malheur selon la devise: «Apprends à te plaindre sans souffrir». Piot est le grand responsable au sein de l'Office fédéral de l'agriculture de ce que la politique agricole officielle suisse se retourne de plus en plus contre les petits et moyens exploitants agricoles: la politique des subventions aide les grandes exploitations et les exploitations industrielles et chasse les petits et moyens paysans de leurs fermes. Pour que les mesures de protection et de subvention ne se limitent pas aux produits provenant effectivement d'exploitations paysannes, les petits et moyens exploitants et le consommateur sont lésés dans leurs intérêts: les paysans ne peuvent pas faire concurrence aux entreprises rationalisées, et le consommateur en fait les frais.

Une véritable protection pour les paysans

Le principe de la prise en charge prévue dans la loi agricole protège vraiment les agriculteurs: le Conseil fédéral peut prescrire que les importateurs de vins doivent prendre en charge du vin de production nationale provenant des vigneronns du pays, ceci totalement et en proportion à leurs importations.

Pour le cas de l'abolition du contingentement des vins rouges et des suppléments douaniers la DENNER AG déclare expressément qu'elle est prête de prendre en charge d'éventuels excédents des récoltes des viticulteurs suisses selon les dispositions de la loi agricole si, contre toute attente, la récolte nationale record en vin rouge ne pouvait pas être vendue dans sa totalité.

Voici pourquoi le Conseil fédéral ferait bien de tenir aussi compte de ceci lorsqu'il décidera de l'abolition ou de la reconduction des suppléments de douane sur les vins rouges en bouteilles.

DENNER AG
K. Schweri

Visite automnale du «Grand-Bisse» (II)



A Torrent-Croix, sur le mur de béton qui va permettre à l'eau de franchir ce passage difficile.

AYENT (gé). – A l'entrée du tunnel, M. Firmin Morard, président du Consortage du bisse d'Ayent, a rappelé aux participants à cette journée de visite, de découverte, quelques dates et événements qu'il faut connaître.

● Au début du siècle dernier, le «grand bisse» passa par des épreuves qui parurent compromettre définitivement son existence, à la suite d'avalanches, d'éboulements. Fatigués de tant de travaux

et de peines, surtout au lieu dit «Torrent-Croix», les habitants perdirent courage et abandonnèrent la partie. Ainsi, pendant sept ans, le bisse cessa de couler.

Mais le curé Cordel ranima le courage des habitants qui reprirent le travail et remirent en état le bisse.

● Le tunnel de Torrent-Croix fut percé en 1831 sur une longueur de 50 toises. Ce tunnel coûta 1200 écus. Auparavant, le canal passait à l'extérieur du rocher, au-dessus

d'un abîme vertigineux. Ce n'était qu'un chenal en bois, soutenu par des poutres dont des vestiges se voient encore aujourd'hui.

● Durant les années 1862-1863, la capacité du bisse fut agrandie d'un bon tiers et l'organisation de la répartition de l'eau fut modifiée.

Aujourd'hui, la longueur du bisse est de 12 kilomètres. En ce qui concerne les frais courants d'entretien, la commune de Grimisuat participe pour un tiers et le consortage pour les deux tiers. Pour les frais extraordinaires, la cote de répartition est de deux septièmes pour la commune de Grimisuat et de cinq septièmes pour le Consortage d'Ayent.

Bénédictio d'un nouveau crucifix

Comme nous l'avons relevé, dans notre précédente édition, le crucifix posé dans une niche, creusée dans le rocher, rappelait le percement du tunnel et la mémoire des victimes des différents travaux. Ce

crucifix fut volé. Les autorités de la commune de Grimisuat décidèrent d'en placer un nouveau, magnifiquement sculpté par M. Martin Vuignier de Champlan, ancien vice-président de la commune.

L'abbé François Maze, desservant de la paroisse de Grimisuat, avant de procéder à la bénédiction de ce nouveau crucifix, a relevé :

« Seigneur Notre Dieu, tu connais le besoin des hommes, et cette eau qui descend des sommets féconde notre terre, nos champs, nos jardins et nos vignes. L'oratoire, témoin de la foi de nos pères, marque leur désir et le nôtre de te confier la protection de cette eau parce qu'elle est un bien qui vient de toi.

Qu'elle ne revienne vers toi qu'après avoir accompli son œuvre : donner aux habitants de nos deux communes (Ayent et Grimisuat) la fécondité de leur arpent de terre.

Nous confions cette eau à ta croix que nous allons bénir en ton nom. Que celle-ci protège nos communautés et nos labeurs et quelle garde pour nous le bien le plus précieux que tu as fait à l'homme. »

Municipalité de Sion

Nettoyage d'automne

Nous avisons la population de Sion que le nettoyage d'automne aura lieu à partir du lundi 25 octobre 1982.

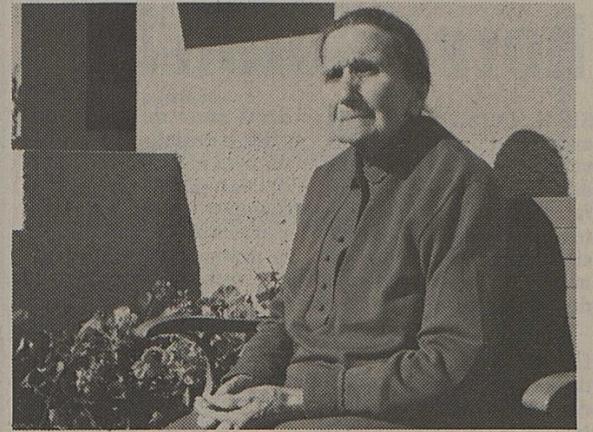
Le programme détaillé sera publié très prochainement.

L'Administration communale

Assemblée annuelle du carnaval de Sion

SION (gé). – La société du carnaval de Sion tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 21 octobre 1982 à 20 heures au Buffet de la Gare à Sion. Les membres et les sympathisants sont cordialement invités à participer à ces délibérations.

En bonne santé et de bonne humeur



SAINT-LÉONARD (fl). – Mlle Isaline Gillioz célèbre vendredi dernier ses 90 ans, entourée de ses proches parents et des autorités de la commune.

Le vénérable faufeuil demeure aujourd'hui le témoin apprécié de cette sympathique cérémonie. Autour de lui, la vie a repris son cours, douce et sereine.

« Je ne peux pas rester sans rien faire. J'ai été habituée à tant travailler, à tant me tourmenter... »

Bien sûr, le train de campagne hérité des parents est aujourd'hui l'affaire des jeunes générations. Sous la surveillance attentive et toute maternelle de sa sœur cadette, Mme Alfonsine Pannatier, avec laquelle elle partage le rez-de-chaussée de la maison familiale, Mlle Gillioz dépense son énergie en promenade, en lectures, en menus travaux ménagers.

« Vous savez, tant qu'on a la santé... »

Ce constat a été unanimement prononcé par les deux sœurs en chœur, qui ne manquent pas de similitudes, hormis le fait que l'une boit une verre de rouge à midi et l'autre un ballon de fendant. Leur coquetterie, par exemple, car elles aiment toutes deux une tenue ordonnée et une coiffure impeccable. Et puis leur sens de la fidélité, pour un fiancé mort de la grippe espagnole et pour un mari décédé après deux ans de mariage.

Des onze enfants que comptait initialement la famille, il n'en reste plus que deux. Mais la maison jaune-orange n'est pas vide. Enfants, beaux-enfants ou neveux entourent Mlle Gillioz et sa sœur d'une tendre affection. Et la vie coule aujourd'hui doucement, parce que « on s'entend très bien, vous savez... »

Surveillance des prix

temps est possible à tout moment par le recours au droit d'urgence, comme ce fut le cas en 1972 et 1975. Si le contre-projet devait trouver l'assentiment du peuple, le Conseil fédéral serait désormais le seul à pouvoir décider de l'introduction d'une surveillance des prix.

Cette initiative et le contre-projet seront soumis à la votation populaire les 27 et 28 novembre prochains. La section valaisanne de la Fédération romande des consommatrices demande donc à tous de lui faire confiance en soutenant l'initiative et en refusant le contre-projet. Cette initiative est celle de tous les consommateurs qui l'ont plébiscitée par leurs signatures rassemblées en un temps record en 1979.

Nous nous proposons de vous communiquer ultérieurement dans ces colonnes d'autres informations à ce sujet. Notre bureau Consommateurs-Informations se tient toujours à votre entière disposition pour de plus amples renseignements : heures d'ouverture, le jeudi de 14 à 17 heures à la rue de la Porte-Neuve 20, téléphone 22 60 60.

Fédération romande des consommatrices
Section valaisanne

La Fédération romande des consommatrices est, comme chacun le sait, une association au service des consommateurs qu'elle informe et défend dans tous les domaines. C'est dans cette optique que les trois associations de consommatrices suisses ont lancé une initiative populaire tendant à empêcher des abus dans la formation des prix. Ces associations demandent entre autres mesures que l'on réintroduise une instance de surveillance des prix qui puisse intervenir non seulement en cas d'augmentation injustifiée mais aussi lorsque des baisses du prix de revient ne sont pas répercutées sur le prix de vente au consommateur.

Le Conseil fédéral a rédigé un contre-projet qui malheureusement n'apporte rien de nouveau et prive les consommateurs de leur possibilité d'action. En effet, aujourd'hui, une surveillance limitée dans le

Quoi de neuf à Nendaz?

NENDAZ (fl). – La neige a pris au dépourvu les forêts sur les hauteurs, qui n'ont même pas eu le temps de revêtir leur parure automnale. La station de Nendaz, elle, entend ne pas se laisser surprendre par l'hiver. Sous une apparence de morte-saison se cache, en fait, une intense activité.

Compléter l'aménagement hôtelier

Encouragée par le bilan touristique de cet été, qui a enregistré une baisse de nuitées à peine sensible, la station de Nendaz n'a pas hésité à développer son infrastructure hôtelière, en vue de l'affluence hivernale. L'Hôtel-Restaurant de Siviez, par exemple, a été aménagé pour que Super-Nendaz puisse disposer d'un relais sympathique et de 55 lits.

D'autre part, le Restaurant de Tracouet, qui attire traditionnellement une affluence record, s'est

notablement agrandi pour répondre au mieux aux besoins de la clientèle. En outre, la rénovation de l'Hôtel Le Déserteur porte ce dernier au rang du 3 étoiles. Enfin, l'ouverture d'un bureau de poste à Super-Nendaz va certainement être accueillie avec joie par les vacanciers.

Ces derniers, aux approches de la saison d'hiver, recherchent bien sûr, à Nendaz comme ailleurs, la grisserie des pistes de ski. Sur ce plan-là aussi, la station nendetaise a plusieurs nouveautés à offrir.

Des installations toutes neuves

Signalons, tout d'abord, l'ouverture du télésiège du Greppon-Blanc, qui devrait fonctionner fin novembre début décembre. Et puis, événement extrêmement attendu, on annonce la mise en service prochaine du téléphérique qui des Gentianes - Mont-Fort. Son entrée en fonction dépend des conditions météorologiques. Si tout va bien, les installations devraient être terminées d'ici à la fin de cette année.

Quant aux remontées du col des Gentianes, qui ont permis cette année à de nombreux adeptes de pratiquer le ski d'été, elles fonctionneront à partir du dernier week-end d'octobre déjà. Ouvertes tous les samedis et dimanches

jusqu'au 13 novembre, elles fonctionneront tous les jours à partir de cette date.

Cours de godille d'avant-saison

Ce même samedi 13 novembre marque parallèlement le début des quatre cours de godille d'avant-saison, d'une semaine chacun, dont Nendaz fait cette année l'expérience. Les 13, 20, 27 novembre et le 4 décembre verront en conséquence l'accueil des sportifs qui désirent se mettre en forme avant d'attaquer de front la saison hivernale. Conduits par des moniteurs qualifiés et divisés en 6 classes différentes, ces cours sont ouverts à tous, des débutants aux très bons skieurs. Le programme comprend 6 jours d'enseignement de ski, 7 jours d'abonnement de remontées mécaniques sur le secteur col des Gentianes - Mont-Fort, l'animation de certaines soirées (avec une soirée fondue prévue). Le prix forfaitaire pour la semaine en hôtel avec demi-pension varie entre 510 et 620 francs. Il est également possible de louer un studio dès 410 francs. L'office du tourisme met les formulaires d'inscription à disposition.

Des tarifs d'abonnements avantageux
Sensible sur bien des secteurs, la

récession persiste décidément à ignorer l'industrie du loisir, et plus particulièrement celle du ski, puisque les exploitations des 4 Vallées peuvent se permettre d'engager 550 personnes durant la saison. Téliendaz n'est pas en reste, témoins ses investissements dans l'immobilier (restaurants du Siviez, de Tracouet, et bien d'autres). Il serait pourtant exagéré d'affirmer que les abonnements sont hors de prix, puisque Téliendaz applique en cette matière le système en vigueur aux CFF, qui offrent d'appréciables réductions pour les familles. Deux sortes d'abonnements recouvrent le secteur de Nendaz : l'abonnement de la Printze, qui comprend Nendaz, Super-Nendaz et Veysonnaz, et l'abonnement général qui annexe Verbier aux régions déjà citées. Une surtaxe est demandée dans les deux cas pour la région col des Gentianes - Mont-Fort.

Les porteurs d'abonnement auront enfin l'heureuse surprise d'apprendre que l'accès à la piscine du Sporting est gratuit.

Alors, bon ski à tous. Et n'oubliez pas que, selon les statistiques, l'amélioration des pistes de ski, du matériel et de la forme des sportifs ont réduit proportionnellement le nombre d'accidents de 50% ces dix dernières années...

AU RYTHME DES SAISONS!



AROLLA (gé). – Au rythme des saisons, hommes et bêtes montent et descendent de la montagne. Qui vit de la montagne doit se soumettre à sa loi. L'été, en quelques minutes peut être balayé par la neige et la tempête. Le troupeau a démenagé le jour avant l'arrivée de la première neige. Il était temps de quitter les lieux pour le village.



VINS VALAISANS

Prix exorbitants hors canton ?

SION (ATS). - Le prix exorbitant de certains vins vendus actuellement dans des établissements suisses fait l'objet depuis quelque temps de maintes discussions dans les milieux romands de la production et du commerce.

Ainsi, il a été largement fait état ces jours en Valais du prix du ballon d'un déci de dôle blanche, qui atteint 4 fr. 20 dans certains établissements de Berne ou Zurich, soit presque ce que touche un vigneron pour un litre de fendant. Les exemples abondent d'établissements où des blancs achetés en Valais pour moins de 10 francs sont facturés 25 ou 29 francs au consommateur, alors que le prix de la bouteille de rouge passe de 10 à 12 francs à 30 ou 35 francs. Il en est de même pour les vins vaudois.

«En aucun cas, cela va sans dire, nous ne pouvons cautionner de telles marges, notait mardi M. Jean Actis, directeur de la plus importante fédération de producteurs du Valais, en ajoutant que les vins sont livrés dans les autres cantons à des prix tout à fait raisonnables. Et M. Actis de citer le cas le plus courant, celui du litre de fendant, qui est livré en Suisse allemande par bien des commerces valaisans au prix de 7 francs, «qui correspond à peine à une

demi-heure de travail ouvré à Zurich». On espère du côté valaisan de la production pouvoir engager le dialogue avec certains commerçants pour éviter la pratique de prix exagérés surtout à la suite de la forte récolte de 1982. «C'est au consommateur de choisir les établissements où les prix correspondent le mieux à ses possibilités financières» note M. Actis.

Selon M. Pierre Moren, président des cafetiers suisses, les prix exorbitants de 30 ou 35 francs la bouteille, soit trois fois le prix payé au départ du Valais, sont l'exception. «Là où ces prix sont pratiqués, note M. Moren, le client paye le luxe qu'il veut bien avoir, le service d'une qualité supérieure, le décor, etc. Les prix doivent rester raisonnables dans la grande masse de nos établissements et c'est le cas actuellement. Personne n'est obligé d'aller dans les établissements où l'on sert au prix de 25 à 30 francs une bouteille qui devrait coûter 16 ou 18 francs».

Selon le président des cafetiers suisses, il n'est pas question de baisser les prix en cette année de forte récolte, les producteurs ayant droit à une juste rémunération. En revanche, une baisse pourrait être envisagée l'an prochain si la récolte est à nouveau abondante.

IMPORTATIONS DE VIN

- Denner accuse
- M. Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture contre-attaque

Les autorités fédérales ayant été mises en cause par la maison Denner, dans la partie publicitaire de plusieurs journaux du pays, concernant la politique d'importation des vins, M. Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, a réagi pour réfuter ce qu'il appelle une «tentative d'intimidation» de la maison Denner. M. Piot poursuit :

«Le but serait en fait d'obtenir un contingent d'importation plus important.» Sur le fond, il a formellement contesté que l'administration viole la loi de quelque manière que ce soit. M. Piot a également rappelé que le Conseil des Etats a rejeté, lors de la récente session dans une libéralisation du commerce du vin. Il a toutefois admis que des problèmes de répartition des contingents existent, sur lesquels se penche une commission d'experts dans laquelle Denner est représentée et qui doit déposer son rapport en juin 1983.

Les restrictions à l'importation sont plus que jamais indispensables, a ajouté M. Piot, cette année où les vendanges sont particulièrement abondantes en Suisse. Quant aux suppléments douaniers sur l'importation de vin en bouteilles, ils visent à empêcher les importateurs d'échapper par ce biais au contingentement du vin en

fûts. Le fonds vinicole qu'ils alimentent a certes peu été utilisé pendant les années de faible récolte, mais il pourrait se dégarnir rapidement si la très forte récolte de 1982 se renouvelle ces prochaines années.

En ce qui concerne la situation sur le marché suisse, le directeur de l'Office de l'agriculture a affirmé que les importations autorisées sont assez abondantes pour empêcher les vendeurs d'y faire la loi. Il s'est cependant dit préoccupé par les prix élevés des vins suisses qui auront de la peine, selon lui, à «reconquérir» le marché s'ils ne sont pas «adaptés à la situation». Mais c'est la loi de l'offre et de la demande, soit la pénurie de vins suisses qui a fait monter les prix, et non les restrictions à l'importation, a déclaré M. Piot.

Conférence de presse aujourd'hui

Une conférence de presse est prévue aujourd'hui à Berne suite à la séance du Conseil fédéral qui devrait prendre de nouvelles décisions en matière de politique d'importation des vins. Nul doute que les attaques lancées par la maison Denner feront l'objet de questions et qu'il y sera répondu de manière précise et définitive.

Toute la magie du tapis d'Orient ou presque

MONTORGE (fl). - Nombreuses sont les variétés de tapis d'Orient, multiples leurs provenances, innombrables leurs motifs. La fascination qu'ils exerçaient déjà sur les Croisés n'a pas diminué, au contraire. Mais il est parfois difficile aux

profanes que nous sommes de partager les pièces anciennes et contemporaines, les ouvrages des tribus nomades et les réalisations en atelier... La galerie du Vieux-Jacob a voulu palier notre ignorance crasse en présentant une exposi-

tion exceptionnelle digne du salon des antiquaires à Lausanne: plus de cent tapis d'Iran, de Turquie, d'Afghanistan, du Caucase et de l'Asie centrale soviétique sont là pour témoigner d'un art ancestral et susciter, peut-être, quelque inextinguible passion.

Il convient de préciser immédiatement que les pièces exposées ont été exécutées il y a fort longtemps. Les plus jeunes, si l'on peut dire, comptent environ vingt-cinq ans d'âge (tapis semi-anciens). D'autres encore, dits tapis anciens, ont probablement célébré leur demi-siècle. Les antiques, enfin, sont plus que centenaires...

Rappelons aussi que les dénominations générales par pays ne signifient finalement pas grand-chose, les peuplades dont les tapis tirent leur spécificité étant, ou ayant été, extrêmement mouvantes. Les spécialistes s'accordent du moins sur un point: l'art du tapis est probablement apparu au XIIe siècle en Turquie. Ils parviennent aussi à reconnaître si une pièce donnée a été exécutée sur le métier rudimentaire horizontal des nomades ou sur le métier vertical des ateliers. Ils vous expliqueront également que le nombre de nœuds au m² et leur style, la simplicité ou la complexité des dessins, la qualité de la trame et la laine utilisée sont autant de critères sûrs pour détecter l'artisanat et les traces de la civilisation. Ils vous parleront sans doute d'autres subtilités, par exemple des sortes de teintures, tantôt végétales ou animales, tantôt chimiques...

Mais ce qu'il importe peut-être de savoir en premier lieu, c'est que les tapis nomades ne se font pratiquement plus, vu que ces peuplades ont été pour la plupart «sédentarisées», soit par la politique gouvernementale, soit par le régime de

troubles sévissant dans certains pays. La tribu des Kaschgai, la plus célèbre, établie en Iran, est l'une des dernières à vivre en perpétuelle transhumance.

Et les autres, alors, auraient-elles abandonné une tradition qui leur vient du fond des âges? Certes non. Les femmes des tribus semi-nomades, qui voyagent entre leurs quartiers d'hiver et d'été, continuent à tisser et à nouer devant leur maison, d'après des thèmes et des motifs transmis de génération en génération, et enrichis d'apports extérieurs. Et les ateliers de certains centres du tapis connaissent toujours une certaine activité. Seulement, les troubles actuels, guerres, révolutions, ont fortement ralenti une production aujourd'hui fermée à toute exportation...

L'exposition de la galerie du Vieux-Jacob permet donc au visiteur d'approcher des pièces exceptionnellement rares, des tapis Kaschgai, Beloutsch, Kazak, Kaschan, ou Kirman. Elle invite le passant à un voyage dans l'espace et dans le temps, en lui proposant une véritable expédition à travers des paysages désertiques, égayés de robustes et lumineuses couleurs, en le faisant assister quelques instants devant une tente de nomade, pour écouter le chant des femmes et admirer la dextérité de petits doigts de 8 à 10 ans.

LA RECETTE DE L'O.P.A.V.

Chou-rouge aux châtaignes

Ingédients: 550 g. de chou-rouge, deux cuillerées à soupe de graisse, 50 g. de lard en dés, un oignon, une gousse d'ail, une pomme, deux cuillerées à soupe de riz (grains ronds), un décilitre de giron ou de dôle, deux cuillerées à soupe de vinaigre de vin, 250 g. de châtaignes, deux cuillerées à soupe de beurre, deux cuillerées à soupe de sucre.

Préparation: faire revenir l'oignon haché, les dés de lard et l'ail. Ajouter le chou-rouge coupé fin; étuver rapidement et mouiller avec vinaigre et vin. Ajouter la pomme

finement émincée et le riz. Assaisonner avec sel et poivre et cuire à couvert environ 50 minutes. Au besoin, ajouter un peu d'eau ou de bouillon.

Entre-temps, entailler les châtaignes et les jeter dans de l'eau bouillante jusqu'à ce que la pelure se détache. Les peler aussi chaudes que possible.

Faire caraméliser le sucre dans une poêle, ajouter beurre et marrons, mouiller avec un peu d'eau et laisser cuire doucement, à couvert, jusqu'à ce que les marrons soient tendres.

EN BREVE

SIERRE. - A propos de «l'évolution du couple», le centre d'information et de planing familial de Sierre rappelle à toutes les personnes intéressées que la conférence organisée sur le thème en question aura lieu le jeudi 21 octobre 1982 à 20 heures, en la salle de la Sa-coche. «A tous ceux et à toutes celles qui désirent mieux comprendre leur couple, son évolution personnelle ainsi que dans le monde actuel, soulignent les organisateurs, une invitation cordiale est adressée». L'entrée, en effet, sera gratuite.

CHALAIS. - Le groupement des pêcheurs de Chalais réitère cette année l'organisation d'une compétition de pêche ouverte exclusivement aux écoliers. Ce concours, qui attend la participation d'une quarantaine d'enfants amoureux de cette forme de sport, sera doté de challenges récompensant les meilleurs. Il aura lieu, comme l'an dernier, autour de la gouille de Daval, non loin des courts du TC Chalais, dimanche prochain, soit le 24 octobre dès 9 heures.

SIERRE. - Toujours au chapitre de la pêche, il nous faut relever que vendredi soir se tiendra dans la grande salle du café de la Terrasse l'assemblée annuelle de la Société des pêcheurs du district de Sierre. A l'ordre du jour, bilans, comptes et rapports sont inscrits. Les propositions pour l'assemblée cantonale seront acceptées ce soir-là. Il s'agira également de nommer des délégués de la section pour la grande rencontre cantonale. Pêcheurs, rendez-vous donc vendredi soir à 19 h. 45

sous le café de la Terrasse. SIERRE. - Un tremblement de terre d'une violence autant dévastatrice que le tristement célèbre séisme italien de 1980 devrait avoir son épilogue dans la région sieroise d'ici peu. C'est en tout cas ce qu'un spécialiste en sismologie avait laissé entendre récemment dans une émission de la TV suisse italienne. On imagine quelle panique pourrait s'emparer des habitants de la région concernée si cela devait se confirmer. Or, il se trouve que les déclarations apportées par ce spécialiste ont été mal interprétées par le journaliste qui aurait sans doute mieux fait de se retenir plutôt que de lancer une nouvelle aussi alarmante. Car, une fois propagée, quoi qu'on fasse pour la rattrapper, une telle nouvelle reste inscrite dans les mémoires. D'autant que le Valais est la région de Suisse la plus exposée aux secousses telluriques...

GLAREY. - Depuis le 16 octobre, et jusqu'au 7 novembre prochain, la galerie du Tocsin à Glarey-Sierre accueille des œuvres de Sonia Moumni-Graber et Irène de Olavide. Ces deux artistes présentent des sculptures et des peintures, représentant toutes deux un même sujet: le visage humain. «Peintre et sculpteur, notait un critique dans le JDS, tournent leur regard vers l'intérieur à la recherche de l'être intime qui nous hante et nous échappe». A voir à la Galerie du Tocsin de Glarey.

Autres nouvelles sieroises. Voir page 26

Après la chute de la montgolfière: plus de peur que de mal

MONTANA-CRANS (df). - On se souvient encore de la chute de la montgolfière représentant le Haut-Plateau au Comptoir de Martigny. M. Georgy Nanchen, président de la Fédération suisse de vol libre, nous informe que les dégâts sont évalués à 7000 francs environ et que la montgolfière quittera sa «clinique» de Saint-Etienne dans trois semaines pour regagner les sommets de Montana-Crans.

Sierre, Noble Contrée

On prépare la Sainte-Catherine

SIERRE. - A l'orée des premiers frimas, la traditionnelle fête de la Sainte-Catherine s'annonce comme une manifestation dont l'étonnant seul suffit à réchauffer nos soirées d'arrière-automne.

Alors que commerçants, cafetiers et bouchers en sont déjà aux préparatifs de la fête, il est grand temps de faire signe aux Catherinettes, ces demoiselles de 25 printemps et leur annoncer que l'élection de la reine des Catherinettes aura lieu, cette année, le lundi 22 novembre dès 20 heures, sous le

Savièse: vente-échange d'articles de sport



SAVIÈSE. - Le Ski-Club Savieèse organise une vente-échange d'articles de sport. Cette action se déroulera le samedi 23 octobre, de 14 à 16 heures, à la salle paroissiale. La réception des articles, afin de les étiqueter et de les répertorier, aura lieu jeudi 21 octobre, de 17 heures à 19 h. 30.

Chablais vaudois

CINÉ-CLUB CHABLAISIEN

«Un mariage» de Robert Altman

La saison 1982-1983 du Ciné-Club chablaisien débutera mercredi prochain 27 octobre par la projection, au cinéma Rex à Bex, du film de Robert Altman, *Un mariage*, réalisé aux USA, en 1978.

Ce très beau film est le quinzième du cinéaste américain, né à Kansas City en 1925 dont les principales œuvres ont pour titres *James, Nashville, Mash, Trois femmes, Quintette, Un couple parfait*.

Poursuivant sa critique des institutions et de la vie de l'Américain moyen, R. Altman, à travers *Un mariage*, réussit à décrire une société en réduction. Il parvient à faire se tenir dans un seul décor 48 personnes, sans que l'on soit gêné un seul instant par leurs évolutions.

L'action se déroule au cours d'une seule journée, à l'occasion du mariage de Dino Corelli, fils d'une vieille et riche famille du Middlewest, avec Muffin Brenner, fille de Sudistes enrichis dans les transports. Deux mondes, qui n'ont de commun que l'argent, vont se heurter sous l'œil amusé d'Altman. Avec une ironie mordante, et sans jamais quitter le terrain du réalisme, il dénonce les apparences, les faux-semblants des rites d'un «grand mariage».

Dès l'église, tout va de travers, malgré l'organisatrice professionnelle qui tente imperturbablement de maintenir les convenances. Chacun découvre le vrai visage de l'autre. Ce sont surtout les jeunes qui brouillent les règles du jeu.

Altman a réussi à donner une vie très forte à tous les personnages, même les plus épisodiques. Sa mise en scène place le spectateur en position d'invité-témoin de tous les incidents, de tous les détails de comportement marqué d'un humour sur lequel plane l'aile sombre de la mort. Un très grand film du plus doué des cinéastes américains, et une excellente satire de mœurs, riche d'une profusion de vérités humaines.

MONTANA (df). - Au seuil d'une nouvelle saison d'hiver, Charly Jacquier, un visage connu et aimé du Haut-Plateau, vient de nous quitter dans sa 53e année.

Toujours gai, un mot gentil pour tout le monde, il ne comptait que des amis. Il fut durant de très nombreuses années chauffeur de car postal, pour l'entreprise l'Oiseau Bleu de Sierre notamment.

Depuis plusieurs années il était chauffeur privé de voiture de mai-

chapeau de la braderie, à l'ancien jardin public.

Ce concours sympathique, doté - entre autres - d'un prix de 350 francs sous forme d'un bon de voyages offert par Sierre-Voyages, récompensera la candidate qui présentera la coiffure la plus originale.

Les intéressées voudront bien signaler leur participation au concours à l'Office du tourisme de Sierre et Salquenen, téléphone (027) 55 85 35, et ne pas manquer le rendez-vous du 22 novembre 1982!



RÉDACTION DU CHABLAIS VAUDOIS AIGLE
Christian Humbert
Tél. (025) 26 59 05
Chemin du Levant-3
1860 Aigle

Bar du Soleil
Animation musicale par MARY organiste et chanteuse
Cuisine espagnole
Rue des Remparts 17
Sion - Tél. 027/22 16 25
36-003460

OFFRES SPECIALES

ACTION du 20 au 23.10



MIGROS CATALOGNA KG **1.30**

TOMATES D'ESPAGNE KG **1.70**

CANAPES CARRES (THON, JAMBON, ASPERGES, OEUFS.) pce **1.-** au lieu de 1.20

THON ROUGE KG **15.-**

HAMBURGER **4.90**
POMMES FRITES

Ragoût DE BŒUF

le kilo **14.-** au lieu de **15.80**

VACHERIN FRIBOURGEOIS le kilo **13.-** au lieu de **15.-**

MIGROS VALAIS



Acheter des récipients

une bagatelle... ceci toutefois pour autant qu'on ne cherche pas quelque chose de précis. C'est alors seulement qu'on apprend à apprécier un système:

système RAKO

Adresses du réseau des revendeurs chez:
GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN 057 3112 20



Un établi de menuisier entreposé devant la maison de feu Edouard Cropt, rue du Rhône 4, à Martigny, a disparu mercredi 13 entre 9 et 13 heures

Le rapporter à son propriétaire

Emile MARET, place du Bourg 2. Discretion promise. Faute de quoi plainte sera déposée.

Jeune fille souhaiterait faire la connaissance d'un gars ayant la possibilité de lui donner quelques

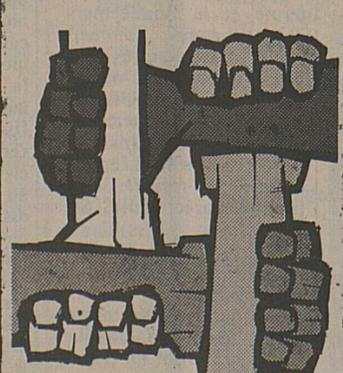
cours de conduite

Ecrire sous chiffre V 36-303272 à Publicitas, 1951 Sion.

Vos annonces :

027/21 21 11

TERRE DES HOMMES VALAIS



LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340 C. C. P. 19-8045

A vendre **thuyas troènes** haut. 80 cm, 1 m 30. Prix intéressant. Tél. 026/5 32 16 36-4811

A vendre **très beaux yorkshire terriers** Pedigree. Tél. 027/43 25 06 43 21 50.

A vendre **chevrette bouc** Gessenay, 8 mois. Tél. 026/7 13 13. 36-033683

On prendrait en hivernage **deux vaches** sans lait ou évent. 2 à 3 génissons. Tél. 027/22 59 31 heures des repas ou dès 19 h. 36-033652

Donnez du sang sauvez des vies

Palma Cartomancie-voyance résout vos problèmes. Avenir, sentiments, affaires. sur rendez-vous Tél. 021/37 54 84.

Quelqu'un à qui parler dans l'anonymat 24 heures sur 24

143

LA MAIN TENDUE

Pour Valais - Chablais, vous pouvez appeler le 143, aussi bien du réseau 025, que 026, 027 et 028

INOXA

Fabrique suisse de matériel en acier inoxydable

Eléments acier inox pour agencements cuisines professionnelles, offices, bars, économats, laboratoires scientifiques et médicaux, etc.

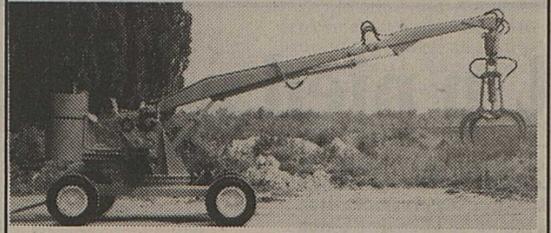
Pièces diverses pour l'industrie, cuves, chariots, etc. Travaux de presse, soudure, etc.

Pour tous renseignements ou devis: 36-3812

Usine: 1904 Vernayaz (VS) Tél. 026/8 13 94

Chargeuse à fumier

Modèle porté
Modèle traîné 2 et 4 roues entraînement
Prise de force, moteur Diesel ou essence
Prix exceptionnel



Bonvin Frères Route cantonale
Machines agricoles **Conthey**
Tél. 027/36 34 64

Notre produit:
Un nouveau purificateur d'air (brevet déposé).
Champ d'application très étendu.
D'ores et déjà introduit à l'échelon international.
En vue de l'extension de notre réseau de distribution en Suisse, nous souhaitons concéder des **représentations régionales** (conseils, ventes) à des entreprises de distribution efficaces et bien introduites dans toute la Suisse.
Les maisons intéressées voudront bien s'adresser à

NBI SA - La Place - 1618 Châtel-St-Denis - Tél. 021-56 81 26 - Télex 452 116 dvex ch

Je fais **pulls, jaquettes, chaussettes**
Travail rapide et soigné.
Tél. 027/41 46 71 dès 13 heures. 36-033658

Ne vous cassez donc plus la tête, insérez une annonce dans le **Nouvelliste**

A liquider à un prix très intéressant

- 1 magnifique chambre à coucher de style, avec armoire à 4 portes, grand lit et magnifique literie
- 1 table arolier et 6 chaises
- 1 vaisselier noyer pyramide
- 1 canapé à 3 places

ainsi que

- 1 vieux morbier et
- 1 montre à clé

Tél. 027/25 13 25. 36-4424

L'industrie graphique enrichit votre vie.
2000 entreprises. 50 000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. Je rembourserai par mois Fr.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1951 Sion, Av. des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23



Botte pour hommes à la fois jeune et sympa, en veau couleur terre, chaude doublure. Fr. 99.80

BALLY AROLA
av. de la gare 22, Martigny
BALLY A LA BOTTE D'OR
av. de la gare, Monthey

L'UBS informe



Des faits et des opinions

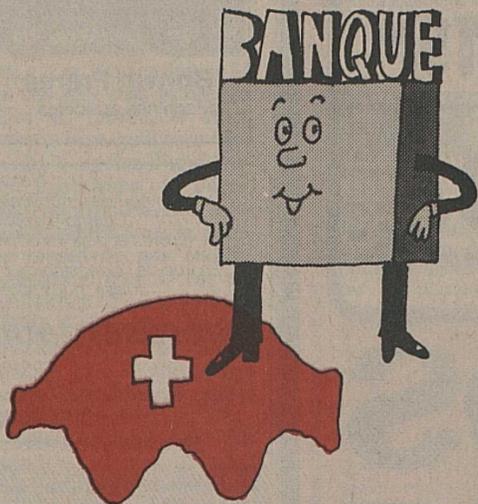
La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 7/82

Un pied à l'étranger

Les fonds de provenance étrangère constituent environ la moitié du bilan de l'Union de Banques Suisses, et une part appréciable du bilan d'autres grandes banques ou établissements privés. C'est dire que les affaires avec l'étranger sont l'un des piliers de notre capacité bénéficiaire.

Sans le succès qu'elles remportent à l'étranger, il ne serait guère concevable que les trois grandes banques, à elles seules, paient annuellement un demi-milliard de francs au fisc, à quoi s'ajoute un milliard de francs d'impôts anticipés et de droits de timbre acquittés par les clients. Et comment pourraient-elles, autrement, procurer des dizaines de milliers d'emplois stables et contribuer à maintenir à flot de nombreuses entreprises en péril?



Confiance sans frontières

La place financière suisse jouit d'une renommée mondiale, qui repose sur la stabilité politique et sociale de notre pays, sur nos lois libérales, sur la prudence, la sûreté et l'efficacité de nos

banques. Nos activités à l'échelle mondiale comprennent notamment de volumineuses opérations de crédit, des transactions sur le marché monétaire, et la gestion de fortunes. La palette des services que nous offrons à l'étranger est la même qu'en Suisse, à l'exception des prêts hypothécaires et des affaires d'épargne.

Au service de nos exportateurs

Les banques suisses sont aussi les meilleurs partenaires de nos exportateurs. Dans l'industrie, le commerce et l'artisanat, combien d'entreprises ont leurs débouchés à l'étranger? Pour notre revenu national, deux francs sur cinq sont gagnés au-delà de nos frontières. L'activité des banques est le reflet de cette situation. Le financement des exportations, l'ouverture d'accréditifs dans le cadre des échanges de marchandises, l'octroi de cautions et de garanties fournissent à notre commerce extérieur l'appui le plus efficace face à la concurrence étrangère. Nos services sont aussi indispensables au fabricant de verre à St-Prex qu'au producteur de machines à traire à Cham qui exporte ses produits vers l'Australie.

Image de marque suisse

A l'instar des autres banques, l'UBS a considérablement renforcé sa présence à l'étranger ces dernières années. Elle a actuellement huit succursales, six ban-

ques affiliées et 21 représentations hors de Suisse. Mais quelle que soit l'importance de ses activités à l'étranger, l'UBS est constamment demeurée une banque suisse. Tous les fils du réseau international aboutissent au siège central. Et c'est au siège central aussi que s'exécutent maintes transactions avec l'étranger, qui peuvent d'ailleurs tout aussi bien partir de la succursale de Genève ou de celle d'Yverdon-les-Bains. Le siège central est, en outre, responsable de la surveillance générale et du contrôle des engagements.

Garder les risques sous contrôle

Toute opération avec l'étranger comporte des risques supplémentaires: pertes de change, difficultés de paiement du débiteur, restrictions de transfert. Et ces risques augmentent encore avec l'instabilité croissante de la situation économique, politique et sociale d'un pays. Il faut donc que les mécanismes de contrôle soient particulièrement efficaces.

«Nous nous efforçons de répartir les risques et de les maintenir sous contrôle. C'est pourquoi nous utilisons ce que nous appelons les limites de pays, suivant la solvabilité des Etats en fonction de leur potentiel économique ainsi que de leur stabilité politique et sociale. Pour l'octroi de gros crédits internationaux, il est d'usage que nous collaborions avec d'autres établissements afin de répartir les risques. Notre établissement a connu un développement impressionnant au cours des dernières années, dans le secteur étranger, mais notre ligne de conduite, a toujours été de garder la maîtrise de cette expansion. De plus, les prescriptions très strictes en matière de fonds propres garantissent que des provisions suffisantes soient constituées au regard des risques encourus.» Ainsi s'exprime M. Werner Augstburger, directeur et chef de notre département principal «Succursales et banques affiliées à l'étranger».



M. Werner Augstburger, directeur, chef du département principal «Succursales et banques affiliées à l'étranger».

Ne gâchons pas nos chances

Le gros souci de M.W. Augstburger n'est pas l'accumulation des risques dans les opérations avec l'étranger, bien qu'elle se soit aggravée ces dernières années. Ce sont bien plutôt les hésitations de la clientèle étrangère face aux attaques politiques et fiscales qu'endure depuis un certain temps la place financière suisse. Les controverses au sujet des capitaux sois-disant en fuite, du secret bancaire et des victimes du fisc atteignent bientôt le point de non-retour. L'ignorer reviendrait à mettre en péril les chances d'une branche de l'économie dont la prospérité ne concerne pas seulement les banques, mais aussi la Suisse dans son ensemble et toute son économie.



La «vendeuse» la plus charmante travaille à l'UBS

L'amabilité et la serviabilité sont les qualités premières du personnel de vente et des services. Lors de l'élection de la vendeuse la plus charmante, organisée par l'Association des commerçants d'Aarau-Centre, la caissière Monika Hächler-Brosi l'a emporté haut la main. Le fait que la lauréate, au service de l'UBS depuis 13 ans, ait triomphé de 50 concurrentes des branches les plus diverses l'honore et récompense les efforts que fait l'UBS dans le domaine de la formation du personnel. Monika Hächler-Brosi a grandi à Aarau et y a fréquenté l'école de commerce. Elle entra ensuite à l'UBS Aarau, où elle travaille actuellement avant tout au guichet des changes.

LE POINT DE L'ACTUALITÉ

La prudence est payante

A l'occasion de la séance d'automne du Redressement national, à Mürren, M. Hermann Bodenmann, président de la Commission fédérale des banques, s'est exprimé au sujet des limites et possibilités de la surveillance des banques. Nous citons ci-après quelques passages de son exposé.

Qualité du débiteur

«Dans le cas de l'endettement des pays en voie de développement et du bloc de l'Est, il s'agit avant tout du risque de transfert, c'est-à-dire que le pays concerné ne dispose plus des devises nécessaires pour payer les intérêts et les amortissements. L'autorité de surveillance des banques n'est pas en mesure d'évaluer les risques pris par les banques et ne saurait donc édicter des directives et des prescriptions sans engager par là la responsabilité de la Confédération. Il est également utopique de vouloir classer les pays en bons et en mauvais débiteurs, car la situation peut se modifier très rapidement. A titre d'exemples, je mentionnerai l'Iran et le Mexique qui, il y a peu de temps encore, étaient considérés comme des débiteurs de première qualité. L'autorité de surveillance des banques doit donc se borner à vérifier si la banque opérant à l'étranger possède un service propre à évaluer les risques liés à cette activité et si la massification des risques peut être évitée.»



M. Hermann Bodenmann, président de la Commission fédérale des banques: «Nos banques sont aussi à même d'encaisser des coups très durs.»

Inquiétude non fondée

«Pour couper court à toute panique, je relèverai que nos banques sont aussi à même d'encaisser de très durs coups. Dans leurs activités extérieures, elles se sont montrées plus prudentes que la plupart des groupes bancaires étrangers. Elles sont aussi plus solides, au vu de leurs fonds propres et de leurs importantes réserves. En outre, elles bénéficient du soutien d'une des plus fortes banques centrales du monde, qui peut en tout temps leur fournir les liquidités nécessaires.»

Surveillance et concurrence

«En recommandant de rejeter l'initiative du parti socialiste contre les banques, le Conseil fédéral s'en tient aux limites fixées jusqu'ici, à savoir que ce n'est pas à l'Etat d'assurer l'existence des banques et, partant, la protection des propriétaires (actionnaires). La législation suisse en matière de surveillance repose sur le principe de la responsabilité de l'entreprise. Les banques sont confrontées à une vive concurrence, tant au niveau national qu'international. Il y a lieu d'être conscient de cette réalité dans les débats relatifs aux possibilités de la surveillance des banques et aux succès et échecs de ces dernières. Dans notre économie concurrentielle, dont chacun profite, ce n'est pas non plus à l'autorité de surveillance d'empêcher la fermeture ou la fondation de nouvelles banques.»

But des fonds propres

«Aux termes de la loi sur les banques, les banques doivent avoir suffisamment de fonds propres pour honorer leurs engagements à l'égard de leurs créanciers et pour garantir les valeurs patrimoniales qui leur sont confiées. De plus, elles doivent placer leurs fonds de manière à être solvables à chaque instant. Comparativement à l'étranger, les fonds propres exigés de nos banques sont très élevés (7-8% de la somme du bilan). Le désavantage concurrentiel qui en résulte a été accepté sciemment par le législateur, au profit des créanciers et des clients.»

Pourquoi une banque suisse à New York?

New York est le centre financier de la première puissance du monde occidental - et le restera probablement encore fort longtemps. Les paramètres sont impressionnants:

- Le produit national brut des Etats-Unis, qui était de \$2600 milliards en 1980, équivaut à ceux du Japon, de l'Allemagne fédérale, de la France et de la Grande-Bretagne réunis.
- Le chiffre d'affaires des 500 principales entreprises industrielles américaines, soit \$1650 milliards, est à peu près égal à celui des 500 premières firmes industrielles du reste du monde libre. Un tiers de ces entreprises américaines ont leur siège à New York ou dans les environs.
- Une statistique publiée récemment par la Fédération Internationale des Bourses de Valeurs (FIBV) sur la valeur marchande des titres cotés à toutes les bourses mondiales révèle que la

bourse de New York réunit, à elle seule, 40% de celle des actions et 30% de celle des obligations. La moitié du volume global des opérations sur titres se déroule par l'intermédiaire de la Bourse de New York. Cet ordre de grandeur confère donc au marché new-yorkais la liquidité de loin la plus importante.

- Le dollar est, depuis fort longtemps, la monnaie principale du commerce international et des placements monétaires. A l'heure actuelle, deux tiers du commerce mondial et des crédits bancaires internationaux se traitent en dollars. Le trafic des paiements de ces transactions se déroule sur le marché de New York où, chaque jour, quelque 100 à 150 milliards de dollars de paiements passent par le clearing bancaire.

Le dollar: monnaie refuge

Ces dernières années,



M. H. R. Küchler, directeur et chef de la succursale UBS de New York, auteur de cet article

les risques politiques ont incité nombre d'investisseurs à placer de plus en plus leurs capitaux dans le «pays refuge» que sont les Etats-Unis. La zone bancaire franche, créée récemment à New York, encourage encore davantage la migration des placements monétaires à court terme vers les Etats-Unis, en raison des allègements fiscaux qu'elle accorde. Après moins d'une année, ce nouveau marché atteint déjà un volume de plus de \$100 milliards.

L'UBS y est présente

Au vu des raisons mentionnées, il est évidemment primordial, pour une grande banque suisse à vocation internationale, d'être également présente à New York. L'UBS est ainsi à même de mettre à la disposition de l'industrie et du commerce suisses opérant sur le plan mondial, ainsi qu'à sa clientèle internationale de placement, les facilités multiples de ce premier marché financier mondial.

Font également partie de son éventail de services l'octroi de crédits à des entreprises suisses désirant investir aux Etats-Unis ou à des sociétés multinationales. L'UBS est présente également sur le marché des changes new-yorkais, où elle occupe une position d'intermédiaire importante, en particulier en ce qui concerne les opérations en francs suisses. A la clientèle internationale, elle offre, en outre, un point d'appui précieux en matière de placements sur le marché américain de l'argent et des capitaux. L'acceptation de dépôts à terme et le financement des échanges commerciaux sont d'autres services importants offerts par la succursale UBS de New York. Les transactions boursières, ainsi que les émissions sont, en revanche, du ressort d'une filiale séparée, l'UBS Securities, Inc.

La renommée des services et la sécurité de notre système bancaire constituent des atouts importants pour une banque suisse et en font un partenaire commercial intéressant et fiable sur un marché hautement disputé.



New York, métropole fascinante. Son importance, en tant que place financière, est inégalée

DU 25 AU 30 OCTOBRE

Monthey Expo 82

MONTHEY (cg). - L'an dernier, la colonie libre italienne de Monthey avait réalisé une exposition de peinture dont le succès a encouragé les organisateurs à renouveler cette expérience sur une période plus longue.

C'est ainsi que treize artistes exposeront à la salle centrale de la rue Pottier, du 25 au 30 octobre prochain.

Le vernissage de cette exposition, qui recevra une invitée d'honneur, aura lieu le samedi 26 octobre à 17 heures. Les organisateurs invitent toute la population à cette manifestation où elle apporte sa contribution à l'animation culturelle montheyenne.

Lors du vernissage, les participants auront l'occasion d'échanger leurs impressions

avec les artistes, notamment avec Mme Frida Sciuto, qui est l'invitée d'honneur. Cette artiste a acquis une solide réputation en tant que céramiste. Formée à cet art en Argentine, Mme Sciuto a remporté plusieurs prix dans des concours nationaux, avant de se perfectionner au centre international de Rome. Aujourd'hui, elle travaille et séjourne dans notre canton.

Les organisateurs, dont la réputation d'accueil n'est plus à faire invite également tous les amis des arts à se retrouver le samedi 30 octobre, en fin d'après-midi, afin de partager un dernier verre.

Relevons que l'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et de 14 à 21 heures, le samedi 30 octobre de 9 à 17 heures.

Le club des nageurs... sauvé des eaux

MONTHEY (g). - C'est une assemblée extraordinaire très bien fréquentée qu'a présidée le Dr Ch.-H. Galletti, vice-président du «Cenam» lundi soir passé.

Après avoir rappelé les navrantes circonstances dans lesquelles se sont déroulés les débats de l'assemblée du 20 septembre écoulé - qui avaient notamment décidé de porter les membres du comité à un effectif de sept contre neuf auparavant - il relève que les comités en charge depuis une dizaine d'années ont totalement résorbé les dettes du club (plus de 40 000 francs) pour disposer aujourd'hui d'un fonds de 3000 francs.

Démission en bloc

Après avoir encore relevé les bons résultats de l'équipe-fanion du polo, ceux, moins bons, des nageurs, le Dr Galletti remercie tous les membres du comité pour leurs activités bénévoles en faveur du club. Mais, dit-il, il ne faut pas



Les membres du nouveau comité que préside M. Antoine Vuadens au centre de notre cliché, entouré de Mmes Raymonde Bucher et Liselotte Gasche.

seulement se féliciter des résultats sportifs; l'état d'esprit qui règne au sein du Cenam semble être dans la ligne montheyenne, si l'on constate que des menaces de scissions apparaissent au Cenam comme au Vélo-Club.

Dans ces conditions, tout le comité démissionne irrévocablement, annonce-t-il, en rappelant que seuls les membres actifs et les membres d'honneur ont le droit de vote pour l'élection du comité, les autres membres ayant voix consultative.

Oublier les erreurs

Le président d'honneur, Georges Kaestli souligne que les positions actuelles sont prises depuis déjà un an. Il conjure les membres de ne pas revenir sur les erreurs des uns et des autres, de ne pas s'arrêter à des critiques personnelles, d'éviter totalement un règlement de comptes. Chacun doit prouver fidélité au Cenam et le comité qui sera élu ne doit pas

avoir d'exclusive. Il s'agit aujourd'hui de rétablir l'unité du club.

Bon vent...

Sur proposition de M. R. Saillen qui se fait le porte-parole d'une équipe de membres ayant pris des contacts afin de composer une nouvelle équipe dirigeante, l'assemblée ratifie par 25 voix et 11 abstentions, le comité suivant: Antoine Vuadens, président; Yves Guidetti, vice-président; André Biaggio, caissier; Raymonde Bucher, secrétaire; Pierre Davet, responsable des poloïstes; Jean-Pierre Chassot, responsable de la natation; Liselotte Gasche, membre et responsable de la section artistique. Les vérificateurs MM. Walker et Jakob sont confirmés dans leurs fonctions, M. Nobs étant désigné suppléant.

Le Dr Galletti, après avoir constaté le résultat, souhaite bon vent à ce nouveau comité, lance un appel au rétablissement de l'entente, souhaite que les résultats sportifs s'améliorent.

Quelques idées forces

Le président élu Antoine Vuadens émet quelques idées force qui peuvent se résumer ainsi: il est indispensable que chacun travaille la main dans la main car le club est l'affaire de tous dans l'intérêt du sport de la natation et de la commune.

Catapulter brusquement à la tête du Cenam, le président Antoine Vuadens se dit être conscient du riche passé du club et que tout ce qui a été réalisé n'est pas le fruit du hasard. Cela est dû aux mérites des comités et particulièrement de celui qui préside aux destinées des nageurs montheyens jusqu'à ce jour.

Il termine en précisant: maintenant l'heure est à l'action. Que tous se tendent la main.

Cette assemblée, qui a demandé trente minutes, est levée par le Dr Galletti après que Jacques Donnet, ancien président, ait récompensé les membres méritants du Cenam par un gobelet d'étain.

Vingt-deux... v'là les contemporaines!



MONTHEY (cg). - Elles étaient une quarantaine de contemporaines de l'année 1922 à se retrouver ce mardi 19 octobre dès les premières heures de la matinée qui a débuté pour elles par une messe du souvenir à l'église paroissiale. Ce fut ensuite le départ en car pour une tournée en pays vaudois où elles se sont arrêtées sur les rives du Léman pour le repas de midi. Le retour à

Monthey s'est effectué par la cote savoyarde avec un dernier arrêt au village frontière de Saint-Gingolph afin de déguster des filets de perches en terre des ducs de Savoie.

Une journée de retrouvailles et de détente pour ces dames que notre objectif a saisies à la sortie de l'église.

Chablais vaudois

PREMIÈRE LE 6 NOVEMBRE

Bex aura sa foire aux oignons

On l'attendait un peu fébrilement cette manifestation qui remplacerait le Comptoir de Bex (interrompu momentanément), et elle viendra. Samedi 6 novembre, en effet, les commerçants de Bex ont décidé de mettre sur pied, à l'image de ce qui se passe depuis des années à Lausanne, Berne et Oron notamment, une grande foire aux oignons qui accueillera sur les bords de l'Avançon une bonne trentaine de maraichers venant de tous les coins du canton et d'ailleurs. Cet événement aura pour cadre principal la place du Marché et la rue du Cropt. Cette dernière sera exceptionnellement interdite à la circulation, le trafic étant dévié par le rue du Midi, le carrefour de la Colonne et la Servannaz.

Les visiteurs pourront parquer aux endroits indiqués, notamment près du collège de Bex, vers la Cave vinicole et la Grande Salle.

Une importante animation régnera dans les rues dès 9 heures jusqu'en fin d'après-midi: sans entrer dans tous les détails, mentionnons la présence de la traditionnelle soupe à l'oignon (préparée dès 3 heures du matin) vendue dès 9 heures, un stand «office du tourisme» avec indications des spécialités du jour préparées par les restaurateurs de la localité dans leur établissement, réception officielle à la salle historique des autorités cantonales et communales, ainsi que de la population, en présence de MM. les députés Aimé Desarzens, syndic, et Georges Blum, municipal, livre d'or, demoiselles d'honneur, tombola en faveur du commerce local, vente

de raclettes et de moût, distribution par les enfants de... 500 kg de châtaignes de la région.

Bal, récital et défilé

Cette fête populaire sera également marquée par plusieurs spectacles. Trente-trois exécutants de la Fanfare montée du Chablais défilent dans les rues, dès 10 h. 30 (Domaine du Rhône - Colonne - Servannaz - rue centrale - rue du Cropt - église) et arrivée sur la place du Marché vers 11 heures, avec parade éventuelle sur le chantier du Parc Ausset. Les membres de cette formation se produiront à nouveau l'après-midi, aux alentours de 14 heures.

Le soir à la Grande Salle, la manifestation se poursuivra avec un récital de Jean-Pierre Huser et un bal, de 22 heures à 3 heures du matin, animé par l'orchestre bullois Saphirs.

LA JEUNESSE ET SES PROBLÈMES

MONTHEY (cg). - L'université populaire du Chablais, soucieuse

COLLOMBEY Cambriolages en série

COLLOMBEY (cg). - Dans la nuit de samedi à dimanche, deux établissements publics du village de Collombey ont reçu la visite de cambrioleurs qui ont fait main basse sur des sommes d'argent après avoir fracturé les serrures de sûreté.

Les mêmes cambrioleurs, probablement, ont «travaillé» dans la nuit de lundi à mardi dans les trois établissements publics de Collombey-le-Grand, les restaurants de La Fontaine, de L'Escalet et des Iles. Il paraîtrait que la manière dont les effractions ont été réalisées dans ces trois établissements est identique à celle pratiquée l'avant-veille à Collombey.

Les cambrioleurs ont réussi à s'approprier une somme d'argent intéressante, notamment dans les «Cagnomatics». La police cantonale enquête.

d'apporter aux personnes responsables l'amorce d'une réflexion sur les problèmes de la jeunesse, a invité M. Guy-Olivier Segond, conseiller administratif de la ville de Genève depuis 1979, responsable des affaires sociales, des écoles et des institutions pour la jeunesse, président de la Commission fédérale de la jeunesse en 1980. M. Segond a publié un rapport sur la «politique de la jeunesse en Suisse», rapport qui a obtenu un vif succès.

Constatant que de tous temps, la jeunesse a affronté les générations qui la précèdent. Les adolescents ont une vision, une conception du monde différente, toute neuve et pleine d'idéal. C'est une longue période de transition entre l'enfance et le monde adulte: années diffi-

ciles, pleines de pièges et de désillusions où les personnes responsables ont l'obligation morale d'entourer ces jeunes, de maintenir le dialogue, parfois difficile, et de les mener hors des ornières de la drogue, de la peur de vivre ou de la fuite des responsabilités.

Cette recherche de responsabilités ne tombe-t-elle pas sous le fait de la réussite économique de notre monde qui est un peu responsable de ces mouvements de révoltes?

C'est demain jeudi 21 octobre, à 20 h. 30, à la salle centrale, rue Pottier à Monthey, que M. Segond donnera une causerie se rapportant à notre jeunesse dont le thème «La jeunesse et la société» apportera un éclairage certain sur ce problème.

Précisions sur le «Chicago» montheyan

MONTHEY (cg). - Dans notre édition de mardi 19 octobre, en page 25, nous avons donné une information sur le cas d'un homme blessé par balle, laissant apparaître que c'était à la suite d'une rixe qui avait éclaté au sein de la colonie italienne.

Le président de la colonie libre italienne qui possède le local de l'avenue de la Gare, M. Paolo Sofra (personne très honorablement connue dans la cité où elle exploite une cordonnerie, appréciée de tous ceux qui ont affaire avec elle), nous prie d'apporter une rectification que nous donnons bien volontiers.

La rixe n'a pas eu lieu dans le local de la colonie mais a éclaté à l'extérieur sur l'avenue de la Gare. D'autre part, nous avons appris qu'une personne, lundi matin, a découvert une douille de revolver gros calibre, sur l'avenue de la Gare où le coup de feu à été tiré dimanche soir. La douille a été remise à la police, une trouvaille qui pourra peut-être faciliter ses investigations et la découverte du coupable.

Relevons encore que de tels mœurs ne sont pas du goût des citoyens de ce pays qui souhaitent que justice soit faite.

UNIVERSITÉ POPULAIRE D'AIGLE Duo René Schenker - Georges Kleinmann

BEX (ml). - Les grandes lignes de l'histoire de la télévision en Suisse romande, ses difficultés de petite «sœur» du petit écran français, l'évolution des rapports avec le reste de la Suisse, les cruelles données économiques actuelles, les salaires de ses 800 collaborateurs notamment et la toujours épineuse question des programmes ont été les principaux sujets abordés par deux personnages célèbres de la TV romande, MM. René Schenker, directeur de la radio et de la télévision et Georges Kleinmann, invités à la première séance de la saison de l'Université populaire du district d'Aigle, lundi soir, à l'Hôtel de Ville de Bex.

Une quarantaine de personnes environ se sont rendues dans la salle du conseil bellerin pour per-

cer quelque peu les mystères d'un phénomène qui nous concerne tous, ne serait-ce que par la taxe élevée que nous versons.

Les auditeurs ont tout d'abord entendu un intéressant exposé des origines de la TV jusqu'à nos jours, une aventure qui a véritablement débuté, à l'échelle romande, en 1954. Presque trente ans plus tard, les finances constituent toujours la préoccupation majeure des responsables. Même si le budget actuel de toute la SSR s'élève à 450 millions de francs, cette coquette somme représente peu de chose en regard des moyens dont disposent les chaînes françaises par exemple. M. Schenker rappela, d'autre part, le choix, fonction des moyens, qui fut décidé de promouvoir l'information et l'important

travail réalisé notamment à travers «Continent sans visa» et maintenant par «Temps Présent».

La publicité en crise

La publicité, ressource principale de ce média (comme de la plupart des autres organes d'information d'ailleurs) devient un sujet de plus en plus inquiétant, en période de crise et de changement des mentalités (voir la concurrence des autres chaînes à l'heure de la commande à distance, sans parler de la marge de manœuvre étroite de certaines émissions comme celle de Catherine Wahli...)

Il y a aussi la contrainte de cette société semi-publique qui doit s'efforcer de promouvoir un programme aussi vaste que possible pour un auditoire d'un million et demi de personnes environ. Ce qui signifie que le succès d'une émission est atteint lorsque... 20% de ce public potentiel la regarde. A ce phénomène lié à la concurrence, il faut ajouter celui de la mentalité helvétique dont les réactions sont parfois inattendues. Ainsi, l'Etoile d'Or fit grimper le taux d'écoute à 35% (la veille de Noël), qui relégua de plusieurs points un événement aussi important que le Mondial 82. Les exemples de ce type prolifèrent et laissent parfois pantois les programmeurs...

DÉCÈS DE CHARLES GENAINE

LAUSANNE (ATS). - M. Charles Genaine, président d'honneur du Cartel syndical vaudois et ancien président du Conseil communal de Lausanne, est mort dimanche, à l'âge de septante ans. Né en 1912, pépiniériste de métier, Charles Genaine siégea de 1962 à 1973 au Conseil communal de Lausanne, en qualité d'élusocialiste, et le présida en 1971. Il fut président du Cartel syndical vaudois de 1961 à 1976. Il présida aussi les Bons-Templiers suisses, depuis 1966, ainsi que le Cartel antialcoolique vaudois. Il siégea au conseil d'administration de la Caisse cantonale vaudoise de compensation et de la Caisse générale d'allocations familiales.

Les pull-overs Cashmere ou super Lambswool de Ballantyne pour dame et homme à la boutique SAM FERRERO mode DIAMANT S BOUTIQUE Avenue du Midi 1, Sion

AVANT LA XX^e EUROPÉADE DU FOLKLORE A VIENNE

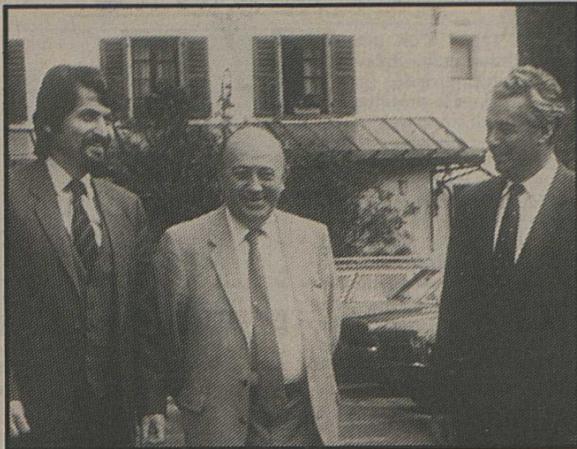
Deux Valaisans au comité international

MARTIGNY (gram). – Séance de l'Européade du folklore, le week-end passé à Martigny. Une session qui a vu la nomination au comité international de M. Pierrot Damay de Martigny, membre de la Comberintze et des Zachéos. Le sous-directeur de l'Office du tourisme de Verbier au sein de cet organisme vient donc renforcer les rangs du Vieux-Pays, déjà représenté par M. Alphonse Seppey, président de la Fédération cantonale valaisanne des costumes.

Organisées conjointement par la Société de développement de Martigny, l'Union valaisanne du tourisme et la Comberintze, ces deux journées de travail ont permis à dix-huit représentants venus de toute l'Europe occidentale, parmi lesquels M. Mon de Clopper, président et instigateur de l'Européade, de tirer le bilan du dernier rassemblement espagnol de Giron. Les participants ont également attribué à la ville de Vienne (Autriche) la mise sur pied de l'édition 1983.

Intéressante initiative prise par ailleurs à Martigny: les groupes ayant participé à dix manifestations pourront chaque année déléguer un de leurs plus jeunes membres à Anvers, siège permanent de l'Européade, pour un week-end de discussions et de critiques. Histoire d'intégrer toujours davantage les «jeunes loups» à ce grand mouvement.

A relever qu'une raclette et une brisolée bien de saison ont



Les deux délégués suisses entourant le président Mon de Klopper. A gauche, M. Pierrot Damay; à droite, M. Alphonse Seppey.

ponctué cette importante séance à laquelle s'étaient associés MM. Pascal Couchepin, vice-président d'Octodure et Firmin Fournier, directeur de l'UVT.

Assemblée de La Lyre d'Evionnaz

EVIONNAZ. – Vendredi, s'est déroulée à Evionnaz, l'assemblée générale de la société de chant La Lyre, chœur d'hommes de ce village.

Dirigée par M. Jean-Marie Coquoz, cette réunion marquait la reprise des activités de la société après les vacances estivales.

La lecture des comptes et du protocole de la dernière assemblée ne donnèrent lieu à aucune discussion particulière et furent acceptés par tous les membres présents.

Dans son rapport, le président aborda les problèmes qui se posent actuellement aux sociétés chorales et plus particulièrement au chœur d'hommes dont le nombre diminue chaque année.

Il faut admettre que l'époque est difficile. Nous sommes absorbés par tout, sauf ce qui pourrait faciliter la bonne marche de nos sociétés villageoises. Le recrutement de nouveaux membres devient chose hardue et ne compense pas les défections. Les décès, le travail en équipes, le départ de nombreux

jeunes qui doivent s'expatrier pour trouver un emploi ouvrent dans nos rangs des brèches inquiétantes pour les responsables.

Point important de l'ordre du jour, les nominations statutaires, occupèrent ensuite l'assemblée. Après délibération le nouveau comité suivant était formé: président, M. Clément Max, vice-président, M. Mema Thaptsangky, caissier, M. Gilbert Lugon, secrétaire, M. Maurice Dubois, membre-adjoint M. Bernard Mottet.

A la suite du départ de M. Jean-François Mettan dont le dévouement et les compétences ont été relevés lors de cette réunion, La Lyre s'est donnée un nouveau directeur en la personne de M. Bernard Mathieu. Dans la rubrique «divers», les principales manifestations de la future saison furent abordées.

Une sympathique verrière termina cette assemblée où chacun trinqua à la réussite de La Lyre.

Dub

LES CAVES DU MANOIR

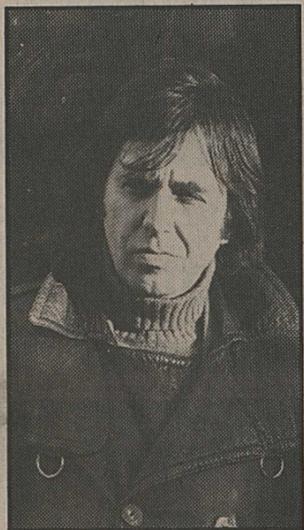
CABARET-THEATRE MARTIGNY

STÉPHANE VARÈGUES Le chanteur de l'irrespect

MARTIGNY (pag). – En mettant en musique des poèmes et des textes de Jacques Prévert, Boris Vian ou Louis-Ferdinand Céline, il est un peu devenu le chanteur de l'irrespect. Passant allègrement de l'ironie tendre-amère à la férocité mordante, il ne renie pourtant pas une certaine gaieté collégienne. Demain soir (dès 20 h. 30), le public des Caves du Manoir aura certainement plaisir à découvrir l'oeuvre éclectique de Stéphane Varègues, faite de mélodies à la fois tendres et vigoureuses.

Une voix mâle bien placée, une diction franche, un respect de la mesure, des qualités d'inspiration et d'expression indéniables: Stéphane Varègues ne manque pas d'arguments pour séduire son public. Ce «tendre viking de Normandie» manie avec une étonnante maîtrise l'humour, le sensible et le direct. Son spectacle s'en ressent tout naturellement. Bien enlevé, il dérange le public, le force à la réflexion. Le récital de Stéphane Varègues? Ce sont non seulement des textes de grands auteurs ou une avalanche de mots âpres. Mais ce sont aussi des musiques étonnantes qui collent parfaitement aux paroles.

Seul derrière son piano, Stéphane Varègues sait créer un climat



Stéphane Varègues aux Caves du Manoir, ou l'interprète d'un certain irrespect.

complice. Il vit pleinement son monde et y entraîne le spectateur. Sans que celui-ci ne regrette un seul instant ce voyage inédit.

Deux aspirants promus au grade de lieutenant quartier-maître



De gauche à droite, les lieutenants Bernard Cheseaux de Fully, qui payera ses galons dans les troupes d'aviation, et Nestor Pfammatter de Viège, qui reporte le paiement de ses galons pour terminer ses études universitaires.

BERNE-FULLY. – Samedi, dans la grande salle de réception du Rathaus (hôtel de ville) de Berne, s'est déroulée la cérémonie de promotion de l'école d'officiers des troupes de soutien 2, commandée par le colonel EMG Schlup.

L'école d'aspirants a débuté le 19 juillet 1982 à la caserne de Berne avec 49 aspirants dont 46 ont été promus: 35 quartiers-maîtres et 11 chefs de sections. Cinq Romands seulement ont été appelés à suivre cette école dont deux Valaisans promus lieutenants quartiers-maîtres: Bernard Cheseaux de Fully et Nestor Pfammatter de Viège.

La cérémonie de promotion empreinte d'une grande solennité a eu lieu en présence des autorités civiles de la ville de Berne, du bri-

gadier Ehrsam, commissaire des guerres en chef, et de Mme Geneviève Aubry, conseillère nationale, représentante des autorités fédérales.

Après le salut au drapeau, les souhaits de bienvenue ont été adressés à l'assistance par le colonel EMG Schlup et suivis d'une exécution musicale par la fanfare de l'école de recrue d'infanterie de Berne. Les participants ont entendu ensuite les réflexions pertinentes d'un aspirant, le chant des aspirants et une allocution du commissaire des guerres en chef, le brigadier Ersham.

Le commandant d'école a ensuite promu les aspirants au grade de lieutenant en leur remettant le poignard portant la dragonne d'officier.

Chablais vaudois

LE MEETING 1983 DE BEX EST SUR LES... RAILS

Le «Harrier» mais aussi des premières!

BEX (Ruc). – Après trois années d'interruption, pour des motifs divers, le meeting de Bex, l'un des plus prestigieux du pays, va donc à nouveau apporter son lot d'émotions à un public toujours sensibilisé par ce genre de démonstrations. Le succès remporté par les précédentes éditions, l'engouement constaté, année après année, par le meeting bellerin, forcent en quelque sorte les organisateurs à faire toujours mieux, à voir plus loin. Ce n'est pas facile. La concurrence dans ce domaine est fertile. Sion, de par la capacité d'accueil de sa piste par exemple, ne doit pas être un frein à la volonté du comité bellerin. Il faut présenter autre chose, voir l'aspect différent des aérodromes, en un mot apporter des sensations nouvelles. Faisons confiance à M. J.-P. Jotteran, président du comité d'organisation et à ses hommes: les contacts dorés et déjà pris laissent augurer d'un spectacle de grande valeur.

Plusieurs séances ont déjà eu lieu, ceci depuis le mois de juin. Une manifestation d'une telle envergure demande en effet un effort permanent de la part des responsables des divers départements. Lors de la dernière séance, le point a été fait quant aux nombreuses demandes formulées et en Suisse et à l'étranger. Les demandes officielles pour avions étrangers et patrouilles ont été envoyées à l'Aéro-Club de Suisse. La commission a partagé les tâches. Il est intéressant de faire connaissance avec ces personnages qui, par leur volonté réciproque de faire un bon travail, restent souvent méconnus du grand public: pour la France, M. L. Crettenand; avions américains M. T. Küpfer; Italie M. D. Pittet; vieux avions M. R. Mercuri; vol à voile et P2's M. R. Emeri; paras M. J. Maska; ULM M. W. Aellen; avions anglais M. N. Thom et RAFA; gag M. F. Kaehr. Un concours d'élégance est également envisagé.

L'organisation

Différents problèmes restent encore à régler: essence, le logement des équipages et l'amélioration des contacts entre équipages et pilotes locaux notamment. M. Berger (administration) souhaite que chaque commission sou-

mette un mini-budget des dépenses envisagées avec entre autres la perspective d'un beau ou d'un mauvais temps. Pour couvrir les frais d'une telle manifestation, le projet d'un livret de fête d'une centaine de pages a été lancé; tirage 10 000 exemplaires avec priorité donnée aux sponsors.

Constructions, ravitaillement

L'expérience des précédentes éditions, dont le succès fut total, donne à penser que dans le domaine constructions, il n'y aura pas de problème. Chacun est au courant des «bénéfices» réalisés en 1980. Notons simplement que les barrières coûteront 4 francs pièce, les toilettes de 500 à 600 francs, transport, montage et démontage en sus. Des plans de terrain devront être établis pour que chaque commission puisse marquer ses besoins en électricité, etc. En ce qui concerne le ravitaillement, plusieurs propositions: cantine, vente de cigarettes et films photos, glaces, carrousels. Sur ce dernier point, des demandes officielles ont déjà été reçues. La diversité «gastronomique» devra être accrue. La répartition de l'indispensable personnel bénévole devra être connue au printemps au plus tard.



Le Harrier sera certainement à nouveau de la fête.

Sécurité

Différents contacts ont été pris avec les paysans des alentours afin de pouvoir disposer de suffisamment de places de parc. Les surfaces disponibles seront certainement semblables, et aux mêmes prix que par le passé. Pour la sécurité aérienne, deux stands (un de chaque côté de la piste) doivent être prévus.

Rien n'est donc laissé au hasard par les responsables de l'organisation du meeting 1983 à Bex. En plus des traditionnelles présentations, le comité d'organisation est en pourparler avec les personnes concernées pour qu'en plus du Harrier, par exemple, l'attrait pour les spectateurs soit des plus intéressants et fasse de l'édition 83 un show exceptionnel.

La «presse verte» a 25 ans

LAUSANNE (ATS). – L'Association suisse des journalistes agricoles fête, cette année, son premier quart de siècle d'activité. Elle groupe les journalistes travaillant dans une cinquantaine de publications. Parmi elles, quatre journaux appartiennent aux associations professionnelles agricoles de Suisse romande: Agri journal (Fribourg), Le Producteur de lait (Berne), La Terre romande (Lausanne), et Terre valaisanne (Sion). Ces quatre journaux ont un tirage total de près de 50 000 exemplaires, ils

ont été fondés en 1888, 1920, 1863 et 1951. D'autres journaux agricoles sont également publiés en français, parmi eux, le Sillon romand (Lausanne). En outre, l'actualité agricole est ouverte par l'agence de presse Cria (Lausanne).

L'Association suisse des journalistes agricoles compte environ 170 membres. Un Romand, M. Jacques Leadermann, de Lausanne, l'a présidée pendant six ans. L'actuel président est M. A. Balmer de Radio-Berne.

EN FAVEUR DE TERRE DES HOMMES

Les Diablerets à Montbenon

La désormais traditionnelle kermesse de Terre des Hommes aura lieu à Lausanne, le week-end du 29, 30 et 31 octobre prochain, au Casino de Montbenon.

En plus des nombreux et talentueux artistes qui s'y produiront, bénévolement, citons Dimitri, Ricet Barrier, Graeme Allwright, Claude Ogiz et Douglas Maclean. Le vendredi 29 octobre, les Compagnons du Jourdain et le Fivian Jazz Band se produiront au bar de la Brocante. Seront présents également, Moineau, Serge Diakonoff et le groupe Laicacota ainsi que nombre d'autres groupes de musique.

Les Diablerets au «Kiosque à musique»

Roger Volet, animateur de la célèbre émission radiophonique sera en direct à la salle Padarewski, entouré de fanfares et de groupes. Parmi ceux-ci, les Diablerets, en compagnie d'Echallens, de Moudon et de Château-d'Éx.

Les marionnettes d'Elzévir, qui joueront, à l'intention des petits de 7 à... 77 ans, «le ballet d'ailleur» et la boîte à rire de Roby et de sa compagne Madame Fanny compléteront l'animation. Deux autres spectacles destinés aux petits et aux grands, le «Petit Prince», interprété par des élèves de Penthaz, et «Au pays de la magie» feront revivre l'univers de la prestidigitation et de l'illusion.

Le coup d'envoi est fixé au vendredi 29 octobre à 21 h. 30, aux sons des negro spirituals et du jazz. Dimanche sera donnée la touche finale avec, notamment, Ogiz, Maclean, Allwright et Ricet Barrier, autant d'artistes différents qui se ressemblent néanmoins pour leur tendresse envers les enfants.

Une jeune dramaturge romande jouée à Paris

LAUSANNE (ATS). – La pièce de théâtre Les Jaloux, de la Lausannoise Anca Visdei, a été créée en première mondiale le 13 octobre, à Paris, au théâtre de Plaisance. Blanchette Brunoy et André Reybaz interprètent les rôles principaux, dans une mise en scène de Gérard Caillaud, de la nouvelle compagnie. Une cinquantaine de représentations sont prévues. Anca

Visdei est l'un des deux auteurs francophones vivants dont une pièce est créée cette année dans la capitale française.

Anca Visdei est une jeune écrivain suisse, d'origine roumaine, qui partage son temps entre Lausanne et Paris. Elle a déjà publié deux livres et collaboré à la Gazette de Lausanne et à la Radio suisse romande.

Ossements humains identifiés

Les ossements humains découverts le 2 octobre dernier dans la région du Châtelard ont été identifiés, a annoncé le juge instructeur des districts de Martigny et

de Saint-Maurice. Ce sont ceux de Claire Blanchard, née en 1954, Française, domiciliée à Vallorcine (Haute-Savoie), qui était portée disparue depuis trois ans.

Plutôt que de s'allumer instantanément, la plupart des tubes fluorescents scintillent encore beaucoup trop longtemps.

Heureusement qu'il existe le système d'amorçage rapide Speedstart de Knobel qui allume vos tubes sur le champ. En nous retournant ce coupon, vous en apprendrez davantage à ce sujet.

Je voudrais bien en apprendre davantage. Voici mon adresse:

Nom: _____
 Adresse: _____
 NPA/Localité: _____ NV, 63 Kn
 Tél.: _____
 Veuillez envoyer ce coupon à l'adresse suivante: Knobel S.A., 8755 Ennenda, Tél. 058-63 11 71

Origine de bonne lumière **KNOBEL**

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

MONTHÉY
 Dans immeuble récent, à vendre

2 appartements spacieux de 3 pièces

situation centrée, calme, verdure, confort moderne.
 1er étage Fr. 110 000.-
 3e étage Fr. 135 000.-
 Garages Fr. 18 000.-

Ecrire sous chiffre 1F 22-543915 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Mayens-de-Riddes

A vendre sur plan, directement du constructeur

chalet

au cœur du domaine skiable des 4-Vallées.
 Construction traditionnelle valaisanne avec poutres apparentes; 100 m² sur deux étages comprenant: séjour avec cheminée, cuisine, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, local de rangement, chaufferie.

Dès Fr. 225 000.-

selon les aménagements désirés y compris place de parc, taxes et terrain de 500 m².

Tél. 027/23 10 04 heures des repas.

36-003809

A louer tout de suite ou date à convenir

très beau local

à Platta, Sion, 160 m² environ. Convientrait comme magasin, bureaux, ateliers ou dépôts. Accès par camion.

Ecrire à case postale 147, Sion.
 36-002232

appartement 5 pièces

Fr. 250 000.-

atelier 100 m² env.

Fr. 100 000.-

Ecrire sous chiffre Y 36-36-513937 à Publicitas, 1951 Sion.

appartement 1 pièce

+ une cave.

Petit-Chasseur 67, Sion

Tél. 021/28 85 80

Saillon A louer

splendide appartement 4 1/2 pièces

dans immeuble subventionné.

Tél. 027/23 34 94.
 36-002653

A vendre à Martigny

superbe appartement 4 1/2 pièces

d'environ 116 m², quartier très ensoleillé et calme.

Tél. 026/2 50 08 de 8 h. 30 à midi ou 026/2 65 74 le soir.

Saint-Léonard A louer

appartement 4 1/2 pièces

neuf, Fr. 770.- + charges

appartement 3 1/2 pièces

neuf, Fr. 650.- + charges.

S'adresser au 027/23 10 42.
 36-033558

A vendre à Ovronnaz

appartement 2 pièces

dans immeuble neuf.

Prix Fr. 142 000.-

Possibilité de place de garage.

Tél. 026/2 50 08 de 8 h. 30 à midi ou 026/2 65 74 le soir.

36-000098

MARTIGNY

A louer dépôts

de 100 m² et de 1100 m².

Accès avec véhicules.

S'adresser à: Léonard Gianadda Av. de la Gare 40 1920 Martigny
 Tél. 026/2 31 13.
 36-002649

A vendre à Sion Bât. Les Peupliers Av. de France

appartement 2 pièces

Surface 55 m². Avec place de parc.

Prix Fr. 135 000.- + place de parc Fr. 8000.-

Tél. 027/22 82 40 23 17 39
 36-033702

A louer à Sion rue de la Treille

appartement 2 pièces

meublé, grand confort, avec TV et téléphone.

Libre tout de suite.
 Tél. 027/22 97 57.

Chermignon-Dessous A louer

grand 4 1/2-pièces

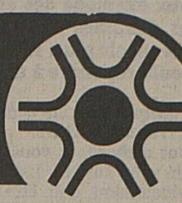
neuf, bains, W.-C. séparé, garage éventuel, libre tout de suite ou à convenir.

Fr. 600.- + charges.

Tél. 027/43 22 45.
 36-436034



Centre Commercial



Monthey

Jeudi 21 octobre 1982
10 heures 13 heures

Unique concert gratuit en Valais de la célèbre fanfare





Bata Chaussures	Bonjean Prêt-à-porter	Salon de coiffure Colpo Dames-Messieurs	sun store Droguerie-Parfumerie	Frey vêtements	Mod'tex prêt-à-porter	Cantini
COMPUTER LOVE	benetton	Tex.sana nettoyage chimique	Restaurant MANORA dimanche - lundi 11 h. - 19 h. 30 mardi - samedi 8 h. 30 - 19 h. 30		Union de Banques Suisses	ZICO ZIRVI
Bricolage PLACETTE	Supermarché PLACETTE	Manor Super P GRATUIT	Garderie d'enfants BAMBINETTE 1re heure gratuite (les heures suivantes Fr. 2.- l'heure)		au Centre Commercial Monthey	

Publicitas 027/21 21 11

A vendre

magnifique terrain à bâtir

Zone villas. Sur le coteau rive droite à 3 km de Sion.

Ecrire sous chiffre E 36-033475 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Conthey mayens de My

chalet à rénover

avec 2000 m² de terrain environ.

Tél. 027/88 27 86 22 15 69.
 36-000209

Cherchons à acheter

petit appartement

Région Hérémence-Euseigne ou aux Agettes.

Tél. 027/22 25 51 heures des repas.
 36-303278

A louer à Sion pour 4 mois (de novembre à février)

studio meublé

Tél. 027/23 38 39 après 16 heures.

36-303279

A louer à Ayent

appartement 4 1/2 pièces

dans villa avec garage et jardin.

Ecrire sous chiffre T 36-033674 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à acheter région Flanthey

terrain à bâtir de 600 à 800 m²

Ecrire sous chiffre P 36-303251 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer

grand chalet

non meublé, position calme et centrale. Montana-Crans.

Tél. 027/41 37 73.
 36-033676

A louer à Diolloy-sur-Sion

villa

+ studio meublé indépendant. Libre tout de suite

Prix intéressant.
 Tél. 027/22 61 23 22 21 46.
 36-303281

A louer à Sion, place du Midi

bureaux

3 pièces, attente, W.-C.

Pour renseignements: Fiduciaire Emmanuel Chevrier Rue de Lausanne 35, 1950 Sion
 Tél. 027/22 02 33 - 22 02 34.
 36-033688

Occasion unique A vendre à Sierre

menuiserie

local de 30 m x 8 m, complètement équipé, avec machines, etc. Disponible immédiatement et appartement de 5 pièces.

Tél. 027/55 74 74 de 14 à 16 h.
 36-303280

Cherche à acheter à Martigny

1 appartement

80 à 100 m² ou

2 appartements

adjacents, de 40 à 50 m². Préférence centre ville.

Faire offre détaillée sous chiffre Z 36-033705 à Publicitas, 1951 Sion.

Résidence SÉLÈNE à MARTIGNY RESTE A VENDRE

1 appartement de 4 pièces
 1 appartement de 5 1/2 pièces

Prix: **Fr. 1 850.-/m²**

Tél. 026/2 21 67 (heures de bureau)

36-90755

NF l'information en Valais **NF**

Donnez du sang sauvez des vies

Cinquante étudiants de 17 pays étudient à Brigue

BRIGUE (It). — Disons-le d'emblée, créée par M. Wolfgang-Itel Petri à Sierre dans le but de donner une formation hôtelière à des personnes maîtrisant l'anglais, l'institution «Hôtel Consult» n'est pas reconnue par les organisations professionnelles helvétiques de la branche. Elle est installée dans l'hôtel de Brigue depuis le début du mois et est fréquentée par cinquante élèves de dix-sept pays.

Elle est par contre autorisée par les autorités compétentes et agréée notamment par la «City and Guilds of London», une organisation britannique fort appréciée dans le secteur hôtelier mondial pour sa façon de former ses élèves. Ses experts participent aux examens des étudiants de l'institution grigoise et délivreront diplômes et certificats à qui aura réussi son examen. Pour en savoir plus, nous avons pris contact avec M. Petri, qui a bien voulu répondre à nos questions. Nous l'en remercions.

« Pourquoi pareille école dans le Haut-Valais, M. Petri ?

— Tout d'abord, je vous remercie pour votre intérêt. La population évidemment doit être informée. J'ai eu l'avantage de faire partie du personnel enseignant de l'école professionnelle de Nairobi, mise en place par la Suisse dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement. J'y ai séjourné pendant six ans et j'ai eu l'occasion de constater l'intérêt que les élèves manifestent pour ce genre de profession.

De retour au pays, j'ai prêté mes services pendant un certain temps à l'école des Roches de Bluche. J'ai remarqué l'ampleur de ce marché et décidé de créer ma propre institution, à Brigue précisément pour ne pas concurrencer ni porter ombrage à l'école de Bluche.

— Et le prochain centre valaisan de formation touristique ?

— A juste titre, l'autorité valaisanne compétente s'en est inquiétée. Il n'y a absolument pas de concurrence avec «Hôtel Consult». Notre programme est absolument différent. Chez nous, les élèves doivent tout d'abord maîtriser l'anglais. On leur donne des cours d'allemand, puis de français, par le truchement d'une école privée de la place. Avec le temps, il est fort possible qu'il y ait collaboration avec le centre valaisan de formation touristique.

Lors de notre voyage de prospection en Asie, notamment, les autorités ont souhaité la participation de nos professeurs pour animer des séminaires organisés sur place.

— Quel est le programme de votre école privée ?

— Notre institution propose à

ses élèves des cours de vente et de service pour la restauration et le bar, des cours de cuisine et de boulangerie, des cours de gestion pour bar et restaurant ainsi que des cours de gestion pour denrées alimentaires et boissons. A côté de l'école des Roches à Bluche, il s'agit de la deuxième institution du genre en Valais. Elle a pour but d'enseigner aux jeunes étudiants étrangers, les bases de l'hôtellerie et de la gastronomie helvétique.

Nos étudiants viennent principalement d'Asie, d'Afrique, de l'Amérique centrale, mais aussi des pays du nord de l'Europe. Après avoir terminé avec succès leurs cours, ils retournent dans leur pays d'origine, où ils font généralement carrière grâce à leur formation.

Notre école privée n'est pas en concurrence non plus avec les écoles traditionnelles d'hôtellerie suisses. Bien au contraire.

— Où vos élèves logent-ils ?

— A l'hôtel Alpina. C'est là aussi qu'ils fréquentent les cours pratiques et théoriques. «Hôtel Consult» les place également dans les hôtels du pays pour leur stage pratique. Celui-ci est obligatoire et dure quatre mois. La classe actuelle, par exemple, commencera son stage dans les différents établissements avec le début de la saison hivernale. Elle reviendra à l'école pendant la saison touristique dite «morte».

— Et l'organisation des loisirs ?

— Dans le cadre de notre organisation, différentes visites et excursions sont prévues. Les élèves ont d'ailleurs très peu de loisirs. En dehors des cours, le travail ne leur manque pas. Pendant leurs



M. Petri, créateur de l'institution.

sorties, ils sont absolument libres. A la condition qu'ils respectent le règlement de la maison. Chaque élève porte l'uniforme officiel de l'école. En cas de manquement, les fautifs sont punissables, jusqu'au renvoi de l'école.

— Qu'en pense la population ?

— C'est neuf. On est donc critique et on se montre sceptique même. Nous invitons toutes les personnes que la chose intéresse à prendre contact avec la direction de notre institution. Nous souhaitons ardemment créer un contact avec la population.

— Dans le fond, indirectement peut-être, votre organisation participe aussi à l'aide aux pays en voie de développement ?

— Pour plusieurs pays certainement. Nous sommes convaincus que nos élèves feront profiter de leurs connaissances apprises en Suisse les gens restés chez eux. Nous avons d'ailleurs l'intention d'augmenter nos disponibilités actuelles. Par la location d'un hôtel, entre autres, susceptible de pouvoir héberger une centaine de personnes. Pour que notre organisation tourne bien dans ce canton, nous devrions pouvoir compter sur la participation de 250 élèves, au maximum.

Nos correspondants à l'étranger nous offrent déjà maintenant la clientèle nécessaire. Il ne suffit plus que de leur trouver un établissement dans le Valais répondant aux conditions de pareille formation.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour s'en faire une opinion bien précise, cette organisation donne l'impression de se trouver sur le bon chemin. Tant du côté du personnel enseignant que de la part des élèves paraissant bien s'en acclimater. C'est donc avec attention que l'on suivra l'évolution de l'institution, à laquelle fait également partie en qualité de principal collaborateur un Valaisan de Conthey, M. Dominique Rappillard.

Un daim au marché...

BRIGUE-DOMODOSSOLA (It). — Surprise l'autre jour au marché de la région d'outre-Simplon. Alors que la foire battait son plein, on vit un daim se faufiler parmi la foule en jouant de ses bois et venir se ravitailler au banc du marchand de légumes. Ebaï par la présence de l'insolite client, l'homme n'a réagi qu'après complète disparition du lot de salades choisi par l'étranger «convive».

Puis, par le même chemin, le

quadrupède a regagné la forêt voisine, après un détour dans un jardin privé entouré d'un enclos qu'il franchit avec l'élégance d'un spécialiste du saut en hauteur, non sans faire honneur au passage à quelques choux parmi les plus frais...

Ce visiteur venait probablement des forêts du versant sud du Mont-Rose et sa présence parmi la population annonçait tout simplement un hiver très rigoureux.

Brigue: conférence de Bruno Stanek, spécialiste des questions spatiales

BRIGUE (It). — Dans le cadre de sa rencontre mensuelle, la Jeune Chambre économique de Brigue invite la population locale à participer à une conférence donnée par Bruno Stanek, le spécialiste des questions spatiales, à la salle paroissiale de la cité du Simplon, le 23 octobre prochain à partir de 20 heures. L'entrée est libre.

Les téléspectateurs de la TV de Suisse alémanique connaissent le conférencier en question. Il s'agit d'un «fanatique des étoiles», de la stratosphère, de l'ionosphère et de l'astrologie. Chercheur émérite, il

fait profiter la population de ses connaissances, à travers ses nombreuses publications et ses renseignements remarquables et précis à l'occasion d'émissions spéciales de la télévision d'outre-Sarine.

Collaborateur de la NASA, détenteur de trois ordinateurs utiles pour le recrutement et le classement de ses innombrables renseignements qui lui parviennent de différentes parties du monde, Bruno Stanek — on s'en doute — fera salle comble samedi à Brigue. Il sera donc prudent de se présenter sans retard.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Bernard Constantin de retour

SIERRE (bd). — Le révérend docteur «Switzerland Reggae», alias «prof. Clean Up» (lo percolatore, bien sûr !), ou, en d'autres termes, l'ineffable Bernie Constantin est de retour. Pas pour longtemps. Ni, d'ailleurs, en chair et en os, puisque par télévisions interposées...

35 ans, toutes ses dents (ou presque) — et il les a longues et pointues — Bernie se dit créateur de la SAM (société d'admiration mutuelle), prince de la «componction bovine» ainsi que d'autres «institutions» toutes autant délirantes les unes que les autres. Mais c'est sans doute son originalité et, pour quoi pas, son talent désormais confirmé, qui sont aujourd'hui à la base de son succès. Plusieurs journaux, hebdomadaires, revues spécialisées et quotidiens lui ont consacré quelques lignes, des interviews, des photos, expliquant en long et en large comment cet artiste utilise la dérision et les images-choc pour capter son public. Comme nul n'est prophète en son patelin, l'ami Bernie s'est fait une gentille (mais alors très gentille) cote à l'étranger où il vogue depuis quelques mois de concerts en tours de chant. Et son «Switzerland Reggae» n'a pas fini de faire parler de lui. Ça c'est sûr !

6 TV en un mois !

Bernard Constantin ne se produira plus en concert en Valais et sans doute en Helvétie pour, dit-il, «de nombreux siècles». Cela ne mettra pas ses inconditionnels dans des accès de joie. Mais qu'à cela ne tienne : Bernie revient ces prochaines semaines par le biais d'une petite boîte que vous avez sans doute tous chez vous. En l'espace d'un mois en effet, des TV suisses comme françaises vont le recevoir dans leurs émissions.

— La TV suisse romande ouvrira les feux le mercredi 27 octobre prochain dans «Chœur en fête», une émission de variétés revue et corrigée à la suite des déboires de la «Grande Roue». En compagnie de Fr. David, Phd. et Pierre Perret notamment, le rocker rauque sera entouré pour l'occasion de danseurs en costume mi-valdois mi-«Bo Derek sans les koecks» ;

— Le même soir, mais sur Antenne 2, «Platine 45» le recevra l'espace d'un petit «reggae» suisse avec, soit dit en passant, la même vidéo que Patrick Allenbach a plusieurs fois déboulée dans son «Juke Box Heroes» du samedi soir ;

— Le dimanche 7 novembre, Antenne 2 l'accueillera à nouveau dans «La Nouvelle affiche» qui est l'émission de nouvelles variétés de cette chaîne, variétés en l'occurrence assez rock. Bernie sera «parrainé» par celui qui est devenu son pote, soit Alain Bashung (Gaby, Vertige de l'amour, etc.). Il y aura là Tom Novembre, frère de Charlette Couture, Honey Moon Killers (les tueurs de la lune de miel) et Elisabeth Wiener. A noter que Bashung, petite exclusivité vite fait bien fait, prépare en ce moment un nouveau disque dont les chansons, tenez-vous bien, ont été composées par le grand Serge Gainsbourg (si, si, c'est authentique) ;

— La Suisse alémanique sera branchée sur Bernie dans «Carrousel» à la mi-novembre ;

— TF 1 et son émission «De la friture dans la lunette» fera de même le 17 novembre ;

— Et enfin, la TV romande «récidivera» dans la nouvelle émission rock de P. Allenbach «Rock et Belles oreilles» qui, comme chacun sait, porte ce titre révélateur en fonction des larges «pavillons» de M. Allenbach en personne. Le 26 novembre à 21 h. 20, RBO proposera un large extrait du concert de Constantin et son Band donné le 20 juin dernier au Kongresshaus de Zurich, face à plusieurs milliers de personnes. Avis aux rockers, car il va y avoir de la bague !

Pour le reste, pas de nouvelle, bonne nouvelle. Bernie va peut-être toucher un disque d'or un de ces jours. A Noël, qui sait ? Et n'allez pas croire qu'il va s'arrêter en si bon chemin : son deuxième 33 t. est en préparation. «Et il sera meilleur que le premier» annonce déjà le principal intéressé. A voir et à entendre au printemps ou en été 83...

AU CENTRE PLACETTE DE NOËS

«Le Doute» et le «Pain brûlé»



Maurice Métal et Edouard Reichenbach dédicacent

SIERRE-NOËS. — On n'a pas encore distribué de prix littéraire dans le monde des lettres. Cela laissait place à l'éditeur valaisan Guy Gessler de présenter en toute quiétude deux nouvelles publications qui sont en passe de faire un malheur. Tout d'abord le nouveau roman de Maurice Métal intitulé «Le Doute», puis le troisième roman

d'Edouard Reichenbach intitulé «Pain brûlé». Les deux auteurs et l'éditeur étaient présents samedi au Centre commercial de la Placette à Noës à l'occasion d'une dédicace publique. Ces deux auteurs fort sympathiques et agréables ont aussi répondu aux nombreuses questions qu'un lecteur peut poser sur ce métier assez particulier.

FRÈRES SANS FRONTIÈRES

Un départ, un engagement, ça se prépare

A tous ceux qui projettent un départ comme volontaires chrétiens dans le tiers monde, à tous ceux qui, par leur action en Suisse, souhaitent construire une société plus juste en solidarité avec le tiers monde.

Frères sans frontières propose autour de quelques «anciens» du mouvement des groupes d'amitié et de ré-

flexion en vue d'un engagement outre-mer ou en Suisse.

Le centre régional du Valais organise un premier week-end les 23 et 24 octobre à la cabane de l'Illhorn sur Chandolin.

Pour les inscriptions et l'organisation du transport, tu peux téléphoner (le soir) au 026/2 75 42.

Shopyy logicien

SIERRE. — Dans le cadre du troisième anniversaire de Shopyy, un grand concours réunissait les jeunes de 8 à 16 ans devant deux établissements bancaires. Plusieurs dizaines d'entre eux se sont mesurés à des jeux électroniques. Cette

confrontation par clavier interposé a véritablement passionné les amateurs qui ont passé une bonne partie de l'après-midi à pianoter. Cette initiative a suscité beaucoup d'intérêt. Il reste maintenant pour les organisateurs de confronter les résultats logiciens et à en faire la synthèse. Les résultats seront connus mercredi après-midi 20 octobre. La proclamation des résultats et la remise des prix se dérouleront à 15 heures devant la Banque cantonale à Sierre.



RÉDACTION DE SIERRE
Tél. (027) 55 91 55
Case postale 403
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

SIERRE
VOIR AUSSI 20

Panne au téléphérique du Petit-Cervin

ZERMATT (It). — Dimanche dernier, la population de Zermatt a été privée de courant pendant 20 à 30 minutes, à la suite d'une panne à un transformateur du téléphérique du Petit-Cervin, ce qui a eu pour

effet d'interrompre l'activité de la fameuse remontée mécanique.

Une enquête est instruite afin d'établir les causes de cet incident qui a fait des dégâts matériels considérables.

«Aigles» en diamant, or ou argent...

BRIGUE-DOMODOSSOLA (It). — Quelque soixante travailleurs de l'Ossola, femmes et hommes, ont reçu des mains du syndicat de la cité

frontière, M. Rovereda, un «aigle» en diamant, or, ou en argent pour leur fidélité au travail, respectivement pour un demi-siècle, quarante ou trente ans au service de la même entreprise.

L'attribution de ces distinctions symboliques, signe de reconnaissance, constitue toujours un attrait particulier dans la région frontière.



Bernie Constantin, le fou du rock, de la décadence et de la dérision, est-il une star ? Réponse de Bernie: «Il n'y a plus de point d'interrogation...». Ça plâne pour lui !



RÉDACTION DU HAUT-VALAIS
Louis Tissonnier
Tél. (028) 23 10 77
Georges Tscherrig
Tél. (028) 23 31 25

Soixante-quatre moutons ensevelis Quatre bêtes ont survécu durant quatorze jours

BINN TAL-HELLIGKREUZ (AP). — Les chutes de neige subites dans les montagnes valaisannes ont coûté la vie à 64 moutons, qui ont péri sous un épais manteau de neige. Une équipe de recherche est tombée par hasard sur les bêtes mortes de faim et de froid. L'un des propriétaires du troupeau décimé a expliqué jeudi que quatre moutons avaient survécu, après 14 jours de privation, de froidure et de neige.

Le troupeau, fort de plus de cent têtes, a de toute évidence été surpris par la première neige, au début du mois d'octobre. 46 bêtes ont été retrouvées vivantes. Un témoin local, ayant aperçu cinq des 68 autres moutons perdus dans le Binntal, aurait aussitôt averti le

propriétaire des bêtes qui a engagé une action de secours.

L'équipe de sauvetage a tout d'abord découvert les cinq animaux aperçus par l'habitant: l'un d'eux était déjà mort. Les quatre autres doivent leur vie au mouton défunt dont ils ont mangé la laine. A peu de distance, le reste du troupeau gisait, sans vie, recouvert d'une couverture de neige de deux mètres d'épaisseur.

Le moment précis du drame n'est pas encore connu. L'endroit où les 46 animaux en vie ont été retrouvés n'est pas éloigné de celui où les cadavres des animaux morts ont été découverts. Il est possible que le troupeau ait été cerné par une coulée de neige, au début du mois d'octobre, comme le suppose le moutonnier.

cù irons-nous ce week-end

Déguster la chasse



ou la brisolée ?



Notre rubrique du vendredi vous donne de bonnes adresses.

Restaurateurs, pensez-y !
Nous vous renseignons volontiers.
Publicitas Sion, tél. 027/21 21 11, int. 33.
Dernier délai: le mercredi à 12 heures

Communiqué



**PETIT-CARROZ – FOURRURES
à SIERRE**

informe son aimable clientèle
qu'il n'a rien de commun avec le déballage de fourrures
qui se tient actuellement dans un hôtel sédunois

Seul point de vente:

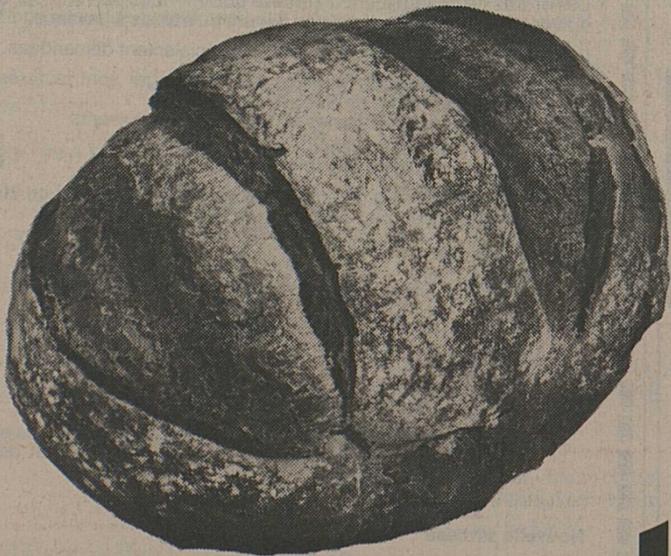
Av. du Château, Sierre

Tél. 027/55 08 01

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

Coop informations:

**Pains spéciaux
du maître-
boulangier Coop**



**Pain paysan
au lait frais**

Ce pain se caractérise surtout par une mie très tendre. Une croûte savoureuse et bien cuite lui confère par ailleurs une allure typique.

250 g **1.20**



Semaine 42/82

A vendre
**deux
belles
vaches
printanières**
issues de reines.
Tél. après 18 h.
au 027/81 12 00.
36-303273

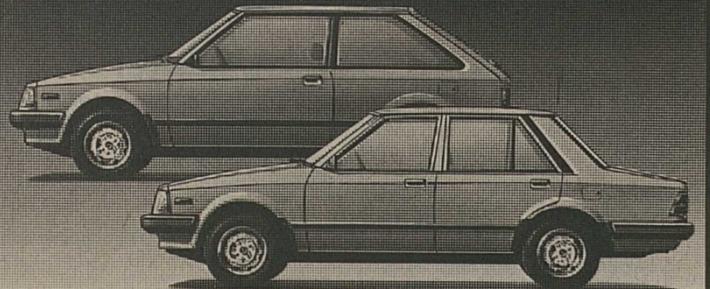


**Avec Miele,
à l'abri
des pépins.**
Nous vous dirons
pourquoi.



Exposition
Gd-Pont 24

MAZDA 323



La réussite ne reste pas longtemps seule:
Mazda 323 CD. 1300 ou 1500 cm³, 4 portes, 5 vitesses
ou automatique. De Fr. 12.845.- à Fr. 14.955.-.

Venez les essayer!
auprès des agents officiels

Garage Vultagio Frères S.A. Sion
Tél. 027/22 39 24

Couturier S.A. Garage de Tourbillon, Sion
Tél. 027/22 20 77

Garage Carruzzo Saint-Séverin, Conthey
Tél. 027/36 22 43



intervalle
ORDINATEUR

depuis **60.-**
par mois

- Nombreux programmes disp.
- Formation possible
- Utilisation
- BASIC

Nom:

Adresse:

Tél.:

JAXTON Informatique S.A.
Place de la Gare 9, 1260 Nyon
Tél. 022/61 11 81 144.453.904

SION ☆
☆ **Informations**

Le mensuel sédunois
qui atteint le 100% des ménages

Tirage 10 157 exemplaires

Prochaine parution: 2 novembre

Dernière édition 1982:
7 décembre

Délai: dix jours avant la parution.

Publicitas Sion
Tél. 027/21 21 11, interne 33
vous donne volontiers
de plus amples renseignements
et réserve votre espace publicitaire

36-5218

AMEUBLEMENT
ZITOUNI SHOP

Route cantonale, Charrat
Tél. 026/5 30 71

Ouvert tous les jours
y compris le dimanche

LIQUIDATION TOTALE
20 - 30 - 40 - 50%
A NE PAS MANQUER LES AFFAIRES
DES 10 DERNIERS JOURS

Prolongation
jusqu'au 31 octobre 1982

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous sommes une des chaînes de grands magasins les plus importantes de Suisse à laquelle sont affiliés La Placette, Vilan, Nordmann, Innovazione et Rheinbrücke. Ses restaurants portent l'enseigne MANORA et sont caractérisés par leur dynamisme, leur créativité et leur expansion. Manora vous aidera:

- à connaître un nouveau secteur d'activités
- à faire une carrière.

Nous cherchons

de jeunes assistants du gérant
de notre restaurant,
ayant de l'initiative et de l'ambition

Nous demandons:

- le sens des responsabilités
- la volonté d'apprendre
- la capacité de s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique
- flexibilité et mobilité.

Nous offrons:

- un programme de formation complète et continue
- un avancement assuré selon les capacités
- les avantages sociaux d'une grande entreprise
- des réductions sur tous vos achats.

Les candidats(es) intéressés(es), âgés(es) de 23 ans au minimum, peuvent faire leurs offres écrites ou téléphoner au 025/70 71 51, int. 213, pour tous renseignements complémentaires.



PLACETTE

Au centre commercial
MONTHÉY

Famille hôtelier cherche

gentille jeune fille

pour garder des jumelles de 5 ans. Emploi à l'année. Possibilité de suivre des cours d'allemand. Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Veillez faire offre à:
Carlo Emyrta Perieth, hôtel Bahnhof
3052 Zolllikofen-Berne
Tél. 031/57 16 58.

Ancienne et importante organisation dans le domaine du renseignement commercial cherche pour le canton du Valais un

agent d'acquisition

dès 25 ans de formation commerciale ou fiduciaire avec si possible une petite expérience de la vente. Importante commission, possibilité d'avancement.

Veillez faire vos offres à R.-J. Allemann, conseiller en promotion de vente, case postale 159, 1820 Montreux 2.

5 plâtriers-peintres indépendants

sont disponibles pour tous travaux de métier. Prix modérés. Devis gratuits.

Tél. 021/60 33 84 ou 60 29 55.
sc722-166835

ECCO
TRAVAIL TEMPORAIRE
Urgent, nous cherchons

- 3 ferblantiers**
- 2 maçons**
- 1 charpentier**
- 2 peintres**
- 2 étancheurs**

Tony Pereiro attend votre appel ou votre visite.
Monthey, rue de l'Eglise 2
Tél. 025/71 76 37

36-2252

Membre du syndicat professionnel FSETT

On cherche

sommelier(ère)

Connaissant bien les deux services. Congé le dimanche et un jour par semaine.

Chez Tchet-Chett
Restaurant des Mayennets
Tél. 027/22 18 98. 36-001344

Zu verkaufen in Feriengebiet nahe Genfersee (Kt. VS)

Mehrfamilienhaus

mit 1-Zimmer-App., 3- und 4-Zimmerwohnungen. Auch Errichtung von Stockwerkeigentum möglich. Interessante Konditionen. Bezug-Antritt nach Vereinbarung

Anfragen unter Chiffre P 44-535598, Publicitas, 8021 Zürich.

Brasserie La Romande à Sion cherche

fille de cuisine

Entrée tout de suite ou à convenir. Sans permis s'abstenir. Horaire agréable et congé le dimanche.

Veillez vous présenter. 36-001206

Secrétaire bilingue s'occuperait de

traductions français-allemand

à domicile.

Tél. 027/55 64 96
l'après-midi. 36-033715

Crans-sur-Sierre
Magasin de sports
cherche pour la saison d'hiver

vendeuse

à mi-temps (le matin).

Tél. 027/41 29 88 ou 41 42 88. 36-033706

NOUVELLISTE VOTRE journal

PRIMUS

Appareils et Installations d'extinction
Matériel Incendie
En vue de compléter notre équipe du service extérieur nous cherchons un

collaborateur

pour le service et la vente
de nos produits dans le
Haut et le Bas-Valais.

Cette situation vous offre un travail indépendant et la possibilité de vous créer une position stable et bien rémunérée.

Veillez adresser votre offre manuscrite avec les documents habituels à la maison
PRIMUS S.A.
Case postale
4102 Binningen-Bâle
☎ 061/47 23 60
Succursale à 1000 Lausanne 4.

Cherche pour la saison d'hiver à Zermatt

jeune cuisinier

sachant travailler seul. Congé le soir
Biner Georges
Restaurant Paradis
3920 Zermatt - Tél. 028/67 26 62. 36-033614

Conducteur de travaux

cherche emploi

expérience grands chantiers

Ecrire sous chiffre R 36-303274 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant près d'une station cherche

remplaçante

de la fin octobre au 15 décembre environ.

Etrangère acceptée.

Tél. 027/22 40 41. 36-033643

Téléphoniste

formation PTT, parlant français et allemand cherche emploi pour saison d'hiver.

Tél. 021/40 28 21 ou 35 61 44
Mlle Denier.

Publicitas
027/21 21 11

Madame - Mademoiselle - Monsieur
Chez vous et autour de chez vous
★ GAINS ACCESSOIRES ★
(ou plein temps) journée ou soirée
ACTIVITE INDEPENDANTE
★ (pas d'investissement) ★
Ecrire avec No. de tél. à : BORAL S.A.
BP 2134 1012 LAUSANNE

Aisa S.A. - Vouvy

Nous engageons pour le plus tôt possible un

tôlier - serrurier ou machiniste

pour travaux de découpage (trumpf) et pliage sur tôle fine selon dessin. Une personne non qualifiée avec goût pour travaux sur tôle pourrait être formée.

Nous offrons:

- travail intéressant, varié et stable
- usine moderne avec restaurant d'entreprise
- avantages sociaux.

Si cet emploi vous intéresse, veuillez téléphoner ou faire votre offre par écrit à:
Aisa Automation Industrielle S.A.
Avenue de Savoie, 1896 Vouvy
Tél. 025/81 10 41.

ANNONCES DIVERSES

Cherche à louer pour

saison d'hiver

du 15 décembre au 15 mars, chalet ou appartement 4-6 personnes, dans station proche de Genève, 1 h. et demie environ.

Tél. 022/21 95 44
int. 11 bureau
ou
022/47 10 96 soir.
18-324534

A vendre plusieurs

TV couleurs

d'occasion, révisés et garantis
Fr. 350.- Fr. 400.-
Fr. 500.- Fr. 600.-

Chez le spécialiste
G. CHERVET
Maîtrise fédérale
radio-TV
rue de Loèche 26
Sion.
Tél. 027/22 95 95.
36-033634

A vendre

mobiliers neufs

2 bancs à 2 places + un fauteuil, exécution artisanale, très soignée avec ressorts recouverts de velours brun foncé, excellente qualité.

Prix intéressant.

Tél. 027/55 17 21.

36-436031

TIMBRES CAOUTCHOUC DATEURS NUMEROTEURS TIMBREX
1211 Genève 1
14, rue de Bâle
4, place Neuve
☎ 022/31 29 80
1003 Lausanne
1, rue Mauborget
☎ 021/22 35 01



Le chandail.

Les marchands de légumes des Halles de Paris utilisaient pour leur travail des sortes de maillots de corps en gros tricot. Les marchands d'ail ou "chand d'ail" en langage populaire avaient adopté cette tenue. Le "chandail" franchit les portes des Halles. Il devint à la mode. Il précéda le "pull over" qui nous vient d'Angleterre.

Les pulls



viennent aussi d'Angleterre et quel choix pour assurer votre confort.

Changement d'adresse

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants:

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Adresse habituelle

Nom/prénom _____

Rue et N° _____

N° postal et localité _____

Pays _____

- Changement définitif
- Changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une x dans la case désirée)

Nouvelle adresse

Nom/prénom _____

Rue et N° _____

N° postal et localité _____

Pays _____

Changement valable						Date:
du			au			
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	



Monsieur Oscar EBENER, à Martigny;
 Monsieur et Madame Marcel EBENER-CRETTENAND et leur fille Nicole, à Genève;
 Monsieur et Madame Guy EBENER-COURVOISIER et leur fils Thierry, à Muraz;
 Madame et Monsieur Marcel DELADOEY-EBENER et leur fils Laurent, à Aigle;
 Madame Marguerite CRETTON et ses enfants, à Bienne;
 Madame Anita CRETTON et ses enfants, à Martigny;
 Monsieur et Madame Marc EBENER-VUIGNIER et leur fille, à Genève;
 Monsieur Jean-Pierre EBENER et ses enfants, à Genève;
 Madame et Monsieur Ernest FELDMANN-EBENER et leur fille, à Genève;
 Monsieur et Madame Adolphe-Serge EBENER-GAILLARD et leurs enfants, à Genève;
 Monsieur Michel EBENER et Madame Rose KUENZI et ses enfants, à Genève;
 Monsieur et Madame Jacques EBENER-NÄPFLI et leur fille à Genève;
 Madame et Monsieur Adolphe IMSENG-EBENER et leurs enfants, à Conthey;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Laurence EBENER

née CRETTON

leur très chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie enlevée à leur tendre affection après une courte maladie le 19 octobre 1982, à l'âge de 66 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le vendredi 22 octobre 1982, à 10 heures.

La défunte repose en la crypte Saint-Michel, à Martigny-Bourg, où la famille sera présente jeudi 21 octobre 1982, de 19 à 20 heures.

Ton sourire reste parmi nous et avec lui, tout l'amour et le courage que tu n'as jamais cessé de donner.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Ernest FRÈNE-MORAND, à La Tour-de-Peilz;
 Monsieur Emile FRÈNE, ses enfants et petits-enfants, à Reconvilier;
 Madame Marthe VISINAND-FRÈNE, ses enfants et petits-enfants, à Tavannes;
 Madame Suzanne MORAND-BERTHOD, ses enfants et petits-enfants, à Praz-de-Fort;
 Monsieur et Madame Joseph MORAND-KUNZ, à Renens;
 Mademoiselle Frida MORAND, à Genève;
 Madame et Monsieur Jean DEGEN-MORAND et ses enfants, à Genève;
 Madame Adeline MORAND, à Lausanne;
 Madame et Monsieur Paul BRUGUIER et leur fille Patricia, à Renens;
 Madame Ange-Marie GAY-CROSIER, à Martigny (Valais);
 Madame et Monsieur Guy RABOUD-MORAND et ses enfants, à Monthey;
 Mademoiselle Eliane RABOUD, à Collombey (Valais);
 Les enfants et petits-enfants de feu Firmin VANNAY-MORAND, à Monthey, Massongex et Genève;

ainsi que les familles parentes alliées et amies ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest FRÈNE

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain et ami enlevé à leur tendre affection après une longue maladie à l'âge de 78 ans.

« Cher époux, repose en paix, tes souffrances sont finies. »

L'incinération aura lieu à Vevey le vendredi 22 octobre 1982.

Culte à 14 heures à la chapelle du crématoire.

Honneurs à 14 h. 20.

Domicile mortuaire : chapelle du crématoire de Vevey.

Domicile de la famille : rue du Château 24, 1814 La Tour-de-Peilz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Maison Albert Biollaz et Cie négociants en vins Saint-Pierre-de-Clages

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph HÉRITIER

père de son collaborateur Pierre-Antoine.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur Emile CLERC, aux Evouettes;
 Madame Elisabeth BRESSOUD-CLERC, ses fils David et Nicolas, et Monsieur Francis MELLY, aux Evouettes;
 Monsieur et Madame Daniel CLERC-TOBERINI et leurs filles Sandra, Fabienne et Nathalie, aux Evouettes;
 Madame Edith CURDY-CLERC et ses enfants Jérôme et Yvette, aux Evouettes;
 Madame Cécile VUADENS-CLERC, à Vouvry, et ses enfants;
 Monsieur et Madame Marcellin CLERC-CURDY, à Sion, et leurs enfants;
 Madame Bernadette CLERC-CLERC et ses enfants, à Collombey;
 Monsieur et Madame Maurice CLERC-KOLLY et leurs enfants, à Sion;
 Madame et Monsieur Eugène BECK-CLERC et leurs enfants, à Zermatt;
 Madame Olga BUSSIEN-CLERC, au Bouveret, et ses enfants;
 Madame Ruth CLERC, à Vevey;
 Monsieur et Madame Charly CLERC et leurs enfants, à Genève;
 Monsieur et Madame Reynold CLERC-BERROUD et leurs filles, aux Evouettes;
 Madame Nelly GUIGNARD-DANACKER, à Vevey;
 Madame et Monsieur Jules TRINCHAN-SEYDOUX, à Genève;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Josette CLERC-CLERC

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, filleule et amie, enlevée à leur tendre affection le mardi 19 octobre 1982, à l'âge de 60 ans, après une cruelle maladie supportée avec un immense courage.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Port-Valais, le jeudi 21 octobre 1982, à 15 heures.

Le corps repose à son domicile aux Evouettes.

Heures de visites : de 18 heures à 21 h. 30.

Selon le désir de la défunte, pensez à la Ligue valaisanne contre le cancer.

« Ne pleurez pas, mes souffrances sont finies. »



Madame et Monsieur Christiane et Marc-André TUDISCO-ANTHÉNIEN et leur fils Jean-Blaise, à Sierre;
 Madame et Monsieur Paulette et André BERCLAZ-ANTHÉNIEN et leurs enfants, à Sierre et New York;
 Monsieur et Madame Robert et Mauricette ANTHÉNIEN-LE TEXIER et leur fils, à Genève;
 Monsieur et Madame André et Danielle ANTHÉNIEN-SACCO, à Chippis;
 Madame et Monsieur Monique et Jean-Pierre CHARDON-ANTHÉNIEN et leurs enfants, à Chippis;
 Monsieur et Madame Séraphin BLANC-GAUDIN, leurs enfants et petits-enfants, à Ayent;
 Monsieur et Madame Jacques FEHR-BLANC, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne;
 Madame veuve Alexandrine CHABBEY-BLANC, ses enfants et petits-enfants, à Ayent;
 Monsieur et Madame Louis BLANC-AYMON, leurs enfants et petits-enfants, à Ayent;
 Monsieur et Madame Robert BLANC-MORARD, leurs enfants et petits-enfants, à Sion;
 Les enfants et petits-enfants de feu Jérémie BLANC-NANCHEN;
 La famille de feu Catherine ANTHÉNIEN-JUNGSTEN;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Madeleine ANTHÉNIEN

née BLANC

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, tante, sœur, belle-sœur, cousine et marraine survenu à Sierre, dans sa 72^e année.

La messe d'ensevelissement sera célébrée en l'église Sainte-Croix, à Sierre, jeudi 21 octobre 1982, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

La défunte repose en la chapelle du cimetière de Sierre où la famille sera présente, aujourd'hui mercredi 20 octobre, de 17 à 19 heures.

Sa vie fut remplie de charité envers ses semblables et soutenue par une prière continuelle.

Selon le désir de la défunte, pensez à l'œuvre du Padre Romano.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Que ton exemple et ton beau sourire illuminent toute notre vie.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de sa fidèle servante

Madame Thérèse PROZ-SAUTHIER

postière

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur belle-sœur, tante grand-tante, marraine, cousine et amie enlevée à leur tendre affection le 19 octobre 1982 dans sa 54^e année, après une cruelle maladie et munie des sacrements de l'Eglise.



Font part de leur profonde douleur :

Son époux :
 Albert PROZ, à Pont-de-la-Morge;

Ses enfants et petits-enfants :
 Michèle et Jean-Charles MICHELET-PROZ et leurs enfants Xavier et Sylviane, à Pont-de-la-Morge;

Claudette PROZ, à Sion;
 Maryline PROZ, à Pont-de-la-Morge;
 Corinne PROZ et son ami Jean-Marc, à Pont-de-la-Morge;

Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs :
 Juliette SAUTHIER, sa dévouée et précieuse sœur, à Pont-de-la-Morge;
 Georges MAYOR-SAUTHIER, ses enfants et petits-enfants, à Sion;

Simone SAUTHIER, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne;
 Aimée et Michel GARCIA-SAUTHIER, à Lausanne et leur fille Ginette BROYE et ses enfants, à Genève;
 Ida MORET-SAUTHIER et son ami François, ses enfants et petits-enfants, à Genève;

Joséphine et Adolphe FLORIO-PROZ, leurs enfants et petits-enfants, à Berne;
 Jeannette et Pierre ROCH-PROZ, leurs enfants et petits-enfants, à Pont-de-la-Morge;

Marthe MARET-PROZ, ses enfants et petits-enfants, à Pont-de-la-Morge;

Les enfants et petits-enfants de feu André PROZ, à Pont-de-la-Morge et Fully;
 Emile et Simone PROZ-FUMEAUX, à Sion;
 Marcelle SERMIER-PROZ, ses enfants et petits-enfants, à Pont-de-la-Morge;

Henriette et Paul RARD-PROZ, leurs enfants et petits-enfants, à Magnot;
 Georges et Iris PROZ-MOTTIER, leurs enfants et petit-enfant, à Lausanne;
 Paul et Cécile PROZ-MARCHAL, leurs enfants et petits-enfants, à Veysonnaz et Sion;

Raymond et Huguette PROZ-BROYON, leurs enfants et petit-enfant, à Pont-de-la-Morge;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

Le corps de la défunte repose à son domicile, à Pont-de-la-Morge; la famille vous accueillera aujourd'hui mercredi 20 octobre, de 16 à 20 heures.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Saint-Guérin, le 21 octobre 1982, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de la Société de Banque Suisse à Sion

font part avec tristesse du décès de

Madame Thérèse PROZ

mère de leur collaboratrice, M^{lle} Claudette Proz.



La direction et le personnel de Provins Valais

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph HÉRITIER

père de leur collaborateur et collègue Bernard.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur et Madame Hermann DUC-HÉRITIER et leurs enfants, à Châteauneuf ;
Madame et Monsieur Alfred CRETTON-DUC et leurs enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur Marcel LATTION-DUC et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Arsène DUC-REYNARD et leurs enfants, à Savièse et Aproz ;
Madame veuve Marie POTT, ses enfants et petits-enfants, à Sion et Pont-de-la-Morge ;
La famille de feu Joseph DESSIMOZ, à Conthey ;
La famille de feu Vincent PERROUD, à Savièse ;
Madame Simone PERROUD, à Lausanne ;
Monsieur Alfred PERROUD, à Genève ;
La famille de feu Victorien LUYET, à Savièse ;
La famille de feu Joseph LUYET, à Savièse ;
La famille de feu Maximin LUYET, à Savièse ;
Madame veuve Isabelle DUC, ses enfants et petits-enfants, à Savièse ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

**Madame
Barbe DUC**

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, survécu à l'Hôpital de Sion, le 19 octobre 1982, dans sa 80^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église paroissiale de Savièse, le jeudi 21 octobre 1982, à 10 h. 30.

Le corps repose en la chapelle d'Ormoine.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Entreprise Luginbühl et son personnel

ont le regret de faire part du décès de

**Madame
Barbe DUC**

mère de leur fidèle collaborateur et collègue Arsène

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'Association suisse
des sous-officiers
section de Sion
et environs**

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Joseph HÉRITIER**

père de Jean, membre du comité, et de Pierre-Antoine, membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'Association
des sapeurs-pompiers
du Valais central**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Joseph HÉRITIER**

papa de Benjamin, membre de son comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Le personnel
du Centre
médico-subrégional
de Saxon**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Joseph HÉRITIER**

beau-père de M^{me} Lydia Héritier, infirmière responsable.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Le Corps et l'Amicale
des sapeurs-pompiers
de Savièse**

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Joseph HÉRITIER**

père de Benjamin, leur commandant et membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Société des Carabiniers
de Savièse**

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre d'honneur

**Monsieur
Joseph HÉRITIER**

parrain du drapeau et père de ses membres Benjamin, Bernard et Pierre-Antoine.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'Echo du Prabé
de Savièse**

a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Joseph HÉRITIER**

son membre d'honneur, père de son membre actif Benjamin et frère de son membre fondateur Marc Héritier.

La société participera en corps aux obsèques. Répétition mercredi à 20 heures.



**La Confrérie des Joseph
de Savièse**

a le profond regret de faire part du décès de son confrère

Joseph HÉRITIER

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Le personnel enseignant
et la commission scolaire
de Val-d'Illiez**

ont le regret de faire part du décès de

**Madame
Thérèse PROZ**

maman de leur collègue et collaboratrice Maryline.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Colonie de vacances
de Port-Valais**

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Josette CLERC**

belle-mère de M^{me} Florence Clerc, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

**Monsieur
Georges-Henri
RUDAZ**

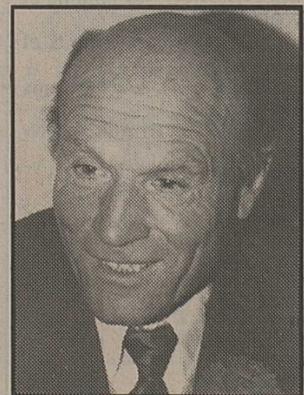
20 octobre 1981
20 octobre 1982

Une messe sera célébrée à Vex vendredi 22 octobre 1982, à 19 h. 30.



EN SOUVENIR DE

**Monsieur
Vital
VOUARDOUX**



20 octobre 1977
20 octobre 1982

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Grimontz le samedi 23 octobre 1982, à 19 h. 15.



**L'Amicale des chasseurs
de Savièse**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Joseph HÉRITIER**

ancien membre et père de Bernard, membre actif.

**ELECTIONS POUR UNE
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE**

RIDEAU EN ULSTER

Conviés aujourd'hui à désigner leurs septante-huit représentants à l'assemblée consultative prévue par le plan de «dévolution progressive» établie par les Britanniques, les électeurs nord-irlandais vont-ils accentuer le fossé qui déchire ce qui perdure comme une province anglaise?

Marqué par une profonde dichotomie politico-confessionnelle, l'Ulster rencontre les plus grandes difficultés à faire face à une récession économique inquiétante. Une

situation dont la violence - endémique dans le nord-est de l'île - souligne la précarité. Les attentats succédant aux attentats.

En se rendant aux urnes aujourd'hui, protestants et catholiques vont sans doute, dans ce contexte, user au moins partiellement de leurs bulletins de vote pour stigmatiser les clivages qui les jettent les uns contre les autres. Côté unioniste - un million d'habitants - on ne veut pas entendre esquisser l'hypothèse d'un partage du pouvoir avec les catholiques. Cinq cent mille personnes qui, elles, espèrent bien - tôt ou tard - obtenir une totale égalité. Et, peut-être un rattachement avec l'Eire de Dublin.

L'assemblée qui, théoriquement, devrait concrétiser la volonté populaire ne pourra, dans ce contexte, jamais naître sous de bonnes auspices. Certes, afin de réduire des tensions déjà hier perceptibles plus qu'à l'accoutumée, le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, M. James Prior, n'a pas prévu de déléguer aux septante-huit députés des tâches dépassant une fonction consultative. Mais les six commissions élaborées ne pourront, en l'occurrence, pas œuvrer à satisfaction. En raison essentiellement de la non-participation annoncée des futurs élus

catholiques.

Le plan mis au point par la Grande-Bretagne semble ainsi d'ores et déjà voué à l'échec complet. Comme les quatre précédentes tentatives. Qui, depuis 1972 devaient se vérifier comme susceptibles d'apporter une solution.

Au vu de l'absence de dialogue entre les jusqu'aux boutistes des deux bords, il s'avère ardu même d'imaginer une formule miracle qui soulagerait à moyen terme l'Ulster. Une région malade d'un

PAR **ANTOINE
GESSLER**

fanatisme haineux. Et qui, pour Londres, reste une épine empoisonnée en matière de politique intérieure.

Car le gouvernement de Mme Thatcher, pas plus que ses prédécesseurs, ne parviendra à concilier l'eau et le feu. Un inélectable qui ravale de facto la consultation d'aujourd'hui au rang de simple sondage d'opinion. Qui permettra aux factions en lice d'évaluer leur taux de popularité. Et sur lequel le rideau retombera vite. Un voile, en Ulster, singulièrement taché de sang...



EN SOUVENIR DE

**Monsieur
Alphonse
PAPILLOUD**



Octobre 1981
Octobre 1982

Ta présence nous a été enlevée mais ton souvenir nous habitera toujours.

Ta famille.



EN SOUVENIR DE

**Monsieur
Georges
VOUILLAMOZ**

1972 - 1982

Dix ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste profondément gravé dans nos cœurs.

Ta famille,
tes enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église d'Isérables le samedi 23 octobre 1982, à 19 h. 15.



Madame Elise HÉRITIER-HÉRITIER, à Savièse ;
Monsieur et Madame Jean HÉRITIER-ROUX et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Benjamin HÉRITIER-GALLEY-VARONE et leurs enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame Bernard HÉRITIER-HÉRITIER et leurs enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame Pierre-Antoine HÉRITIER-COPPEY et leurs enfants, à Savièse ;
Famille de feu Louis DEBONS-HÉRITIER, à Savièse ;
Famille de feu Damien HÉRITIER-LUYET, à Savièse, Genève et Bâle ;
Madame veuve Bertha DUBUIS-HÉRITIER, ses enfants et petits-enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame Marc HÉRITIER-REYNARD, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse ;
Madame veuve Julienne HÉRITIER-LUYET-LUYET, ses enfants et petits-enfants, à Savièse et Genève ;
Monsieur Emile HÉRITIER, à Savièse ;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Joseph HÉRITIER**

leur cher époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, cousin et ami, décédé à l'âge de 69 ans, après une pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse le jeudi 21 octobre 1982, à 10 h. 30.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La chapelle de Molignon sauvée

Notre appel lancé pour nous aider à sauver la chapelle de Molignon a trouvé un large écho auprès des autorités, des institutions privées et des fidèles.

Ainsi, grâce à la générosité de tous ces donateurs, nous pouvons entreprendre cette restauration nécessaire pour sauver ce bijou, fondé en 1663 par le chanoine Ch. de Sepibus.

Une raison nous permet de nous réjouir et de penser que cette chapelle sera sauvée : on sait, en effet, par expérience, qu'une telle entreprise a de l'avenir si les jeunes s'y intéressent, il semble en tous cas que ce soit le cas pour cette restauration.

Quelle ne fut donc pas notre

surprise et notre joie de recevoir le premier don d'une fillette, Anne, qui a réussi à amasser 60 francs pour en faire cadeau au sanctuaire de sa grande patronne. Nous espérons que ce geste touchant saura mobiliser d'autres bienfaiteurs qui pourront verser leur obole au c.c.p. 19-9890 (Restauration chapelle de Molignon).

Mme Alfred Carroz, dans sa serviabilité exemplaire de sacristaine de la chapelle, la tiendra ouverte les samedis après-midi et les dimanches, pour les visiteurs et pèlerins.

Profitez donc lors d'une promenade pour faire un arrêt bienfaisant dans ce petit sanctuaire.

Chne E. Tscherrig

UN PAPE A SURPRISES!

Jean Paul II n'a vraiment pas fini de nous surprendre!

Comme vient de le révéler la radio, le Saint-Père a été hier l'hôte à dîner de M. Sandro Pertini, non pas au Quirinal, résidence habituelle du chef de l'Etat, mais à Castel-Torziano, villa de campagne du président de la République, au sud-ouest de Rome, en bordure de la mer.

Cette rencontre à dîner d'un pape et du chef de l'Etat italien, sans précédent dans l'histoire de l'Italie, correspond bien aux tempéraments des deux personnalités. Celles-ci ne se laissent pas brider

par les rénes du protocole, ni par les normes de la tradition quand des intérêts supérieurs sont en jeu. Jean Paul II et Sandro Pertini sont l'un et l'autre, chacun à sa manière, «anti-conformistes». Les institutions sont au service des hommes, et non pas les hommes au service des institutions.

La matière à conversation ne manquait certes pas aux deux interlocuteurs de Castel-Torziano: la laborieuse révision du Concordat italien (1929), objet d'un quatrième projet qui ne démarre pas;

DE ROME
**GEORGES
HUBER**

l'affaire de l'Ior et du Banco Ambrosiano, qui a éclaboussé le Saint-Siège; enfin, le problème de la paix et la menace du terrorisme, sans compter la jugulation des libertés syndicales en Pologne, qui affecte tous les hommes libres.

Pendant sa convalescence à la clinique Gemelli, l'an dernier, le pape reçut quatre fois la visite du président Pertini.

D'idéologie socialiste, l'octogénaire chef de l'Etat italien se professe vaguement agnostique. Il manifeste une certaine admiration pour l'Evangile, qu'il croit pouvoir mettre d'accord avec le capital de Karl Marx.

Plus que sa valeur intellectuelle, la rare popularité de M. Pertini tient à sa simplicité et à ses qualités de cœur par où il rejoint plus facilement Jean Paul II.

Georges Huber

● SAINT-MAURICE - Hier, vers 18 h. 40, M. Etienne Mariaux, 51 ans, domicilié à Saint-Maurice, circulait sur la place de la Gare, au volant d'un autocar. Vers l'hôtel de la Gare, il renversa un piéton, M. Cyrille Vouillamoz, 36 ans, habitant Saint-Maurice également, qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité.
Blessé, M. Vouillamoz fut hospitalisé.



TENTATIVE DE HOLD-UP A NYON L'agresseur blessé et arrêté

NYON (ATS). — Le nommé R.B., âgé de 20 ans, interné dans une clinique psychiatrique du canton de Berne mais en permission de trois jours (il aurait dû réintégrer l'établissement lundi soir), a été identifié comme étant l'auteur de la tentative de hold-up commise hier à 8 h. 15 contre l'agence nyonnaise de l'Union de banques suisses, peu après son arrestation. Blessé par un gendarme, il a été acheminé, par mesure de prudence et pour plus de sûreté, au quartier cellulaire du CHUV, à Lausanne.

Mardi matin, l'agence de l'UBS à Nyon vient de s'ouvrir. Il est un peu plus de 8 h. 15. Le personnel remarque un homme en train de se coiffer d'une casquette devant l'entrée du hall principal de la banque (dans le bâtiment du centre Migros). Un des employés informe aussitôt la caisse centrale qu'une agression

se prépare. D'un autre local de l'agence, des moyens internes de sécurité sont aussitôt mis en œuvre. L'on voit alors, sur l'écran de la caméra de télévision interne, l'homme dans le hall, le visage masqué, un revolver de gros calibre à la main (une bonne imitation, saura-t-on plus tard).

L'alarme donnée sans perdre une seconde à la gendarmerie de Nyon, trois hommes arrivent avec un fourgon. Entre-temps, l'agresseur s'est dirigé vers un des caissiers, le menaçant de son arme. Les trois guichets de l'agence ne sont pas protégés par des verres blindés car il n'y a pas d'argent dans les caisses. Celui-ci doit être commandé dans une centrale et arrive par un «terminal».

Pour gagner du temps et éviter un drame, la caisse principale fait parvenir quelques centaines de francs en petites coupures à l'employé menacé. Celui-ci lance

l'argent par-dessus son guichet, l'inconnu se précipite pour le ramasser. Au moment de quitter les lieux avec son butin, il se trouve face aux gendarmes, dont il est séparé par les doubles portes vitrées automatiques. C'est alors que, se sentant menacé par l'agresseur, un des policiers ouvre le feu avec sa mitraillette, au coup par coup, à travers les portes, visant les jambes du malfaiteur. Atteint par un projectile à la cuisse gauche, à terre, l'homme brandit toujours son arme contre le gendarme mais il est rapidement maîtrisé et transporté à l'hôpital de Nyon. Sa blessure n'est pas très grave.

LAUSANNE

Nouveau palais de justice pour le Tribunal cantonal

Il en coûtera quelque 23 millions (plus 1 100 000 francs constituant le crédit d'étude) pour construire le nouveau Palais de justice cantonal vaudois à l'Hermitage, au pied du Signal de Sauvabelin, à Lausanne. Le Grand Conseil devrait adopter le projet de décret du Conseil d'Etat lors de sa session de novembre, ce qui permettrait l'ouverture du chantier en janvier 1983. Sous réserve de l'obtention du permis de construire dont la demande a été déposée, la fin des travaux est prévue en novembre 1985 et la mise en service en janvier 1986.

Le programme de construction (il y a plus de vingt ans que l'on quadrille la ville, même jusqu'à Echallens, pour y trouver un emplacement) a fait l'objet d'un concours d'architecture en automne 1980. Sur proposition du jury, le Conseil d'Etat décidait en mai 1981 de mandater les lauréats du concours, MM. Musy et Vallotton, architectes à Lausanne, pour l'étude du projet définitif.

Dans le cadre de l'animation artistique du canton, et selon le règlement imposant au Conseil d'Etat d'y consacrer certains montants, un concours d'idées a été lancé auprès des artistes résidant dans le canton pour un montant de 148 000 francs.

La construction d'un nouveau Palais de justice est chose assez rare pour qu'on s'y arrête un peu. En effet, on connaît des aménagements dans d'anciens bâtiments comme le dernier en date à Sion (Maison de justice) ou des châteaux, comme dans le canton du Jura, à Neuchâtel ou Fribourg, mais depuis la construction du Tribunal fédéral à Lausanne dans les années 1930 (celui de Montbenon

● BERNE (ATS). — Les Chemins de fer fédéraux ont installé, dans le passage sous-voies de la gare de Berne, des écrans de télévision destinés à l'information des malentendants. Ils les renseignent sur les modifications de l'horaire des trains. La ville de Berne et des organisations de malentendants ont participé au financement de l'opération.

● ZÜRICH (ATS). — Les cadres ne doivent pas adhérer aux syndicats traditionnels de l'industrie, estime l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation dans un communiqué publié hier. Cette organisation entend ainsi préciser sa position face à une «campagne intense de recrutement à laquelle se livreraient les syndicats réservés à la plus grande partie des travailleurs».

● PARIS (AP). — Christine Gasser, de la Kunstgewerbeschule, de Zurich, et Ferry Schöw de l'école AVBK (Artibus), de Nieuwegein (Pays-Bas) sont les deux lauréats du concours de «La main d'or». Leur prix — une main d'or tenant un crayon à dessin également doré — leur a été remis lundi soir, au palais du Louvre, par Mme Anne-Marie Beretta, l'un des grands couturiers du prêt-à-porter.

Ce concours, organisé par «Penel et Flipo», fabricants de tissus enduits, a pour but de stimuler la création par de jeunes stylistes, à partir de tissus enduits.

date de 1928), c'est la première fois que se construira un Palais de justice moderne en Suisse romande (il en a été construit un à Lugano).

La parcelle a été achetée en commun et pour moitié chacun par la Commune de Lausanne et l'Etat de Vaud. Elle recevra un bâtiment de six niveaux de formes trapézoïdales qui reliera entre elles trois ailes autour d'une cour. Une aile comprendra les salles d'audience et les greffes desservis par un hall public, les deux autres ailes abriteront les secteurs privés, chaque groupe de locaux privés ou publics auront leur propre circulation. Une partie du terrain est réservée pour un Tribunal administratif qui pourrait être construit un jour.

Le chef du Département de justice et police et conseiller d'Etat Leuba, le président du Tribunal cantonal, M. Gilliéron, et M. Musy, architecte, qui présentaient hier le projet à la presse, ont tout lieu de se montrer satisfaits des plans retenus, qui voient «large afin qu'étant donné l'augmentation du nombre des affaires prévues pour ces prochaines années (affaires sociales et AVS, conjoncture, nouvelle loi sur la prévoyance professionnelle) on ne se retrouve pas à l'étroit dans dix ans».

Plans et maquette sont exposés dans le hall d'entrée du palais de Montbenon à la curiosité du public jusqu'à jeudi prochain 28 octobre.

Simone Volet

BERNE

La culture à l'abattoir

BERNE (ATS). — L'ancien abattoir de la ville de Berne, situé dans la vieille ville, s'est trouvé une nouvelle vocation: centre culturel. Après d'importants travaux de rénovation pour lesquels la municipalité avait voté un crédit de 1,85 million de francs, les bâtiments ont pu être inaugurés hier soir, inauguration au cours de laquelle les participants ont pu assister à la répétition générale de la pièce de théâtre de l'auteur suisse Hansjörg Schneider, dont la première aura lieu samedi prochain.

Pour les deux prochaines années, l'abattoir transformé sera avant tout à la disposition du théâtre municipal dont le bâtiment principal est actuellement en rénovation. Ensuite, dès 1984, de nombreuses manifestations culturelles y seront organisées.

● BERNE (ATS). — Les ambassadeurs de l'Inde, M. Thomas Abraham (avec résidence à Berne), de Hongrie, M. György Szöke (avec résidence à Berne), d'Indonésie, Mme Artati Studirdjo (avec résidence à Berne), et d'Algérie, M. Abdelmalek Benhabyles (avec résidence à Berne), ont été reçus hier en audience au Palais fédéral.

Les premiers locaux destinés à l'abattage des bêtes ont été construits au XVIe siècle dans la Rathausgasse, appelée encore jus-

● BERNE (ATS). — M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des affaires étrangères, a été officiellement invité à se rendre en Bulgarie.

qu'en 1971 «Metzgergasse» (ruelle des bouchers). Quant au bâtiment dont la rénovation vient de se terminer, il date du XVIIIe siècle.

● LUCERNE. — Le Grand Conseil lucernois a rejeté hier une motion du groupe progressiste (POCH) demandant que le 650e anniversaire de l'entrée du canton dans la Confédération, qui sera célébré le 5 novembre, soit déclaré jour férié. Le POCH aurait voulu que les travailleurs puissent ainsi participer à la fête, et non pas seulement les personnalités qui prendront part au repas officiel financé par les contribuables.

UN WAGON « S'ÉCHAPPE » 21 kilomètres de balade...

LUCERNE (AP). — Un wagon de marchandises s'est détaché, hier soir, d'un convoi de construction arrêté près de Tecknau (BL) et n'a pu être arrêté qu'à Pratteln (BL), après une ballade de 21 kilomètres. M. Samuel Niklaus, chef de la section du service voyageurs du deuxième arrondissement à Lucerne, a expliqué, hier à l'Associated Press (AP) que la fuite du wagon avait été tout de suite remarquée et les mesures de sécurité nécessaires aussitôt prises. De ce fait, aucune menace n'a pesé sur le trafic ferroviaire, a poursuivi M. Niklaus.

Le wagon faisait partie d'un convoi de construction, arrêté près de l'entrée nord du tunnel de Hainstein. A cause de l'inadvertance d'un employé des CFF, les freins du wagon, situé derrière la locomotive, n'avaient pas été serrés. C'est peu après 7 heures, lundi soir, lorsque la locomotive est partie, que le wagon a entamé son voyage. Le personnel de la gare de Tecknau a remarqué le wagon solitaire et a averti les autres stations. Le wagon, d'un poids de 15 tonnes a, sans respecter l'horaire, traversé 9 gares et 7 passages à niveau gardés jusqu'à la gare de Pratteln. C'est là que le wagon, comme prévu, a pu être freiné et finalement dirigé sur une voie secondaire, comme l'a indiqué M. Niklaus.

C'est une chance que le wagon n'ait pas été complètement chargé, sinon il aurait déraillé, du fait de sa vitesse, a indiqué M. Niklaus. La voie, légèrement en pente, lui a permis d'atteindre une vitesse moyenne de 55 km/h. Le personnel a très vite et très bien réagi, permettant ainsi d'éviter de gros dommages. De tels incidents sont extrêmement rares, a encore souligné M. Niklaus.

AFFAIRES FÉDÉRALES

COMPENSATION DE LA PROGRESSION A FROID Un devoir pardonné par la Constitution

«Les effets de la progression à froid seront compensés, dit la Constitution. Le texte est clair, il ne faut pas l'interpréter. Pour le législateur, le mandat est impératif et l'article ne lui permettra pas de soustraire», telle est l'explication donnée par le conseiller aux Etats Jean-François Aubert, lors de la séance de travail du Comité de presse pour les questions fiscales. Difficile de prendre le libéral neuchâtelois en défaut. Les analyses qu'il porte sur les textes constitutionnels sont toujours un éclairage précieux. Celle présentée hier sur le problème de la progression à froid n'a pas failli à la tradition. Pour traiter le problème sous l'angle économique, les organisateurs avaient fait appel au Bâlois René Frei, également professeur d'université. Le débat qui a suivi ces exposés réunissait le conseiller fédéral Willi Ritschard et plusieurs personnalités politiques.

L'inflation ne rapporte pas seulement à la Confédération, mais aussi aux cantons; les revenus moyens sont les pénalisés du système. La progression à froid doit être compensée... Sur ces points, tout le monde est d'accord, apporte des idées. Par contre, sur les modalités susceptibles d'améliorer la situation, les participants restent avertis de nouvelles propositions, bien que leur prise de position soit intéressante et constitue une bonne information.

Déçu, M. Ritschard

Quant à M. Ritschard, il n'est pas très content, c'est-à-dire il n'apprécie pas la majorité des considérations émises, surtout celles qui mettent en cause le Conseil fédéral. On le comprend, car il est

difficile d'admettre d'avoir violé la Constitution durant plus de dix ans et encaissé, par ce biais, près de 830 millions par année par l'impôt de la défense nationale parce que la progression à froid n'a pas été compensée. Ses arguments sont tout à fait valables, mais pas nouveaux: le peuple a accepté la prorogation du régime financier; d'autre part, il exige de plus en plus de tâches de la Confédération. Il faut donc trouver des recettes. Bref, il est tout à fait conscient de la situation, mais n'en porte pas la responsabilité.

Le chef des finances est quelque peu soutenu par plusieurs participants, dont Jean-François Aubert. En effet, si ce dernier affirme que sur le plan juridique la Constitution est claire et ne donne droit à aucune interprétation, il estime

que, politiquement, l'article n'est pas opportuniste et qu'il vaudrait mieux le supprimer.

Constitution non respectée

Rappelons que le but de l'article constitutionnel est d'empêcher que les hausses de salaire accordées pour compenser les augmentations du coût de la vie soient frappées d'une progression fiscale toujours plus élevée et oblige le citoyen à payer toujours plus d'impôts.

La disposition inscrite en 1971 dans la Constitution pour que cette progression à froid soit périodiquement compensée n'a pas été respectée, ce qui suscite de plus en plus de réactions. Elles ont donné lieu à plusieurs interventions parlementaires, à des initiatives dont la plus importante est l'initiative populaire lancée en mai dernier.

Relevons que jusqu'ici, cette dernière a recolté 44 000 signatures. Le comité espère pouvoir la déposer au printemps 1983.

Si les participants ne se sont pas particulièrement attardés sur cette initiative, un de ses promoteurs, le libéral genevois Gilbert Coutau, a réaffirmé les arguments développés lors de la session de juin au Conseil national.

Aussi l'affaire des cantons

Si les Constitutions cantonales ne contiennent aucune disposition d'exécution pour compenser les effets de la progression à froid, des cantons ont déjà entamé la lutte.

Quinze d'entre eux possèdent dans leur loi fiscale une clause d'indexation en la matière. Celle-ci est aménagée de manière différente: automatique pour Zoug, Bâle-Ville, Genève; obligatoire pour Zurich, Berne, Lucerne, Soleure, Grisons, Thurgovie et Tessin; facultative pour Fribourg, Saint-Gall et Argovie, le Valais faisant également partie de cette dernière catégorie.

En Valais, première mesure en 1983

Depuis 1980, plusieurs solutions ont été proposées en Valais. Concrètement, l'une d'entre elles entrera en vigueur le 1er janvier 1983. Il s'agit d'un étirement du barème de l'impôt sur le revenu, voté par le Grand Conseil le 2 juillet dernier.

SUISSE TUÉE EN THAÏLANDE Meurtrier identifié

BANGKOK (AP). — Pénélope Cunningham, la touriste britannique qui accompagnait Erika Marending, la jeune Bâloise tuée en Thaïlande, a identifié un Thaïlandais comme l'auteur du crime, lors de l'enquête à Chiang Mai. Un officier de police a expliqué, hier à Chiang Mai, que la touriste britannique avait déclaré se souvenir parfaitement du visage du meurtrier. Charas Shirket, reconnu par la compagne d'Erika Marending, est âgé de 30 ans et exerce la profession de gardien. Lors de la confrontation, la touriste britannique a été mise en garde contre le fait que, souvent, les indigènes se ressemblent tous aux yeux des étrangers. La Britannique n'est cependant pas revenue sur ses déclarations.

COMPTOIR DE GENÈVE Deux vedettes: le Valais et Girardet

GENÈVE (ATS). — Le Valais, avec un stand touristique et gastronomique, et le restaurateur Freddy Girardet, de Crissier, seront les vedettes du prochain «comptoir» de Genève, le Salon des arts ménagers, qui se tient pour la première fois dans le nouveau Palais des expositions, du 3 au 14 novembre, et qui fête à cette occasion son 30e anniversaire.

Les locaux plus spacieux permettront de mieux présenter les articles habituels de cette manifestation à laquelle les Genevois tiennent, et qu'ils ne boudent pas en dépit de l'éloignement, pensent les organisateurs. La navette d'autobus E permet en effet de gagner

facilement Palexpo, et les possibilités de parking sont presque illimitées.

Le Salon des arts ménagers est jumelé avec Home Expo, présentation de mobilier et de décoration. Des attractions nombreuses sont prévues: techniques, avec le disque lu par rayon laser, ou artistiques, avec un show d'Alain Morisod.

Autres centres d'intérêt: Les Services industriels, la Journée romande des électriciens, une présentation du métier de couvreur, l'Union suisse des maîtres d'hôtel, enfin des modèles réduits de trains, avec une «clinique» pour trains malades...

SAINT-GALL

Contre les crimes sexuels les femmes s'organisent

SAINT-GALL (AP). — La population saint-galloise a été profondément bouleversée à la suite des meurtres perpétrés récemment contre trois adolescentes saint-galloises. Les meurtriers courent toujours et la menace demeure. De sa propre initiative, un groupe de Saint-Galloises organise actuellement un cours d'autodéfense, destiné aux jeunes filles et aux femmes.

Les meurtres abominables commis contre Claudia Schwarz ainsi que contre deux jeunes filles de Goldach, Karin Gattiker et Brigitte Meier, ont suscité un écho inusité au sein du public. L'absence de tout indice, deux semaines après la découverte des corps dans le Rheintal saint-gallois, a provoqué un mouvement favorable à une punition plus lourde contre les crimes sexuels.

Les membres du groupe de femmes saint-galloises veulent réagir contre la «menace latente de crimes sexuels». Les femmes et les jeunes filles intéressées peuvent s'inscrire à un cours d'autodéfense en six soirées, à Saint-Gall. Il n'y a pas encore une année, un groupe politique féminin avait déposé vainement une motion sur le bureau du Conseil municipal saint-gallois. Cette intervention demandait notamment une aide financière publique en vue d'un cours d'autodéfense pour les femmes. «Quelle chose doit être enfin menée pour la protection des femmes», demande à présent Alexa Margadant-Lindner, ancienne conseillère de ville socialiste et membre du groupe féminin.

Des mesures politiques ne sont «pas nécessaires»

Le conseiller d'Etat, responsable du Département de justice et police saint-gallois, Florian Schlegel, s'attend à des motions parlementaires en faveur d'une intervention politique en relation avec les récents violents. M. Schlegel ne voit ni la possibilité, ni la nécessité des mesures politiques concrètes. A son avis, il faudrait plutôt agir contre la glorification de la violence, par le biais de films, a-t-il expliqué à l'Associated Press (AP). Les influences de l'environnement peuvent stimuler des caractères faibles.

RENCONTRE REAGAN-GEMAYEL

Soutien à un Liban libre, fort et indépendant

WASHINGTON (AP). — Le président Ronald Reagan a répété hier, après avoir reçu le nouveau chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel, qu'il souhaite un retrait rapide de toutes les troupes étrangères du Liban et qu'il aidera ce pays à se reconstruire.

« Je réaffirme le soutien américain à la souveraineté, l'unité territoriale, l'intégrité et la liberté du Liban », a déclaré le chef de l'Exécutif américain en précisant que ses discussions, qui ont touché toute une série de questions, avaient surtout concerné « notre objectif partagé d'un retrait rapide de toutes les forces étrangères du Liban ».

Il a ajouté que M. Gemayel « mérite tout notre soutien alors que lui et les Libanais travaillent à la reconstruction de leur pays ».

Pour sa part, M. Gemayel a dit à M. Reagan : « Le peuple libanais apprécie profondément et n'oubliera jamais votre entreprise courageuse et décisive pour contribuer à mettre fin aux souffrances de mon pays. » Il a ajouté : « Nous estimons que le rôle des Etats-Unis est un ingrédient indispensable à la paix, non seulement au Liban, mais aussi dans toute la région. »

Retrait des forces étrangères

« Je me suis engagé à obtenir le retrait immédiat de toutes les forces étrangères sur notre sol et à travailler main dans la main avec tous les secteurs de la société libanaise pour construire un pays où tous les citoyens ont des privilèges, des droits et des responsabilités égaux », a-t-il encore dit.

Reste qu'au terme de ses entretiens avec M. Gemayel, M. Reagan n'a pas dit, malgré le ton affirmatif de ses déclarations, quand le retrait des troupes israéliennes, syriennes et palestiniennes pourrait devenir effectif. « Je ne m'hasarderai pas à deviner », a-t-il lancé tout en soulignant qu'il s'agissait d'un « problème immédiat » auquel les Etats-Unis s'attelaient.

Les techniques du retrait

Il s'agit en effet de rapprocher des points de vue sensiblement différents sur les modalités de retrait. Israël demande notamment que les éléments palestiniens qui restent au Liban quittent le pays avant les forces israéliennes et syriennes et souhaite que la milice de droite du « commandant » Saad Haddad soit intégrée à l'armée libanaise pour contrôler la frontière israélo-libanaise.

Autre problème : même en cas

d'accord libano-israélien, il faudra également obtenir l'approbation de la Syrie et de l'Organisation de libération de la Palestine. C'est à cet effet que M. Morris Draper, envoyé américain au Proche-Orient, doit retourner à la fin de la semaine dans la région et qu'une délégation de la Ligue arabe est attendue vendredi à Washington.

Selon un compte rendu fourni à la presse des entretiens d'hier, M. Gemayel a envisagé devant M.

Reagan une prolongation du mandat de la force multinationale actuellement stationnée au Liban et qui est composée de contingents américains, français et italiens. « Il a exprimé l'espoir que la force multinationale restera en place tout au long du retrait de toutes les forces étrangères. » Selon le compte rendu, M. Reagan a répondu qu'il se félicitait du bon accueil reçu par les troupes américaines et que ces propositions devaient « être étudiées sérieusement ».

TURQUIE

La nouvelle Constitution sort du moule

ANKARA (ATS/AFP). — La nouvelle Constitution turque a été ratifiée hier par le Conseil national de sécurité, a-t-on appris hier à Ankara de source officielle.

Selon le texte définitif, le général Kenan Evren deviendra automatiquement président de la République, si la Constitution est approuvée par référendum. Celui-ci est prévu pour le 7 novembre prochain.

Le projet constitutionnel avait été soumis le 24 septembre dernier au Conseil national de sécurité par l'assemblée constituante.

Le texte définitif de la Constitution turque prévoit également que

les dirigeants des partis politiques au pouvoir ou dans l'opposition avant le 12 septembre 1980, date du coup d'Etat, ainsi que les membres des bureaux directeurs de ces partis, ne seront pas autorisés à fonder ou à devenir membres d'un quelconque parti au cours des dix prochaines années.

Le texte de la Constitution précise en outre que les députés de la dernière assemblée nationale — dissoute dès le coup d'Etat — ne pourront, pendant cinq ans, fonder un parti politique ou devenir membre d'une formation politique.

ISRAËL

« EL AL » EN LIQUIDATION

TEL AVIV (ATS/Reuter). — Le conseil d'administration de la compagnie aérienne israélienne « El Al » a décidé hier soir de la liquider, n'ayant obtenu qu'un appui limité des employés à son plan de réorganisation énergétique de la société.

Un porte-parole a précisé que « le soutien conditionnel exprimé par les travailleurs en faveur du plan de restructuration de la compagnie n'était qu'une tactique de retardement que le conseil ne pouvait accepter ».

Celui-ci s'est prononcé par vote pour recommander au gouvernement la fermeture complète de la

compagnie, et sa vente à des intérêts privés, a ajouté le porte-parole.

Le ministre des transports, M. Haim Corfu, a déclaré qu'il transmettrait la décision au premier ministre Menahem Begin.

Le cabinet israélien, qui tiendra sa prochaine réunion dimanche, doit approuver la décision avant qu'elle devienne définitive.

Les 5000 employés d'« El Al » avaient déclaré qu'ils ne pouvaient accepter qu'avec réserves le plan de réorganisation de la compagnie prévoyant l'élimination d'un millier de postes.

ELECTION EN IRLANDE DU NORD

INUTILITÉ ?

BELFAST (ATS). — Les électeurs d'Irlande du Nord sont appelés aujourd'hui à désigner les 78 membres de l'assemblée consultative mise en place par le plan « Prior ». 185 candidats de tous les partis sont en lice, mais seuls les élus protestants et ceux de « l'alliance » (petit parti intercommunautaire) occuperont leur siège. Les catholiques refusent de siéger dans un Parlement soumis à l'administration directe de la Grande-Bretagne. Ce qui aura pour conséquence de rendre cette assemblée, de toute façon consultative, pratiquement inefficace, puisqu'il faut l'accord de 70 % des élus pour qu'une

de ses décisions soit prise en considération par Londres. Ces élections seront donc surtout un test de popularité pour les différents partis en présence.

L'assemblée consultative, que l'Irlande du Nord doit élire aujourd'hui, constitue la troisième tentative britannique de dévolution de pouvoirs à cette province depuis 1972, année de la dissolution de la dernière assemblée au moment où la violence se déchaînait. Toutes ces tentatives se sont heurtées aux aspirations radicalement opposées des deux communautés.

30

Belgrade: semaine du cinéma suisse

BELGRADE (ATS/TANJUNG). — La semaine du cinéma suisse a été inaugurée lundi soir à Belgrade avec la projection du film de Jean-Luc Godard, *Lettre à Freddy Buache*, film tourné avec l'appui de la ville de Lausanne.

Onze films suisses seront présentés au public au Musée de la cinémathèque yougoslave qui organise cette revue de films helvétiques en collaboration avec « Pro Helvetia ».

Les films de Jean-Luc Godard, qui vit en Suisse depuis 1979, et ceux de Claude Goretta, dont *L'Invitation* a eu un certain succès à Belgrade, il y a quelques années, connaîtront certainement les faveurs du public.

Les œuvres du « groupe des cinq » (Alain Tanner, Claude Goretta, Michel Soutter, Jean-Louis Roy et Jean-Jacques Lagrange) seront présentées à Belgrade jusqu'au 25 octobre.

● NEW YORK (Nations unies) (ATS/AFP). — La Libye et l'Iran auraient renoncé à demander à l'Assemblée générale de l'ONU de rejeter les pouvoirs de la délégation israélienne, écartant ainsi la menace d'une crise grave à l'Organisation des Nations unies, a-t-on appris dans les milieux proches des délégations arabes.

● PARIS (ATS/AFP). — L'Iran est prêt à payer à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ainsi qu'à l'Union internationale des télécommunications (UIT) la totalité des contributions des Etats-Unis si Washington décidait de les supprimer en riposte à l'exclusion d'Israël de ces organisations, a annoncé hier Radio-Téhéran captée à Paris.

● WASHINGTON. — M. John Glenn, premier homme sur la lune, a commencé lundi à poser des jalons pour une éventuelle candidature à l'investiture démocrate aux élections présidentielles

américaines de 1984. Pour le Parti de l'opposition, la course à la Maison-Blanche est devenue désormais un marathon qui débute très tôt. M. Edward Kennedy et plusieurs autres candidats démocrates sillonnent déjà les Etats-Unis pour expliquer leur politique. Du côté républicain, le président Ronald Reagan n'a pas encore fait savoir s'il allait se représenter.

● MANILLE. — Le typhon « Nancy » a fait au moins 66 morts lors de son passage sur les Philippines, a indiqué hier la presse de Manille. 56 personnes sont portées disparues tandis que des milliers de familles sont sans abri. Le bilan pourrait encore s'alourdir alors que « Nancy », le plus puissant des typhons à s'être abattu sur les Philippines cette année, se dirige maintenant vers le sud de la mer de Chine. Le nombre des blessés s'élève à 70 et le montant des dégâts est estimé à 47 millions de dollars.

GEMAYEL ET LA F.I.N.U.L. LE PRIX D'UNE ERREUR



« Nous avons payé le prix de la guerre, nous ne paierons pas une taxe supplémentaire pour la paix. »

Celui qui tient cette étrange comptabilité des états d'âme des peuples est le nouveau président du Liban, Amine Gemayel.

Cette phrase, il l'a prononcée devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

En la formulant, il savait qu'il allait faire plaisir aux fonctionnaires onusiens qui ne demandent rien d'autre que l'on parle, que l'on parle encore et toujours, et si possible, que l'on parle de la paix !

Gemayel a parlé. Il a bien parlé, puisqu'il a parlé de paix. Envers ces bonnes volontés, les locataires de Manhattan se devaient de lui offrir un nouveau mandat de trois mois pour les forces de la FINUL installées dans tout le Liban.

En demandant, puis en acceptant ce prolongement de mandat de trois mois, le président Gemayel a commis une erreur.

Alors qu'il demande du haut de la tribune de l'ONU le retrait IMMÉDIAT ET INCONDITIONNEL de toutes les forces non libanaises de son pays, Gemayel retarde de lui-même de trois mois toutes éventuelles évacuations des forces syriennes, israéliennes et palestiniennes du Liban.

En acceptant la présence des 7000 soldats de l'ONU, Gemayel démontre que son armée — l'armée libanaise — est incapable de contrôler la situation et que par conséquent, son gouvernement n'est pas plus fort ni plus souverain que celui de M. Sarkis.

De plus, il est illusoire et dangereux pour les Libanais de croire que les forces de l'ONU sont capables de sauvegarder la paix. Durant sept ans, elles n'ont ni réussi à stopper l'infiltration des terroristes palestiniens, ni réussi à repousser l'invasion des armées syriennes et israéliennes.

Au Liban, comme partout ailleurs, les forces de l'ONU font tout, sauf ce qu'elles doivent faire : sauvegarder la paix.

Gemayel ne veut pas payer de taxe supplémentaire pour la paix. Il paie déjà un mandat supplémentaire. Il paiera bientôt le prix d'une erreur: celle de laisser les autres s'occuper de ses affaires.

Hervé Valette

● ISLAMABAD. — Deux millions sept cent mille Afghans sont réfugiés au Pakistan, a indiqué lundi l'agence de presse pakistanaise APP, citant des estimations officielles. Environ 600 familles afghanes de la province de Baghlan (150 km au nord de Kaboul), dont les villages ont été soumis à des bombardements soviétiques, ont récemment traversé la frontière pour s'installer au Pakistan, selon l'agence.

● JOHANNESBOURG. — Gérard Jacobs, un journaliste néerlandais correspondant à Johannesburg de la radio KRO et de la télévision NOS, a déclaré hier que le Gouvernement sud-africain refusait de lui renouveler son permis de travail et lui ordonnait de quitter le pays avant la fin du mois. Les autorités sud-africaines n'ont donné aucune raison à cette expulsion qui survient un an après celle d'un correspondant de l'AP.

SUÈDE

Vingt Polonais demandent l'asile politique

MALMÖ (ATS/AFP). — Les vingt passagers de l'avion polonais, arrivés hier soir à l'aéroport de Malmö (sud de la Suède), ont l'intention de demander l'asile politique à la Suède, a-t-on appris de source autorisée.

On ne sait toujours pas d'où arrivait l'avion, un « Antonov »

mono-moteur à hélice généralement utilisé pour l'épandage d'engrais dans l'agriculture.

Un responsable du trafic de l'aéroport de Malmö a déclaré à l'AFP qu'il s'agissait d'un avion privé ayant demandé l'autorisation de se poser. Les passagers sont 15 adultes et 5 enfants.

METZ

LE SILO INFERNAL

Suite de la première page

Au fil des heures, l'espoir de les retrouver vivants s'amenuisait et pourtant, malgré la menace d'effondrement d'une des quatre cellules toujours debout, pompiers, militaires et spécialistes ouest-allemands s'activaient.

Les difficultés ne manquaient pas. La plus importante était due au poids des blocs de béton qu'il fallait soulever. Les sauveteurs n'avaient à leur disposition qu'une grue de 300 tonnes venue d'Allemagne et d'une de 150 tonnes arrivée de Strasbourg.

De plus, dès qu'un bloc était déplacé, les céréales s'engouffraient dans la cavité, dégageant de la poussière, menace supplémentaire pour les éventuels survivants et surtout difficulté nouvelle pour les chiens d'avalanche et les chiens pistards déjà perturbés pour opérer sur ce genre de terrain.

Dans le courant de la soirée d'hier, les pompiers de Paris, dont une partie seulement était déjà arrivée, devaient tenter d'ausculter les décombres à la recherche du moindre souffle de vie. Ils sont passés maîtres dans ce genre d'opération. On ne compte plus leurs succès remontés lors de tremblements de terre. Mais à Metz le temps pressait, même si on pouvait espérer que certains des disparus aient pu se réfugier dans une salle de repos ou dans une galerie.

On cherche toujours à expliquer les causes de la catastrophe. Il est de plus en plus probable que c'est un « coup de poussière » qui en soit l'origine.

Il arrive en effet que dans ces tours fermées — on les construit aujourd'hui à ciel ouvert — la poussière se concentre près du plafond, se comprime jusqu'à atteindre le seuil fatidique de 0,3 mg par cm³. Dès lors, la moindre étincelle joue le rôle de détonateur.

S'il semble que l'on doive éliminer une défaillance technique du silo, on ne peut oublier que depuis plusieurs jours des ouvriers travaillaient à la reféction des charpentes à l'aide entre autres de chalumeaux.

ENTRETIENS THATCHER-KOHL

La querelle de l'acier et du gaz

LONDRES (ATS/Reuter). — Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, devrait prêcher la conciliation au chancelier Helmut Kohl, en visite à Londres hier soir, en ce qui concerne la querelle de l'acier entre les Etats-Unis et les pays ouest-européens, indiquait-on de source autorisée à Londres.

Le Gouvernement ouest-allemand doit se réunir aujourd'hui pour discuter de l'opportunité de se joindre à un accord européen visant à limiter les exportations d'acier outre-Atlantique pour éviter l'imposition par les Américains de droits de douane élevés.

« Mme Thatcher espère que le gouvernement prendra une décision qui permettra d'avancer », a dit l'un de ses collaborateurs.

Cette querelle, comme celle du gazoduc eurosibérien, risquait de dominer l'entretien d'une heure et demie que M. Kohl devait avoir dans la soirée avec Mme Thatcher, leur première prise de contact.

M. Kohl a ensuite assisté à un dîner de travail, avant de regagner Bonn. Le ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a rencontré de son côté le secrétaire au Foreign Office, M. Francis Pym.

